MOVEMOVIE ET MARS FILMS PRÉSENTENT

PARTOUT DANS LE MONDE, DES SOLUTIONS EXISTENT.

DEMAIN

UN FILM DE
CYRIL DION ET MÉLANIE LAURENT

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

LE CERCLE NOIR

DEMAIN-LEFILM.COM /DEMAIN.LEFILM /@DEMAIN_LEFILM

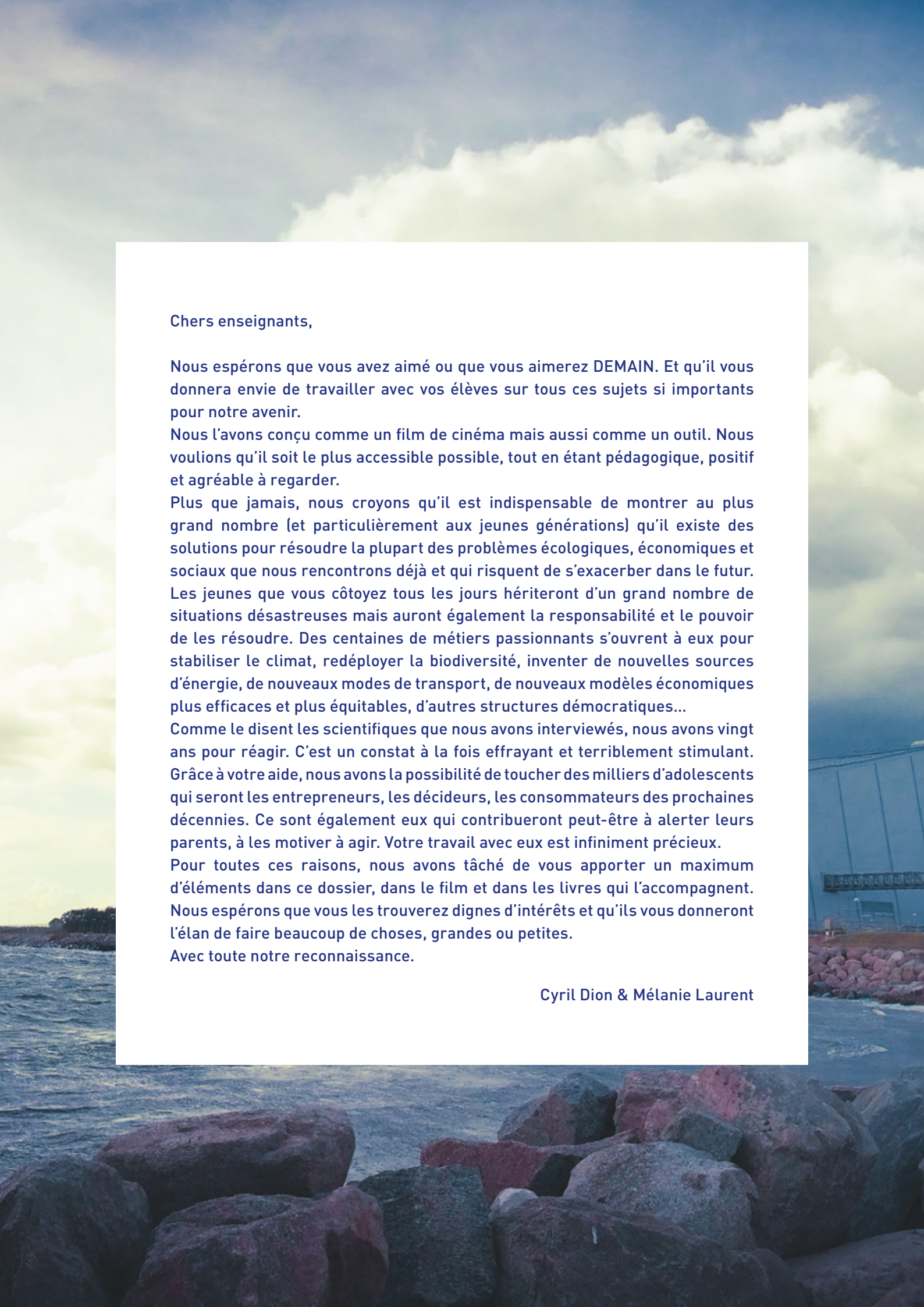

Chers enseignants,

Nous espérons que vous avez aimé ou que vous aimerez DEMAIN. Et qu'il vous donnera envie de travailler avec vos élèves sur tous ces sujets si importants pour notre avenir.
Nous l'avons conçu comme un film de cinéma mais aussi comme un outil. Nous voulions qu'il soit le plus accessible possible, tout en étant pédagogique, positif et agréable à regarder.
Plus que jamais, nous croyons qu'il est indispensable de montrer au plus grand nombre (et particulièrement aux jeunes générations) qu'il existe des solutions pour résoudre la plupart des problèmes écologiques, économiques et sociaux que nous rencontrons déjà et qui risquent de s'exacerber dans le futur. Les jeunes que vous côtoyez tous les jours hériteront d'un grand nombre de situations désastreuses mais auront également la responsabilité et le pouvoir de les résoudre. Des centaines de métiers passionnants s'ouvrent à eux pour stabiliser le climat, redéployer la biodiversité, inventer de nouvelles sources d'énergie, de nouveaux modes de transport, de nouveaux modèles économiques plus efficaces et plus équitables, d'autres structures démocratiques...
Comme le disent les scientifiques que nous avons interviewés, nous avons vingt ans pour réagir. C'est un constat à la fois effrayant et terriblement stimulant. Grâce à votre aide, nous avons la possibilité de toucher des milliers d'adolescents qui seront les entrepreneurs, les décideurs, les consommateurs des prochaines décennies. Ce sont également eux qui contribueront peut-être à alerter leurs parents, à les motiver à agir. Votre travail avec eux est infiniment précieux.
Pour toutes ces raisons, nous avons tâché de vous apporter un maximum d'éléments dans ce dossier, dans le film et dans les livres qui l'accompagnent. Nous espérons que vous les trouverez dignes d'intérêts et qu'ils vous donneront l'élan de faire beaucoup de choses, grandes ou petites.
Avec toute notre reconnaissance.

Cyril Dion & Mélanie Laurent

Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ? Suite à la publication d'une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité d'ici 2100, Cyril Dion et Mélanie Laurent sont partis avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays pour comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe et surtout comment l'éviter. Durant leur voyage, ils ont rencontré les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain...

CYRIL DION

Auteur et coréalisateur de DEMAIN

Après une courte carrière de comédien, Cyril devient coordinateur de projets pour la Fondation **Hommes de Parole**. Il participe à monter le congrès israélo-palestinien de Caux en 2003 puis les deux premières éditions du Congrès Mondial des Imams et Rabbins pour la Paix à Bruxelles et à Séville en 2005 et 2006.

En 2007 il créé avec Pierre Rabhi et quelques amis, le mouvement Colibris qu'il dirigera jusqu'en juillet 2013. Il en est aujourd'hui porte-parole et membre du cercle de pilotage. Entre temps il co-fonde le magazine **Kaizen** et la collection **Domaine du Possible** chez Actes Sud. En 2010 il co-produit avec Colibris SOLUTIONS LOCALES POUR UN DÉSORDRE GLOBAL de Coline Serreau. Il a publié en 2014 un recueil de poèmes "Assis sur le fil" aux éditions de la Table Ronde.

MÉLANIE LAURENT

Coréalisatrice de DEMAIN

Actrice depuis l'âge de 14 ans, Mélanie a participé à près de 40 films parmi lequel INGLORIOUS BASTARDS de Quentin Tarantino, JE VAIS BIEN NE T'EN FAIS PAS de Philippe Lioret (pour lequel elle a reçu le César du meilleur espoir), LE CONCERT de Radu Mihaileanu, LA RAFLE de Roselyn Bosch, NIGHT TRAIN TO LISBON de Billie August, BEGINNERS de Mike Mills.

Elle a réalisé 4 films : deux courts métrages et deux longs métrages pour le cinéma. Son second, RESPIRE, adapté du roman d'Anne-Sophie Brasme, est sorti en novembre 2014 et a été présenté à la Semaine de la Critique au Festival de Cannes en 2014. Elle prépare actuellement PLONGER adapté du roman de Christophe Ono-dit-bio.

LA NAISSANCE DE DEMAIN

Un projet mené de front par Cyril Dion et Mélanie Laurent

Le projet a été évoqué pour la première fois en 2011. C'est à cette époque que Cyril Dion dirigeait le Mouvement Colibris, co-fondé avec Pierre Rabhi. Le mouvement montait alors une opération baptisée « Tous Candidats » dont l'objectif était de mobiliser un maximum de personnes pour la campagne présidentielle de 2012. Cette campagne visait à réaliser un programme citoyen, une feuille de route destinée aux élus et à l'ensemble des citoyens, le programme permettant aux associations de la société civile de s'inscrire dans une démarche de plaidoyer auprès des institutions nationales et européennes.

Mélanie Laurent avait par ailleurs rencontré Pierre Rabhi qui lui avait parlé de la campagne. C'est ainsi que Cyril est entré en contact avec Mélanie pour qu'elle puisse y participer.

Cette dernière a très rapidement souhaité voir des initiatives qui « changent le monde ». Ils ont alors été ensemble à la ferme du Bec Hellouin en Normandie, chez Perrine et Charles Hervé-Gruyer, qui témoignent dans DEMAIN. Sur le trajet, se rendant compte qu'il partage avec Mélanie un certain nombre de goûts et d'idées, Cyril a évoqué son projet de film pour lequel il rencontrait des difficultés de montage financier. Et c'est assez naturellement que Cyril et Mélanie se sont associés et totalement investis dans le projet.

Un projet nécessaire

Cyril Dion avait commencé à écrire le film en décembre 2010, au moment où il estimait déjà qu'annoncer les catastrophes ne suffisait plus. Il fallait proposer une vision de l'avenir. Selon lui, chacun a besoin de se projeter : « un peu comme quand les gens rêvent de leurs nouvelles maisons et font des plans chez l'architecte. Or, les plans d'architecte de la société de demain n'existaient pas. »

Sa première intention était de mettre en image ces solutions dans un film. Puis en juin 2012, il fait un burn-out et découvre, un mois plus tard une étude scientifique parue dans la revue **Nature** – une étude d'Anthony Barnosky et Elizabeth Hadly – qui le bouleverse. Celle-ci, assez dévastatrice, annonce un effondrement généralisé de nos écosystèmes et donc la fin des conditions de vie stables sur Terre. C'est alors qu'il décide de concrétiser son projet : Cyril Dion démissionne de Colibris et commence à consacrer la plupart de son temps à son projet documentaire.

De son côté, Mélanie Laurent découvre l'étude que lui présente Cyril alors qu'elle est enceinte. Désespérée par le bilan catastrophique, son point de vue évolue et le projet n'apparait plus seulement comme « positif » mais nécessaire. C'est alors qu'elle bouleverse son calendrier d'actrice pour s'investir totalement dans le projet.

DEMAIN, UN FILM POSITIF ET LUDIQUE

Agriculture, énergie, le film aborde les thèmes classiques de l'écologie. Mais il nous propose également des solutions plus globales et parle d'économie, d'éducation, de politique, toutes ces problématiques étant liées. Il n'est pas possible de traiter les problèmes séparément. L'agriculture occidentale par exemple, est totalement dépendante du pétrole. Changer de modèle agricole, c'est aussi changer de modèle énergétique. Mais la transition énergétique coûte cher, il faut donc l'aborder sous l'angle économique.

Malheureusement l'économie est aujourd'hui créatrice d'inégalités et largement responsable de la destruction de la planète, il est nécessaire de la réguler démocratiquement. Mais pour qu'une démocratie fonctionne, elle doit s'appuyer sur des citoyens éclairés, que l'on a éduqués à être libres et responsables.

DEMAIN est un film enthousiaste, écologiste et humaniste. Il serait réducteur de le qualifier uniquement de « documentaire écolo ». Il s'agit d'un regard sur la société telle qu'elle pourrait être demain. Nous sommes à une époque où les gens ne se parlent pas assez, ne se rencontrent pas suffisamment, il y a moins d'empathie. Et le film DEMAIN montre des gens qui agissent ensemble, discutent autour d'un framboisier ou d'un billet de 21 livres. Ces initiatives créent de petites communautés à mille lieues du cliché de « l'écolo ». Les réalisateurs se sont attachés à trouver des témoins qui leur ressemblent, auxquels chacun peut s'identifier.

L'objectif était de donner envie aux spectateurs d'habiter dans ce monde-là, d'être comme ces nouveaux héros qui ne sont ni milliardaires, ni stars, mais valeureux, beaux, humains... Des personnes ordinaires qui créent des potagers, ouvrent de nouveaux types d'écoles.

Personne n'a envie d'être confronté à des choses terrifiantes. Pourtant nous devons les regarder en face, nous n'avons plus le choix. Alors, pour avoir la force de réagir, nous avons besoin de solutions accessibles, joyeuses... C'est pour cette raison que Mélanie et Cyril ont montré ces personnes qui agissent sans que ce soit douloureux. Il n'est pas forcément nécessaire de tout quitter, de changer de vie, de vivre isolé dans une ferme en attendant l'autosuffisance... Toutes les initiatives présentées sont à la portée de tous, et peuvent être mises en place dès demain.

La narration de DEMAIN est très pédagogique. Mélanie y joue la candide et Cyril le pédagogue.

Mais le film n'est pas seulement didactique. Le but premier est de raconter une histoire.

Cyril Dion dit s'être inspiré d'un essai de Nancy Huston, « L'espèce fabulatrice » qui montrait à quel point les êtres humains se construisent autour de fictions individuelles et collectives. Le monde d'aujourd'hui est né du mythe du progrès, qui est un récit auquel nous avons tous largement adhéré. Impulser un nouvel élan nécessite avant tout de construire un nouveau récit.

C'est pourquoi les réalisateurs ont opté pour la forme du road-movie, au cours duquel on suit les aventures de l'équipe du film dans chaque nouveau lieu. Ensuite, il a fallu rendre accessible et simple des sujets parfois arides comme la création monétaire. Pour y parvenir, Cyril et Mélanie ont beaucoup échangé au cours de la phase préparatoire du film. Ces conversations ont été fondamentales dans la recherche du bon angle d'explication de chaque problématique, afin de se garantir d'être compréhensibles par le plus grand nombre

Les initiatives exposées dans le film sont inspirantes. Bien entendu, elles ne peuvent suffire à éviter l'effondrement prévu par tant d'études notamment celle qui a servi de point de départ à l'écriture du film. L'intention des auteurs n'était pas de fournir la réponse absolue à l'effondrement mais de raconter une nouvelle histoire. Contribuer, même modestement, à l'émergence d'une nouvelle culture, de nouvelles représentations du monde.

« Nous avons d'abord besoin de changer d'imaginaire, de culture et, à chaque époque, cela a été de la responsabilité des artistes (parmi d'autres) de produire des livres, des films, des tableaux, des chansons… qui décrivent ces mutations. » Cyril Dion

D'ici vingt ou trente ans, lorsque les ressources seront de plus en plus rares, que les réfugiés climatiques seront encore plus nombreux qu'aujourd'hui, que les rendements agricoles chuteront, il n'y aura pas d'autre voie possible que de changer. Toutes ces initiatives vont dans le sens de l'Histoire, nous n'avons pas le choix. Elles sont les prémices d'une nouvelle civilisation. Toutes les personnes que Cyril et Mélanie ont rencontrées ont parlé de résilience.

Mises bout à bout, les initiatives comme la permaculture, les monnaies locales, les énergies renouvelables, dessinent un monde possible. Ce qui peut paraître démotivant, c'est qu'il ne s'agit que d'initiatives isolées, mais elles ne demandent qu'à être réunies. Il y a déjà un monde qui existe, des solutions déjà disponibles, dans tous les domaines, et qui peuvent inspirer chacun.

Comment faire le jour où tout se casse la figure ? Comment continuer à manger ? Comment produire de l'énergie ? Comment faire pour qu'un minimum d'économie survive ? Ces questions préoccupent des personnes qui ne se connaissent pas du tout et qui vivent dans dix pays différents. Elles disent toutes la même chose. C'est un des axes les plus forts du film : la diversité, le désir d'autonomie, la création de communautés humaines pour entrer dans l'action.

DEMAIN, L'ENVERS DU DÉCOR

Un film réalisé par Mélanie Laurent et Cyril Dion

Mélanie Laurent et Cyril Dion n'avaient jusqu'alors jamais travaillé ensemble. La répartition des tâches n'a pas été évidente. Au début, ils pensaient tout faire à deux, puis ont dû apprendre à se répartir le travail...

D'un point de vue opérationnel, Mélanie a plutôt pris les rênes du tournage et Cyril du montage. Pour autant, chacun consultait l'autre et enrichissait son travail. Ils se donnaient les directions générales et validaient ensemble le résultat.

Mélanie s'est concentrée sur la forme, sur la partie artistique, le découpage des images. Chaque soir, Cyril expliquait à l'équipe ce qu'ils allaient filmer le lendemain, les personnes qu'ils allaient rencontrer, ce qu'il voulait raconter. Ensuite, Mélanie et Alexandre Léglise, le chef opérateur, découpaient les séquences et réfléchissaient à la meilleure façon de mettre en image chaque initiative, dans sa spécificité. En Scandinavie, par exemple, ils ont utilisé un optique à bascule pour obtenir des flous très doux qui apportaient une dimension onirique et poétique. D'une manière générale, ils voulaient à la fois coller à la réalité et apporter un supplément d'âme, une touche artistique.

Quant à Cyril, il avait le temps et l'espace pour nouer une relation avec ceux qu'ils allaient filmer, préparer les interviews. Il tenait à ce qu'à l'image, on sente qu'une vraie rencontre avait lieu, que quelque chose d'intime se produisait. Il fallait que tout cela soit vivant, qu'on sente les lieux, les atmosphères. Il était important que les personnages ne racontent pas ce qu'ils font, mais qu'on les voit faire. Par exemple, dans l'école finlandaise, au-delà de leur pratique éducative on sent que les gens sont heureux, que quelque chose de différent s'y passe.

Mélanie et Cyril ont filmé les gens dans leur vie sans trop les mettre en scène. Dans la ferme du Bec Hellouin, ils ont d'abord demandé à Charles et Perrine leur programme de la journée pour filmer ce qu'ils allaient faire. En Inde, ils ont accompagné les gens dans leur quotidien.

« Et tout était tellement beau qu'il suffisait parfois de poser la caméra en extérieur. La lumière, les couleurs, tout était déjà là... » Mélanie Laurent

Un mode de financement bien particulier

Une autre particularité du film est son mode de financement. Au-delà des modes classiques de financement, le film est aussi celui de 10 266 « co-producteurs ». Pour amorcer le financement, Mélanie et Cyril ont lancé une campagne sur la plateforme de crowdfunding Kiss Kiss Bank Bank. L'objectif était de réunir 200 000 € en deux mois. Ils ont été obtenus en deux jours. Et à l'issue des deux mois, près de 450 000 € avaient été récoltés. C'est le record mondial de la levée de fonds pour un documentaire.

Le résultat était relativement inespéré. La grande force de DEMAIN, c'est que c'est aussi le film de milliers de citoyens qui ont aidé à le financer. Près d'un tiers des donateurs ont demandé qu'en échange de leur don, des arbres soient plantés. Non seulement, ils ont cofinancé le film mais en plus, ils n'ont rien voulu en retour.

Puis d'autres partenaires sont arrivés (France 2, Orange Cinéma Séries, l'Agence française de développement, Colibris, la fondation AKUO, le réseau Biocoop, l'énergéticien Enercoop, Veja, Léa Nature, Distriborg, Hozhoni, Féminin bio...). Il fallait que le financement soit aussi « vert », aussi cohérent que possible. Avec un budget d'environ 1,4 million d'euros, c'était envisageable. C'est un ami de Cyril qui, le premier a donné 10 000 €, soit un tiers de ses économies, qui ont permis de filmer les images du teaser et donc de lancer la campagne de financement participatif.

Dès le début, l'idée du film suscitait l'enthousiasme mais pas le financement correspondant. Ce n'est pas avec un documentaire que l'on gagne de l'argent au cinéma. Ceux qui accompagnaient le film ne savaient absolument pas ce que le résultat donnerait, ils ont accordé une confiance totale aux réalisateurs.

Mélanie et Cyril sont arrivés sur le premier lieu de tournage, à Détroit, au lendemain de la levée de fonds. Très excités d'avoir réuni la somme voulue en 48 heures, ils craignaient toutefois de ne pas être à la hauteur de l'attente de leurs donateurs.

Le rôle de la musique

Au-delà des personnages filmés, une voix accompagne le film dans sa progression, c'est celle de Fredrika Stahl qui signe 19 morceaux dans le film. Après avoir été mise en relation avec Cyril via un ami commun, elle a spontanément envoyé aux réalisateurs une chanson : « World to come », qui disait qu'il n'y avait aucun monde à venir... C'était à l'opposé du propos du film. Mais elle était si jolie qu'ils ont tout de même essayé de monter cette chanson juste après le démarrage du film et cette étude sans espoir. Et cela a tellement bien fonctionné qu'ils ont demandé trois autres essais à Fredrika. Elle n'avait vu aucune image pourtant, à chaque fois, elle visait juste. Ils ont continué à travailler à distance : Mélanie et Cyril lui envoyaient des séquences, elle leur renvoyait des morceaux. Sa voix et sa musique sont presque un personnage à part entière et donnent une véritable identité au film.

Fredrika Stahl avait tout juste dix-huit ans lorsqu'elle a commencé l'écriture de son premier album qui aura nécessité près de quatre ans pour voir le jour. Après ce chapitre initial, la musicienne affiche une cadence régulière, elle sort un nouveau disque tous les deux ans. Depuis 2010, Fredrika Stahl a connu le succès avec son album **Sweep me Away**, porté par le petit carton de **Twinkle Twinkle Little Star**, variation autour d'une comptine anglaise qui avait été choisie par une célèbre marque pour illustrer une publicité. Fredrika a également enchaîné près de 150 concerts, se produisant en duo ou accompagnée d'un groupe, en France, en Angleterre, en Pologne, en Allemagne, en Turquie et en Algérie. Pour le projet Pop'pea, qui revisitait, dans une version rock, le Couronnement de Poppée de Monteverdi, elle a en outre foulé la scène du Théâtre du Châtelet aux côtés de Benjamin Biolay et de l'ex-Libertines Carl Barat.

© Jérémie Fontaine

DEMAIN, UN FILM ENGAGÉ

Le film sera présenté à la Conférence de l'ONU pour le climat, la fameuse COP21, qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Le système des Nations Unies fonctionne par consensus et il existe des points de blocage majeurs, ou des pays, comme le Canada et son exploitation des sables bitumineux. On peut alors espérer que les négociateurs parviendront à les dépasser et que la COP 21 sera un moment de mobilisation et de sensibilisation très fort, contrairement à ce qui a pu se passer en 2009, au lendemain du sommet de Copenhague.

Là où les États ont échoué, les villes peuvent prendre le relais. C'est ce que dit l'un des adjoints au maire de Copenhague dans le film : tout ce qu'ils ont entrepris s'est fait en réaction à l'échec du sommet de 2009. Le modèle de la ville « zéro déchet » déployé à San Francisco s'est exporté dans dix autres villes américaines. Beaucoup d'élus se sont réveillés, et attendent que les États prennent l'initiative. Tous ces modèles coopératifs peuvent être rentables, il n'y a plus qu'à convaincre les élus et les citoyens que c'est le cas. Pour que des gens acceptent des éoliennes près de chez eux, il faut les impliquer dès le départ, faire en sorte qu'une partie leur appartienne et que cela leur rapporte quelque chose.

C'est ce qui a fait le succès de l'éolienne en Allemagne et au Danemark. À Copenhague, la municipalité a investi des sommes très importantes pour rénover le chauffage collectif. Au départ, la population n'était pas d'accord, à l'arrivée, les habitants paient 60 euros par mois pour chauffer 100 m2, c'est à dire trois fois moins que la moyenne française.

Le monde manque d'initiatives réjouissantes faciles à mettre en place et qui donnent des idées. C'est ce que disent deux des personnages, Mary et Pam, les créatrices des incroyables comestibles : il faut commencer dans sa rue, dans son quartier, avec ses voisins, puis mobiliser les chefs d'entreprise, les élus locaux. Quand les gens commencent à faire quelque chose, ils ne s'arrêtent plus, ils continuent, échangent leurs idées, expérimentent, partagent.

DEMAIN, UN ENSEMBLE DE SOLUTIONS

Cyril Dion est, avec Pierre Rabhi, l'un des co-fondateurs du mouvement Colibris. Cette organisation tire son nom d'une légende amérindienne : Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

C'est par le prisme du colibri qu'il faut voir DEMAIN. Le film est un échantillon de solutions mais il est évident que les deux coréalisateurs n'ont pas pu lister l'ensemble des initiatives à travers le monde mais en présentent un certain nombre. Le film a été tourné dans 10 pays et est donc le fruit de la rencontre avec de nombreux intervenants, qui, à travers le monde, proposent des solutions locales.

POUR RACONTER CETTE HISTOIRE, L'ÉQUIPE S'EST RENDUE DANS 10 PAYS : LA FRANCE ET L'ÎLE DE LA RÉUNION, LE DANEMARK, LA FINLANDE, LA BELGIQUE, L'INDE, LA GRANDE-BRETAGNE, LES ETATS-UNIS, LA SUISSE, LA SUÈDE ET L'ISLANDE...

Le film est construit autour de 5 chapitres couvrant une partie des champs de nos vies quotidiennes, et proposant, dans chacun de ces domaines, des solutions. Voici les portraits d'un certain nombre d'intervenants du film.

LE CONSTAT

ANTHONY BARNOSKY ET ELIZABETH HADLY

Chercheurs

Elizabeth Hadly travaille à l'université Stanford dans le département des sciences environnementales.

Elle s'est spécialisée dans l'évolution des vertébrés et notamment des mammifères sur le continent américain, en Inde et au Costa Rica. Elle étudie l'écologie des vertébrés sous l'influence du réchauffement climatique. Son époux, Anthony D. Barnosky est chercheur en paléontologie mais aussi professeur de biologie intégrative à l'université de Berkeley en Californie. Il a passé plus de trente ans à analyser les changements climatiques du passé à l'échelle de la planète et leur influence sur l'évolution des espèces, mais surtout les enseignements à tirer du passé.

En 2010, Elizabeth Hadly et Anthony Barnosky participent avec une vingtaine d'autres scientifiques à un atelier de l'Université de Berkeley dans le cadre d'une initiative de recherche du campus.

Il en ressortira une étude signée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs reconnus qui sera publiée en juin 2012 dans la revue scientifique **Nature** sous le nom « Approaching a state shift in Earth's biosphere ».

L'article aura un impact mondial immédiat. Le constat est simple : si nous ne changeons pas nos habitudes, nous assisterons au probable effondrement des écosystèmes à l'horizon 2040-2100.

Les causes identifiées sont multiples : accélération de la perte de la bioversité, fréquence accrue des épisodes climatiques extrêmes, modifications rapides des flux de production et de dépense d'énergie, etc... Les chercheurs mettent en lumière qu'un basculement brutal et global est possible. L'humanité est devenue une puissance géologique, au même titre qu'un volcan ou une météorite, si elle continue comme elle l'a toujours fait, elle va au-devant de très mauvaises surprises, comme des déstabilisations économiques et politiques qui dégraderont radicalement notre qualité de vie. Pour la première fois, un effondrement global des écosystèmes apparaît plausible à des scientifiques.

Même s'il est difficile de prévoir en quoi consistera le nouvel équilibre, tout laisse penser que nous ne pourrons plus vivre nos civilisations telles que nous les connaissons. L'évènement se produirait non pas en quelques siècles mais en quelques années, ce qui rendrait impossible toute adaptation concertée.

En dépit de ce constat, Elisabeth et Anthony refusent de renoncer à l'espoir. « Les humains sont assez intelligents, et si nous multiplions vite des actions positives, nous pourrions peut-être inverser le cours des choses. »

C'est de cette étude qu'est né le projet de DEMAIN et par laquelle le film commence, exposant ensuite des solutions diverses déjà mises en œuvre à travers le monde.

AGRICULTURE

VANDANA SHIVA
Ecrivain, fondatrice de Navdanya

Chez les personnalités qui comptent dans la galaxie écologiste, la militante et activiste indienne Vandana Shiva fait autorité. Depuis plus de trente ans, elle se consacre à la lutte pour la souveraineté alimentaire et pour la défense de la biodiversité sous toutes ses formes. Elle s'est fait connaître en France pour avoir férocement dénoncé la mainmise des biotechnologies - via les OGM - sur le destin des paysans indiens. En vingt ans, sa fondation Navdanja (« neuf graines », en Hindi) a aidé plus de 120 communautés à mettre en place leur banque de semences et a formé plus de 500 000 paysans à l'agriculture biologique et à l'importance du droit aux semences et à la sécurité alimentaire.

Le programme se mobilise au niveau national et international pour défendre la souveraineté alimentaire et lutter contre toutes formes de marchandisation et d'appropriation des ressources naturelles.

Féministe convaincue, cette physicienne et philosophe de formation défend les femmes qu'elle considère comme gardiennes des savoirs traditionnels et de la diversité. Sources fertiles et créatrices de la vie, elles sont chargées de maintenir leur foyer en assurant son approvisionnement en eau et en nourriture. En Inde, elles sont depuis toujours responsables des semis, de la récolte et de la conservation des semences. Malgré leur rôle essentiel de gardiennes de la biodiversité et des savoirs traditionnels, elles sont exclues des discussions et des projets sur le développement.

Vandana Shiva a gagné une stature internationale en recevant en 1993 le Right Livelihood Award, considéré comme le prix Nobel alternatif en matière d'environnement.

CHARLES ET PERRINE HERVÉ-GRUYER
Ferme du Bec Hellouin

Rien ne prédestinait Perrine et Charles Hervé-Gruyer à devenir paysans.

En 2004, cette ancienne juriste internationale et cet ex-marin ont posé leurs valises sur un petit bout de campagne normande pour en faire une ferme maraîchère, la ferme du Bec Hellouin. En se promenant à Cuba, au Japon, aux États-Unis mais aussi en France, le couple a combiné une multitude de pratiques culturales pour cueillir les fruits de l'abondance naturelle si bien qu'aujourd'hui, leur ferme fait référence en matière de maraîchage bio.

La démarche de Perrine et Charles Hervé-Gruyer repose sur la permaculture. Son principe : prendre la nature comme modèle et concevoir des installations humaines fonctionnant comme des écosystèmes productifs et économes en ressources. Cette agriculture se pratique sans aucun intrant, ni pétrole, ni produits phytosanitaires, ni mécanisation ou motorisation. Les résultats obtenus à la ferme du Bec Hellouin, grâce à l'énergie du soleil, stupéfient aujourd'hui les agronomes. Charles et Perrine produisent des récoltes abondantes et de qualité, tout en créant de l'humus, en protégeant la biodiversité, en embellissant les paysages, en stockant du carbone dans les sols et les arbres. Aujourd'hui, la ferme du Bec-Hellouin passionne les agronomes qui découvrent une productivité sans pareille et fascine les naturalistes qui s'étonnent de voir autant d'espèces sur des parcelles cultivées.

Un programme de recherche mené conjointement par l'Inra et AgroParisTech est venu valider l'approche de Perrine et Charles. En travaillant manuellement une parcelle de 1000 m2, le chiffre d'affaire annuel dégagé a été de 54000 euros pour 1600 heures de travail dans les jardins et 2400 au total. Ainsi, une petite surface de maraîchage bio, cultivée selon les principes de la permaculture, peut créer une activité à temps plein. Une petite révolution dans le monde paysan qui promet des millions d'emplois à la clef.

OLIVIER DE SCHUTTER
Juriste, Professeur de Droit International

Olivier de Schutter a été durant six ans le rapporteur spécial des Nations-Unies sur le droit à l'alimentation. Durant son mandat, il n'a eu de cesse d'alerter les Nations-Unies sur un modèle agricole à bout de souffle, qui affame près de 800 millions de personnes dans le monde et affaiblit près de 2,5 milliards d'individus. Défenseur assumé de l'agro-écologie, une série de techniques agronomiques prenant également en compte le développement rural, la santé des populations ou le maintien des fermes familiales, Olivier de Schutter dénonce encore la force des lobbies qui bloquent tout changement, dans le secteur agricole comme énergétique. Partisan d'une nouvelle redistribution des richesses, il affirme que la faim et la malnutrition sont des questions politiques, que les solutions techniques sont là mais que les gouvernements détournent les yeux du problème. « Avec quelques décisions courageuses, affirme-t-il, le problème de la faim pourrait être résolu. »

ÉNERGIE

THIERRY SALOMON
Ingénieur énergéticien

Cofondateur de l'Institut Negawatt, Thierry Salomon est un infatigable promoteur des économies d'énergie. Les maîtres mots de son combat : sobriété et efficacité énergétiques. Pour l'ingénieur, face à l'urgence climatique et à l'épuisement des ressources, le soleil ou le vent, énergies de flux illimités, doivent prendre le relais face aux énergies de stock comme le gaz, le pétrole ou l'uranium. Thierry Salomon a largement contribué à diffuser le concept du « negaWatt » qui désigne le watt que l'on n'a pas besoin de produire puisqu'on ne le consomme pas. Pour lui, les gisements de « negaWatts » sont tels en France que l'on pourrait économiser 50% de l'énergie produite.

Au sein de l'association, Thierry Salomon a coordonné un scénario montrant le possibilité de se passer de l'énergie fossile et nucléaire d'ici 2050 dans l'ensemble du pays. Il a participé aux travaux du Grenelle de l'environnement et au débat sur la transition énergétique de 2013.

ROBERT REED
Porte-parole de la coopérative Recology

Robert Reed est le porte-parole de la coopérative Recology, créée en 1921, et qui a permis la mise en oeuvre de la démarche « zéro déchet » de la ville de San Francisco. Objectif affiché : recycler 100% des déchets à l'horizon 2020. Le défi semble à la portée de la ville : en quelques années, San Francisco est parvenue à détourner 80% des déchets enfouis vers la réutilisation, le compostage et le recyclage.

Plus de 21 programmes ciblés - pour les restaurants, les ménages, les entreprises, les bureaux, etc. - ont permis de faire adopter les bons gestes dans chaque secteur. Une fiscalité incitative est venue parachever le tout : moins de déchets, c'est moins de dollars à payer et les habitants ont joué le jeu sous peine de devoir s'acquitter d'amendes variant entre 100 et 1000 dollars ! Le compost produit par le million d'habitants fait le bonheur des maraîchers ou des vignerons locaux.

La ville s'est également lancée dans le défi « zéro gaspillage », en mettant en place des mesures ambitieuses de réduction à la source des déchets : interdiction des sacs plastiques dans les supermarchés, des emballages en polystyrène et des bouteilles d'eau en plastique dans les espaces publics, intégration de critères de réemploi dans les commandes publiques...

Ville emblématique du zéro déchet, San Francisco montre non seulement la faisabilité d'une démarche Zero Waste, mais aussi tous les bénéfices qui en découlent : créations d'emplois locaux, réduction des pollutions et des coûts de traitements, revenus supplémentaires issus du compostage... de quoi redynamiser un territoire en impliquant tous les acteurs.

JAN GEHL
Architecte, urbaniste

Pour comprendre ce que fait Jan Gehl, il suffit de se rendre à Copenhague, la capitale du Danemark. Là-bas, le murmure de la ville est plus doux qu'ailleurs. Et pour cause : plus d'un tiers des déplacements quotidiens se font sur une selle de vélo (un déplacement sur deux en centre-ville). En privilégiant les modes de transport doux, les autorités de la ville évitent aujourd'hui 90 000 tonnes de CO2 par an !

Architecte et urbaniste, Jan Gehl a mis la vie locale et les habitudes des gens au cœur de ses réflexions. Depuis qu'il a publié **La vie entre les bâtiments** il y a quarante ans, Gehl a réalisé plusieurs projets reconnus pour la qualité des espaces publics en milieu urbain, plaidant pour le confort et la sécurité des piétons avant tout. Il se concentre sur la relation entre l'environnement bâti et la qualité de vie des gens, mettant les bâtiments au service des habitudes de vie, et non l'inverse. Revitalisation des espaces publics, aménagements piétonniers au centre des villes anciennes, développement des transports publics, intensification de l'usage du vélo... Jan Gehl n'a de cesse d'essaimer sa vision à travers le monde. Melbourne (Australie), Christchurch (Nouvelle-Zélande), Mexico city (Mexique), Istanbul (Turquie) ou Chongqing (Chine)... ont toutes eu recours à ses services. En 2007, Michael Bloomberg, le maire de New York a sollicité Gehl pour la planification urbaine de la grosse pomme. La ville a développé 400 kilomètres de pistes cyclables, fermé des sections de Broadway et de Times Square aux voitures et créé de nouveaux espaces verts.

ÉCONOMIE

ROB HOPKINS

Enseignant en permaculture, Créateur du mouvement des villes en transition

En 2006, une évidence met Rob Hopkins en action : les gestes du quotidien les plus simples dépendent du pétrole. Pour nous nourrir, nous chauffer ou nous déplacer, nous avons recours à une énergie qui viendra immanquablement à disparaître. Comment se débarrasser de cette addiction au pétrole ? Comment rendre nos communautés résilientes face au double défi du pic pétrolier et des changements climatiques ? C'est en voulant répondre à ces questions que Rob Hopkins a fondé le mouvement des villes en transition. Objectif : réduire la dépendance au pétrole à l'horizon

2050. Il transforme alors sa ville Totnes, située dans le Devonshire en Grande-Bretagne, en laboratoire de la transition. Formateur en permaculture, Hopkins commence par multiplier les jardins partagés dans toute la ville, en incitant les détenteurs de parcelles à les prêter à ceux qui n'en disposent pas. Le mouvement s'étend jusqu'à la sphère économique puisque Totnes crée une monnaie locale, la livre de Totnes (le totnes pound), adoptée par plusieurs dizaines de commerçants dans le centre-ville et qui permet de relocaliser les richesses. Actif dans le domaine de l'énergie et des transports, le mouvement compte aujourd'hui près de 1200 initiatives dans le monde entier.

EMMANUEL DRON

PDG de la société POCHECO

« Il est plus économique de produire de manière écologique. » Tel est le leitmotiv du PDG de Pocheco, une entreprise du Nord-Pas-de-Calais spécialisée dans les enveloppes. Depuis vingt ans, il applique des principes « écolonomiques » à son activité, c'est à dire guidés par les trois piliers du développement durable : préservation de l'environnement, respect des salariés et du dialogue social, gains de productivité. En clair, il est devenu maître dans l'art de dépenser moins en étant plus vert, il réconcilie économies et écologie, ressources humaines et activité bénéficiaire. Emmanuel Druon est de ces patrons qui donnent envie d'aller travailler ! L'usine Pocheco ressemble à une vitrine de l'écologiquement correct : tout, ou presque, est recyclé, les déchets sont utilisés comme des ressources, papier, encre et électricité proviennent de sources renouvelables. La toiture végétalisée attire la biodiversité tout en isolant les ateliers. En récupérant les eaux de pluie, l'usine est devenue quasi-autonome en eau, elle est aussi surplombée de ruches et bordée par un verger. Pocheco consomme 10500 tonnes de papier chaque année mais replante jusqu'à 110000 arbres par an, au gré des commandes. Emmanuel Druon montre qu'une direction écologique et sociale et la participation de tous donnent du sens au travail de chacun et permettent une constante amélioration des relations humaines, donc de l'efficacité. Il est auteur d'un ouvrage paru aux éditions Actes Sud, Le syndrome du poisson-lune, sorte de manifeste d'anti-management dans lequel il relate son expérience.

BERNARD LIETAER

Economiste

Bernard Lietaer est au centre de toutes les questions économiques depuis plus de 40 ans par le biais de ses fonctions successives. En 1971, alors que Bernard Lietaer, fraîchement diplômé du MIT commence sa carrière dans le management, la publication de sa thèse de fin d'études le propulse sur le devant de la scène économique. Une banque américaine acquiert l'exclusivité sur les méthodes employées dans sa thèse, ce qui l'amènera à former une partie du personnel de cette même banque puis à embrasser une autre carrière, contraint par une clause de non-concurrence. Après avoir travaillé pour une compagnie minière au Pérou, puis pour le gouvernement péruvien après la nationalisation de la compagnie minière, il décide de retrouver sa Belgique natale, et prend le poste de Professeur d'Economie Internationale à l'Université de Louvain. Il publie durant son professorat plusieurs ouvrages, dont le premier en 1979 qui annonce la crise de la dette d'Amérique Latine qui aura lieu au début des années 80.

Il devient rapidement le spécialiste des questions monétaires internationales, tant et si bien que la Banque Nationale de Belgique (B.N.B.) lui propose un poste de haute fonction. Pendant sa carrière à la BNB, il participera à la création de l'Euro et occupera également la position de Président du Système de Paiement Électronique de Belgique. Après 5 ans en poste, Bernard Lietaer ayant acquis la conviction qu'une Banque Centrale n'existe que pour perpétuer un système en place et non pour l'améliorer, il décide de quitter ses fonctions. Il a par la suite co-fondé GaiaCorp et dirigé des fonds de monnaies, dont l'un d'eux, Gaia Hedge II sera reconnu comme le plus performant du monde sous sa direction de 1987 à 1991. En 1992, Bernard Lietaer est élu « meilleur trader de monnaies du monde » par le magazine Business Week. En 2012, il était l'auteur principal d'une publication du Club de Rome, « Monnaie et stabilité : le lien manquant », qui annonçait que les années 2007 à 2020 seraient une grande période d'agitation financière et d'écroulement monétaire graduel.

Bernard Lietaer est l'un des plus grands défenseurs des monnaies complémentaires, et en particulier des monnaies régionales. Il est également convaincu de la corrélation entre la monnaie que nous utilisons et le paysage communautaire et écologique dont nous faisons partie.

DÉMOCRATIE

DAVID VAN REYBROUCK
Historien, écrivain

Chacun peut le constater, la vie politique contemporaine est dans une impasse. De moins en moins de citoyens se rendent dans les urnes, les rangs des partis s'amenuisent et les choix électoraux s'apparentent souvent à des caprices circonstanciels. Pour déjouer ce « syndrome d'épuisement démocratique » comme il l'appelle, l'historien et écrivain belge David Van Reybrouck propose un principe qui fut en vogue en Grèce Antique : le tirage au sort. Car introduire une part de hasard dans nos institutions représentatives ne pourrait que vitaliser la démocratie. La dérive oligarchique des démocraties occidentales est dénoncée depuis longtemps et il n'est pas absurde de l'imputer au mécanisme électoral, fait de clientélisme et de renvois d'ascenseur... Dans cette forme de démocratie participative et délibérative, des citoyens tirés au sort prêteraient main forte aux élus. En redonnant une place à des citoyens issus de tous les milieux et de toutes les strates professionnelles, on redonnerait la voix au peuple pour prendre les décisions qui le concernent.

ELANGO RANGASWAMY
Ancien maire de Kuttambakkam (Inde)

Dans le village de Kutthambattam dans l'état du Tamil Nadu, un ancien ingénieur de l'industrie chimique a transformé la destinée de ses 5000 habitants. Alors que le village était sujet à la violence, au commerce illicite d'alcool et à la pollution, il est devenu au fil des ans un modèle de démocratie participative. Depuis 1996, Elango Rangaswamy préside l'assemblée des cinq sages (Panchayat), le système de gouvernement local en vigueur dans les villages indiens. Mais il a décidé d'impliquer tout le monde dans son projet de gouvernance. Pour lutter contre la criminalisation, il a lancé la construction de logements pour les communautés les plus pauvres, en insistant sur la mixité entre castes. Il a également demandé aux villageois de participer à la réparation des services d'assainissement, des routes et des éclairages. Désormais, 100% des enfants sont scolarisés. Lorsqu'il découvre qu'environ 80% des biens consommés dans le village peuvent y être produits par les villageois eux-mêmes, il se lance dans une entreprise de relocalisation de l'économie. Avec sept ou huit villages alentour, Kutthambattam constitue une zone de libre-échange. L'argent est alors investi directement dans le développement local.

ÉDUCATION

KARI LOUHIVUORI

Principal de la Kirkkojarvi Comprehensive School à Espoo (Finlande)

Il y a une quarantaine d'années, la Finlande s'est penchée sur les réformes nécessaires à son système éducatif dans le cadre d'un plan de sortie de la crise économique et a fait le pari d'une école publique égalitaire. Ce n'est que dans les années 2000 que le pays prit la pleine mesure du succès de cette entreprise, quand les premiers résultats du PISA (Programme for International Student Assessment), un test évaluant les connaissances des enfants de 15 ans dans différents pays, révélèrent que les finlandais étaient les meilleurs jeunes lecteurs au monde. Trois ans plus tard, ils étaient les meilleurs en mathématiques. Et en 2006, la Finlande était en tête pour les sciences, devançant 47 autres pays.

Kari Louhivuori est le principal de la Kirkkojarvi Comprehensive School, à Espoo, dans la région d'Helsinki. La philosophie de l'école est simple : apprendre aux enfants comment apprendre, les préparer à la vie. Si une méthode ne fonctionne pas avec un élève, c'est que la méthode ne lui est pas adaptée. Lorsque l'un de ses élèves originaire du Kosovo est en échec scolaire complet après plusieurs approches tentées par les professeurs, Kari Louhivuori n'hésite pas à prendre des mesures extrêmes pour la Finlande : il le fait redoubler, ce qui est très rare voire obsolète dans ce système éducatif. Il décide alors d'en faire son étudiant personnel. Le jeune Besart, quand il n'étudie pas la science, la géographie ou les mathématiques, est assis à côté de Kari lorsque celui-ci enseigne, et il lit lentement un à un les livres qu'on lui donne, pour finalement les dévorer par dizaines. À la fin de l'année, ce fils de réfugiés de guerre kosovars a adopté la langue locale et réalisé qu'il pouvait comme tous les autres apprendre ce qui lui était enseigné à l'école. Cet exemple individuel en dit long sur les raisons du succès du système éducatif. Dans l'établissement dirigé par Kari Louhivuori, 43% des élèves sont issus de l'immigration. Un grand nombre d'entre eux ne parlent pas le finnois à leur arrivée à l'école. Les professeurs de Kirkkojarvi se sont adaptés au nombre particulièrement important d'enfants ne parlant pas leur langue. Ils ont créé des « classes préparatoires » qui permettent aux enfants de commencer un apprentissage en arts, en sport et en travaux pratiques, tout en appréhendant la langue finnoise. Ils intégreront plus tard d'autres matières, lorsque leur maîtrise du finnois le leur permettra. Ces classes sont prises en charge par un professeur spécialisé dans l'apprentissage multi-culturel. À Kirkkojarvi comme dans tous les établissements de Finlande, il n'y a pas de tests standardisés, que ce soit pour les professeurs ou les élèves. Pas d'inspecteur de l'éducation nationale, pas d'examen de fin d'année. Le seul test standardisé est celui qui marque la fin du lycée. Avant cela, et à partir du CM2, les élèves peuvent participer à des tests de fin d'année si le professeur accepte la participation de sa classe, mais c'est plutôt par curiosité que par esprit de compétition, les résultats n'étant pas publiés. Louhivuori, comme le reste du corps enseignant, a du mal à comprendre la fascination des autres pays pour les tests standardisés, estimant en savoir bien plus sur ses élèves que ne lui apprendrait n'importe quel test. La Finlande fait aujourd'hui figure d'exception éducative, et intrigue autant qu'elle fascine par ses méthodes pédagogiques et ses résultats exceptionnels

DEMAIN ÉGALEMENT EN LIBRAIRIE

Les éditions Actes Sud publieront le 18 novembre deux ouvrages autour du film DEMAIN de Cyril Dion et Mélanie Laurent, le premier dans la collection Domaine du Possible, le deuxième destiné au jeune public dès 7 ans chez Actes Sud Junior et aux Éditions de l'Amandier.

OUVRAGE ADAPTÉ AUX LYCÉENS

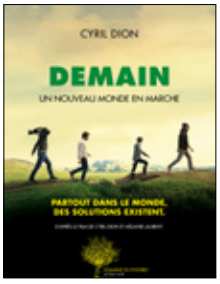

DEMAIN

Un nouveau monde en marche

Cyril Dion

Cet ouvrage est le récit de la genèse du film mais aussi des différentes étapes de ce voyage extraordinaire qu'a représenté le tournage. Il permet au lecteur d'approfondir les thématiques abordées dans le film et de découvrir des initiatives qui n'ont pas pu y figurer. En six grands chapitres — *Nous nourrir pour ne pas disparaître, Réussir la transition énergétique, Une économie pour demain, Réinventer la démocratie, Une nouvelle histoire de l'éducation, Commencer à s'y mettre* — Cyril Dion raconte ces rencontres hors du commun avec des femmes et des hommes qui changent le monde. Tantôt sur le mode du récit, tantôt sur celui du dialogue, en texte et en image, ce livre nous entraîne sur la voie du changement et de la transition, de l'espoir et de l'initiative, sur celle d'« un nouveau monde en marche ».

360 pages, format 14 x 19 cm, 50 illustrations quadri, 22 €
Collection **Domaine du possible**

Parution le 18 novembre 2015

OUVRAGE ADAPTÉ AUX PLUS JEUNES ÉLÈVES, DÈS 7 ANS

DEMAIN

Les aventures de Léo, Lou et Pablo à la recherche d'un monde meilleur !

Cyril Dion et Mélanie Laurent

Illustrations de Vincent Mahé

Lou et Pablo se font du souci : la planète va de plus en plus mal, et beaucoup de gens en souffrent. Pourtant il doit bien exister des solutions quelque part, non ?

Alors avec leurs parents, ils partent en voyage, à la rencontre d'hommes et de femmes qui ont inventé et mis en œuvre des projets pour améliorer le quotidien tout en préservant l'environnement : recycler la totalité de ses déchets, investir dans des sources d'énergie propres, cultiver des légumes sans abîmer la terre, changer la façon d'enseigner aux enfants…

Car, quand on unit ses idées et ses forces, ça marche : tous ces exemples le prouvent et donnent à tous, aux petits et aux grands, envie de s'y mettre aussi !

88 pages, format 16,5 x 23,5 cm, 21,00 €

Accompagné d'un CD La chanson de Léo, écrite et racontée par Mélanie Laurent, interprétée par Claire Keim

Parution le 18 novembre 2015

Retrouvez les ouvrages de quelques-uns des intervenants du film dans la collection Domaine du possible des éditions Actes Sud, co-animée par Cyril Dion et co-éditée par Colibris : Emmanuel Druon, Perrine et Charles Hervé-Gruyer, Rob Hopkins, Pierre Rabhi, Thierry Salomon et Vandana Shiva et ceux de David Van Reybrouck, également chez Actes Sud.

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC VOS ÉLÈVES

AUTOUR DE VOUS

Nous vous proposons, avec vos élèves, de vous renseigner sur les solutions locales déjà proposées par certains groupes ou certaines personnes dans votre ville ou votre département.
Observez et étudiez ces solutions en classe, et éventuellement rendez visite aux sites qui seront certainement ravis de vous accueillir et de partager avec vous leur engagement.

ET VOUS ?

ACTIONS INDIVIDUELLES
Des actions de tous les jours qui peuvent faire une différence. Vous pourrez évoquer ces quelques solutions en classe afin de sensibiliser vos élèves sur ces « petites » actions, qui, cumulées peuvent se révéler très efficaces.

Manger bio et peu de viande

→ Pourquoi ?

L'agriculture industrielle est responsable d'une majeure partie de la destruction écologique sur la planète, de la disparition de milliers d'espèces et de millions de paysans. Elle participe à l'épuisement des ressources en eau et contribue largement au réchauffement climatique.
L'élevage, à lui seul, est responsable de 18% des émissions de gaz à effet de serre. 65 milliards d'animaux sont élevés chaque année dans des conditions cruelles pour être abattus. Pour les nourrir, des millions d'hectares de forêts sont rasés pour faire pousser du soja et du maïs qui fatiguent et polluent les sols.
Quelques multinationales de l'agro-alimentaire contrôlent une majeure partie des semences, tandis que les géants de la grande distribution contrôlent une bonne partie de la production, de la distribution et des prix de la nourriture. Notre capacité à nous nourrir par nous-mêmes est donc de plus en plus limitée.

→ Comment ?

Cultiver et se former à la permaculture ou à l'agroécologie. Trouver des producteurs sur des marchés, dans des magasins bio indépendants, rejoindre ou lancer un groupe **Incroyables comestibles**, passer par des systèmes directs vers le producteur comme des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).
Sur le site internet du film, vous pourrez retrouver la carte des magasins et producteurs bio et locaux près de chez vous.

Acheter dans des commerces locaux et indépendants

→ Pourquoi ?
De très nombreuses études montrent qu'acheter dans une entreprise locale et indépendante créé 3 fois plus d'emplois, fait circuler 3 fois plus de richesses, permet de disposer de 3 fois plus de taxes locales pour faire vivre la collectivités, et rapporte 3 fois plus de dons pour les associations.
Sur 1 euro dépensé dans une multinationale, peu restera dans l'économie locale. Maintenir une économie locale, contrôlée par les habitants d'un territoire, limite les délocalisations.

→ Comment ?
Vérifier qui détient les entreprises auxquelles vous achetez et quelle est leur politique sociale et environnementale.

Réduire, réutiliser, recycler, réparer, partager...

→ Pourquoi ?
Dans le monde, dix millions de tonnes de déchets sont jetés chaque jour. Les décharges, les rivières, les forêts, les océans sont gorgés des rebuts de la société occidentale. En Afrique, ce sont des villes entières qui accueillent les vieux ordinateurs, téléviseurs, véhicules que nous n'utilisons plus, polluant les eaux, la terre, intoxiquant les enfants... Parallèlement, un tiers de la nourriture que nous produisons finit à la poubelle, alors que la majeure partie des ressources naturelles s'épuise.
Recycler crée 10 fois plus d'emplois que l'incinération.
Partager les objets plutôt que les posséder nous permettrait de réduire nos besoins de matières premières.
Zero Waste propose trois vidéos pour comprendre l'enjeu des déchets, à découvrir sur le site www.demain-lefilm.com

→ Comment ?
Apprendre à bien trier avec le guide du tri, téléchargeable sur notre site. Composter en ville ou dans son jardin. Partager plutôt qu'acheter.

ACTIONS COLLECTIVES

Voici des actions à faire ensemble pour commencer à construire des solutions.
Bien entendu, cette liste ne demande qu'à être enrichie. Nous vous proposons de nous envoyer toutes les solutions que vous aurez construites et mises en place avec vos élèves. Nous publierons vos textes et/ou photos et/ou vidéos sur notre site internet :
www.demain-lefilm.com/les-solutions

Transformer son quartier, son village, sa ville, son école en potager

En ville, les espaces verts sont très prisés. Et pour cause : calme et air pur ne font plus partie de notre quotidien. Re-végétaliser l'urbain, c'est remettre la nature au cœur de la ville. Cours, bords de fenêtre, murs et toits, terre-pleins, sont autant d'espaces dans lesquels nous pouvons réintroduire une biodiversité qui nous reconnecte au mouvement naturel des saisons et nous permet d'apprécier la beauté et la richesse du vivant.
Ces espaces peuvent devenir de véritables terrains d'expérience et de sensibilisation aux questions d'environnement, mais également des lieux d'expression, d'apprentissage, de production alimentaire, etc. Nous vous invitons à revégétaliser un espace de votre école et à nous envoyer vos photos.

Monnaie complémentaire (locale, d'entreprise, de temps...)

Il s'agit de monnaie non soutenue par un gouvernement et destinée à être échangée dans une zone restreinte. Les monnaies de ce type sont également appelées monnaies complémentaires. Elles prennent de nombreuses formes, aussi bien matérielles que virtuelles.
La monnaie peut-être un moyen de se réapproprier l'économie et de la rendre plus humaine. En effet, la monnaie locale permet de construire et de préserver l'intégrité d'un territoire et de s'ouvrir aux autres en échangeant ses richesses sans se mettre en danger. Le but n'est pas de concurrencer la monnaie nationale mais de créer une monnaie complémentaire qui puisse pallier les déficiences du système monétaire actuel devenu incontrôlable, en ces temps de crises économiques.
Sans créer une «monnaie» en tant que telle, vous pouvez envisager la mise en place d'un système d'échange de temps ou de contribution pour votre classe.

Pratiquer les méthodes d'une école alternative

→ Pourquoi ?

Aujourd'hui, il existe en France près de 700 écoles se revendiquant des pédagogies dites «nouvelles». Celles-ci sont souvent inspirées des pédagogies Freinet, Montessori et Steiner.
Le temps d'une heure, une journée, une semaine, vous pourrez essayer de mettre en place certains des principes de l'école alternative tout en exposant le modèle proposé aux enfants et les bénéfices que chacun pourrait en retirer.
L'agro-écologie, la valorisation des ressources naturelles, l'artisanat et le travail manuel, l'acquisition de compétences pratiques et techniques visant l'économie des ressources matérielles et énergétiques, « la sobriété heureuse », sont autant de connaissances et savoir-faire qui peuvent permettre l'éveil de vos élèves et complémentaires au programme classique.

→ Comment ?

- Favoriser la coopération dans la classe en amenant les enfants à s'entraider. Cela crée un environnement où les élèves sont acteurs de leurs apprentissages et apprennent à travailler avec d'autres dans un esprit de solidarité et non de compétitivité.
- Permettre aux enfants de se responsabiliser dès le plus jeune âge en mettant en place une organisation qui incite les enfants à s'exprimer, créer, partager et cheminer vers leurs propres centres d'intérêts.
- Equilibrer le travail intellectuel et le travail manuel en proposant aux enfants d'expérimenter ce qu'ils apprennent et de sortir du «tout théorique»
- Respecter le rythme de l'enfant : aider l'enfant à conquérir son autonomie en lui permettant de choisir librement son travail et d'exploiter ses capacités à son rythme.

INVITATION AUX AVANT-PREMIÈRES RÉSERVÉES AUX ENSEIGNANTS

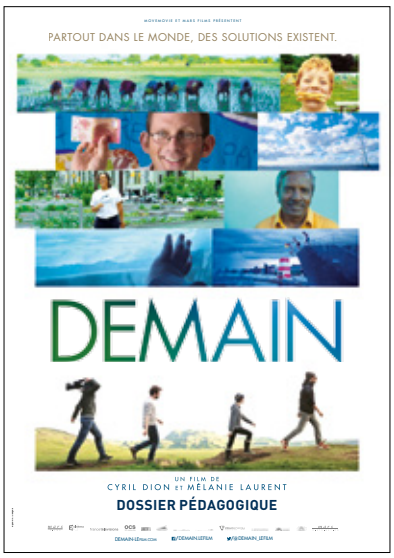

LE FILM SERA PROJETÉ EN AVANT-PREMIÈRE DANS LES VILLES SUIVANTES
LE DIMANCHE 29 NOVEMBRE.

BESANÇON	**NANCY**
BORDEAUX	**NANTES**
CAEN	**NICE**
CLERMONT-FERRAND	**ORLÉANS**
CRÉTEIL	**PARIS**
DIJON	**POITIERS**
GRENOBLE	**REIMS**
LILLE	**RENNES**
LYON	**ROUEN**
MARSEILLE	**STRASBOURG**
METZ	**TOULOUSE**
MONTPELLIER	**VERSAILLES**

Si vous souhaitez assister gratuitement à l'une de ces projections, merci de bien vouloir vous inscrire sur : **www.demain-lefilm.com/enseignants**

PROJECTIONS SCOLAIRES

LE FILM SERA À L'AFFICHE DANS UN CINÉMA PROCHE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT DÈS SA SORTIE, LE 2 DÉCEMBRE.
SI TEL N'EST PAS LE CAS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR QUE NOUS ORGANISIONS DES PROJECTIONS.
MARS FILMS : 01 56 43 69 57 – programmation@marsfilms.com

NOTE À L'ATTENTION DES PLUS JEUNES ÉLÈVES

Le film ayant été tourné dans de nombreux pays étrangers, il contient un certain nombre de témoignages sous-titrés, ce qui pourrait rendre la compréhension des plus jeunes plus complexe. Nous recommandons le film à partir de l'âge de 13 ans.

Rendez-vous dès maintenant sur **www.demain-lefilm.com/enseignants**
Vous pourrez y télécharger ce dossier d'accompagnement pédagogique.

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

“EXTRAORDINAIRE”
NEW YORK DAILY NEWS

“UN IMMENSE CHEF-D’ŒUVRE”
ROLLING STONE

“UN DRAME AUSSI PUISSANT QU’ACTUEL”
VARIETY

“LE FILM DONT TOUT LE MONDE VA PARLER”
COMPLEX

“LE MEILLEUR FILM DE L’ANNÉE”
IMDB

“TOTALEMENT NÉCESSAIRE”
LOS ANGELES TIMES

PAR LA RÉALISATRICE OSCARISÉE DE
DÉMINEURS ET ZERO DARK THIRTY

DETROIT

LA VÉRITÉ SUR UNE TRAGÉDIE DE L’HISTOIRE AMÉRICAINE

AU CINÉMA LE 11 OCTOBRE

L'HISTOIRE

Le film se focalise sur un des terribles évènements ayant eu lieu durant les émeutes de Détroit et les arrestations des civils qui ont divisé la population, ainsi que les conséquences.

L'été de 1967 a été un moment crucial dans l'histoire américaine lorsque le pays a été confronté à des troubles politiques et sociaux croissants: l'intensification de l'engagement de l'armée américaine dans la guerre du Vietnam et des décennies d'injustices raciales et de répression. La cause de cette insatisfaction et cette rage est due à la discrimination systématique, présente dans les grandes villes aux Etats unis, les disparités raciales dans la vie quotidienne et l'éducation, ainsi que le chômage croissant de la communauté afro-américaine.

Deux nuits après le début des émeutes de Detroit, un coup de feu retentit à proximité d'une zone de rassemblement de la garde nationale. La *Detroit Police department,* la *Michigan State Police,* la *Michigan Army National guard* et un agent de sécurité se rendent précipitamment sur les lieux, **l'Algiers Motel,** pour chercher et neutraliser un possible sniper. Violant les règles de procédure, plusieurs policiers interrogent de manière brutale et abusive, les clients du motel. Ils mettent en place un **« Death Game »** dans le but de les intimider et de les faire parler concernant le prétendu tireur et son arme. Plusieurs personnes seront battues pendant des heures avant d'être secourues. Et à l'issue de cette nuit d'horreur, trois jeunes garçons seront abattus de sang-froid sans qu'aucune arme à feu ne soit retrouvée.

LA RÉALISATRICE

Née en 1951 à San Carlos, en Californie, Kathryn Bigelow est une réalisatrice et scénariste américaine. Peintre avant de se lancer dans le cinéma, Kathryn Bigelow suit des cours au San Francisco Art Institute pendant deux ans puis reçoit une bourse du Whitney Museum de New York. Diplômée de la Columbia Film School, elle réalise, avec l'aide de Monty Montgomery, son premier long métrage LOVELESS en 1982. Elle a su s'imposer avec des films tous aussi différents les uns que les autres au cours de sa carrière. Elle se fait remarquer en 1987 avec AUX FRONTIERES DE L'AUBE, une modernisation du mythe vampire dont elle est aussi scénariste, puis poursuit en 1990 avec un Thriller policier BLUE STEEL. Mais c'est sans aucun doute POINT BREAK qui la révèle au grand Public en 1991 et qui est d'ailleurs considéré comme un gros succès commercial. Kathryn Bigelow marque les esprits également en 1995 avec son film d'anticipation STRANGE DAYS, écrit par son mari à l'époque : James Cameron. Sa carrière prend un nouveau tournant en 2009 lorsqu'elle réalise DÉMINEURS, fruit de sa première collaboration avec le scénariste Mark Boal. Le film est salué par la critique et remporte 6 oscars dont celui du meilleur film et de la meilleure réalisatrice. Elle devient ainsi la première femme à remporter l'oscar du meilleur réalisateur. En 2013 elle enchaine avec ZERO DARK THIRTY, un film politique qui retrace la traque d'Oussama Ben Laden et qui est à nouveau acclamé par les professionnels et nommé aux Oscars. Aujourd'hui, Kathryn Bigelow, revient avec ce nouveau film aussi poignant et haletant que les précédents et qui marque par la même occasion le 50ème anniversaire des émeutes de Détroit.

"SI LE BUT DE L'ART EST D'ÉVEILLER LES CONSCIENCES, SI NOUS SOMMES VRAIMENT PRÊTS À DÉNONCER L'INÉGALITÉ DES RACES DANS CE PAYS, NOUS DEVONS ÊTRE DISPOSÉS À ÉCOUTER. J'ESPÈRE QUE CE FILM ENCOURAGERA LE DIALOGUE ET QUE NOUS TROUVERONS UN MOYEN DE GUERRIR CES BLESSURES QUI EXISTENT DÉJÀ DEPUIS BIEN TROP LONGTEMPS DANS CE PAYS." KATHRYN BIGELOW

LES PERSONNAGES

LARRY REED (Algee Smith)

Larry est le leader charismatique du groupe soul The Dramatics. C'est un jeune chanteur talentueux et ambitieux, dont le rêve est de signer avec la très célèbre maison de disque Motown, et de se produire sur les plus belles scènes des Etats-Unis. Grâce à sa voix exceptionnelle et au dur travail mené avec les membres du groupe, son rêve est sur le point de se réaliser. Mais le début des émeutes à Détroit les empêchent de jouer ce soir du **25 Juillet 1967.** Larry et son manager Fred, avec qui il entretient une profonde amitié, se réfugient pour la nuit au motel Algiers afin d'éviter les troubles de la rue. Se sentant à l'abri, Larry et Fred décident de profiter de la soirée et de l'ambiance décontractée qui règne au motel, loin des émeutes. Ils abordent alors deux jeunes filles blanches originaires d'Ohio. Larry, élégant et très charmeur, est le premier à entamer la conversation. Le reste de la soirée sera écrite dans l'histoire comme **« l'incident du Algiers Motel ».**

Il ressortira profondément choqué et traumatisé par les événements terribles de cette nuit-là et par la perte de son ami. L'injustice du verdict du procès ne fera qu'augmenter sa peine et sa haine. Il sera incapable de poursuivre sa carrière au sein des Dramatics, révolté à l'idée de voir des personnes blanches danser parmi le public.

Il **sombrera alors dans la pauvreté** mais finira par se reprendre en main en acceptant un poste de **chef de chœur** dans **l'église de son quartier.**

FRED TEMPLE (Jacob Latimore)

Fred Temple travaille à la fois à l'usine de Ford la journée, et le soir en tant que pseudo manager du groupe The Dramatics qu'il accompagne à chaque représentation. Au fil des années, il a lié une forte amitié avec le leader du groupe, Larry. Il est convaincu du talent incroyable de son ami et pense qu'il fera une brillante carrière. Tous deux espèrent réaliser leur rêve et connaître le succès dans le monde de la musique. Fred est une personne assez réservée et timide au premier abord, contrairement à Larry qui a une aisance naturelle, notamment avec les filles. C'est d'ailleurs Larry qui va à la rencontre de Karen et Julie, suivi par Fred quelque peu gêné et intimidé, et ils se joignent rapidement à une soirée organisée par des amis des deux jeunes femmes dans le motel.

Quand les événements se produisent, Fred reste silencieux la plupart du temps, terrifié à l'idée de mourir. Mais plus la nuit passe, plus sa haine et son incompréhension prend le dessus sur lui, et il refusera de se taire face aux meurtres de Carl et Aubrey. **Il sera alors tué de sang-froid par Krauss.**

MELVIN DISMUKES (John Boyega)

Melvin Dismukes doit enchaîner deux emplois afin de subvenir à ses besoins et ceux de sa mère. Il travaille en tant que soudeur le jour et agent de sécurité privé la nuit. C'est un jeune homme serviable, poli et intelligent. Il n'hésite pas à aider son prochain quitte à risquer sa vie. Ce soir-là du **25 juillet,** il est appelé pour surveiller une épicerie qui se trouve non loin de la zone des émeutes. Il apporte du café aux militaires afin de détendre l'atmosphère et éviter tous conflits ou malentendus avec eux. Lorsque les premiers coups de feu retentissent, il n'hésite pas à prêter main forte aux militaires.

Arrivé au motel, il comprend très vite la situation mais est assez intelligent pour rester calme. Il réalise avec effroi que le meurtre de Carl n'était pas de la légitime défense. Il essaie au mieux de raisonner les policiers afin qu'ils ne fassent pas de nouvelles victimes. Pour sauver Lee, il l'emmène de force à l'étage afin de retrouver l'arme et arrêter au plus vite ce cauchemar. Il tente sans cesse de désamorcer la situation tout en sachant que le seul fait d'être agent de sécurité ne pourra pas l'immuniser face à ces policiers hors de contrôle. **Détenteur d'un 38 millimètres** ce soir-là, il est **devenu à tort le premier suspect** de ces événements et **sera acquitté à l'issue du procès.**

KRAUSS (Will Poulter)

Krauss est un jeune policier qui nourrit une violente haine contre la population noire des quartiers pauvres de Detroit. Il exerce une forte influence sur ses autres collègues, Flynn et Demens, et abuse de son statut de policier. À cause de l'ambiance plus que tendue dans les rues de Détroit, il a perdu le sens de la justice et de la morale. Il n'hésite pas à tirer dans le dos d'un jeune noir qui s'enfuyait pour avoir seulement volé de la nourriture. Il ne montre aucune pitié lors de l'événement du motel, traitant les jeunes présents comme des animaux. Il ira même jusqu'à agresser sexuellement l'une des deux jeunes filles lors des interrogatoires.

C'est également lui qui met en place le « **Death Game** » afin de soutirer des informations aux jeunes afro américains sur le coup de feu. Il se prend à jouer avec leur peur, leurs émotions et même leurs vies afin de savoir où est l'arme.

Ayant perdu tout bon sens, il ne se rend pas compte des erreurs et des horreurs qu'il a commises cette nuit-là. **Il n'assume d'ailleurs pas les faits face à ses supérieurs, et tente de s'enfuir lorsqu'il est dénoncé par ses collègues.** Sans aucun remord, il en viendra même à mépriser Larry à l'issue du verdict favorable.

LE PERSONNAGE DE KRAUSS EST EN GRANDE PARTIE FICTIF. IL RESSEMBLE FORTEMENT AU PORTRAIT DE DAVID SENAK DANS LA VRAIE VIE. IL EST CENSÉ ÊTRE UNE COMBINAISON D'UN CERTAIN NOMBRE DE DIFFÉRENTS AGENTS DU DÉPARTEMENT DE POLICE DE DETROIT QUI ÉTAIENT PRÉSENTS AU MOTEL D'ALGIERS CETTE NUIT-LÀ. PARCE QUE LES TROIS OFFICIERS ACCUSÉS ONT ÉTÉ ACQUITTÉS DANS LA VIE RÉELLE, LEURS NOMS ONT ÉTÉ CHANGÉS POUR LE FILM AFIN DE NE PAS LES IMPLIQUER, MÊME SI LE VERDICT EST CENSÉ AVOIR ÉTÉ BIAISÉ.

FLYNN (Ben O'Toole)

Flynn est un policier perturbé, raciste et agressif. Il montre une haine particulière envers les Noirs. Il ne supporte pas l'idée que des femmes blanches peuvent être en compagnie d'hommes noirs. Cela le rend fou et il en vient même à agresser Julie en lui arrachant sa robe, la jeune femme se retrouvant nue devant tout le monde. Le militaire intervient à temps pour calmer les ardeurs de Flynn et éviter le drame.

Face aux enquêteurs, Flynn retrouve peu à peu ses esprits et **finira par avouer tous les faits qui se sont produits cette nuit-là.**

DEMENS (Jack Reynor)

Demens est naïf et très influençable par ses deux collègues. Il ne fait rien pour empêcher la tournure que prend l'interrogatoire au motel, et se laisse dominer par Krauss. Ce n'est pas quelqu'un de fort psychologiquement et il est perturbé par ce qu'il se passe. Il n'est pas au courant du « **Death Game** », il émet alors une réticence lorsque Flynn lui demande de tuer Aubrey. Il finit néanmoins par obtempérer et lui tire une balle dans la tête.

C'est le **premier** des trois policiers **à avouer les crimes du motel.**

AUBREY POLLARD
(Nathan Davis Jr)

Aubrey est l'un des plus jeunes protagonistes parmi Carl, Michael et Lee. Ils passaient la soirée ensemble lorsque les filles ont ramené Larry et Fred avec elles. Au court de la nuit, Aubrey **est assassiné par Demens** qui ne connaissait pas les règles du « **Death Game** ». Aubrey vient d'une famille nombreuse et avait un faible pour Karen. Son père travaille à l'usine et apprend la mort de son fils sur son lieu de travail le lendemain, mais il n'y croit pas. Sa famille sera présente au procès et ne pourra cacher sa colère et sa déception à l'issue du verdict.

ROBERT GREENE
(Anthony Mackie)

Ami de Karen et Julie, ils sont en train de jouer aux cartes dans une chambre lorsque celle-ci est prise d'assaut par les policiers. Il tente de calmer et de rassurer les filles mais il se doute de la tournure que la soirée va prendre. C'est un homme droit et intelligent qui a fait partie de la Marine nationale lors de la guerre du Vietnam. Les policiers ne le croient pas quand il se présente à eux en tant que vétéran et le prennent pour un proxénète.

Après de nombreux conflits entre les trois policiers et lui, il est le **premier à être libéré en échange de son silence face aux meurtres de Carl et Aubrey.**

CARL COOPER (Jason Mitchell)

Carl Cooper est un ami de Michael, Lee et Aubrey. Il n'est pas très sympathique au premier abord, surtout quand les filles arrivent accompagnées de Fred et Larry. Il ne semble pas apprécier la venue des chanteurs des Dramatics. Au cours de la soirée, Carl fait semblant de tirer sur Lee pour faire une blague à ses amis. Il a une haine envers l'injustice policière et souhaite se venger des persécutions qu'il subit au quotidien. Carl prend son faux pistolet et décide de tirer vers les policiers et militaires pour leur faire peur et renverser enfin les rôles.

Mais pendant l'assaut des forces de l'ordre, **Krauss lui tire une balle dans le dos** alors qu'il tentait de s'échapper du motel. **C'est le premier du groupe à être tué.**

KAREN MALLOY
(Kaitlyn Dever)

Karen est venue passer ses vacances avec Julie dans le Michigan. Elles séjournaient au motel Algiers et sont devenues amis avec Carl, Lee, Aubrey et Michael. Karen a un petit faible pour Aubrey. Elle est jeune et ses parents ne savent sûrement pas où elle est. Lorsqu'elle est contre le mur, **Krauss s'amuse à la toucher** et Julie ne peut retenir ses **larmes d'angoisse.**

JULIE HYSELL (Hannah Murray)

Julie est une jeune fille originaire de l'Ohio et amie de Karen. Elle s'entend très vite avec Larry et tous deux flirtent pendant la soirée. Elle est coiffeuse et son père est juge. Julie connait la loi et **n'a pas peur de tenir tête aux policiers** quand il le faut.

MICHAEL CLARK
(Malcolm David Kelley)

Michael est ami avec Carl, Lee et Aubrey. Il était présent dans la pièce lorsque Carl a tiré sur Lee avec son pistolet de départ de course. Michael est une personne plutôt joviale mais comme ses amis, il ne réserve pas un accueil très chaleureux à Larry et Fred. Après Lee, il est la deuxième personne à être entrainée dans une pièce et être victime du fameux **« Death Game ».** Il est laissé à l'abandon dans une des pièces du motel. Condamné au silence, il est malheureusement témoin du meurtre de Fred mais ne peut rien faire sans mettre sa propre vie en péril. **Il sortira vivant de l'attaque de l'Algiers motel.**

Lors de son audition au procès, il s'énerve contre l'avocat des trois policiers. Il n'accepte pas le fait qu'on veuille le déstabiliser en énumérant les délits qu'il a commis dans le passé et qui n'ont rien à voir avec les récents événements dont il a été victime.

LEE (Peyton 'Alex' Smith)

Il a déjà commis quelques délits mineurs dans le passé. Il devient le complice de Carl lors de la scène d'arrestation qu'ils jouent pendant la soirée. Lee est le premier à être victime de l'horrible **« Death Game »,** où les policiers **font semblant de le tuer** pour faire parler les autres. Allongé au sol dans une pièce adjacente, il doit à tout prix garder le silence.

Par chance, **un soldat de l'US Army** vient lui porter secours discrètement et **lui permet de s'enfuir.** Il témoignera au procès mais sera déstabilisé par l'avocat de la défense lorsque tous ses délits commis seront énumérés devant le public, comme ce qu'a subit Michael.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

LES ÉMEUTES DE 1967 « THE LONG HOT SUMMER »

Un jeune homme est fouillé par un policier après un pillage. Ses compagnons attendent leur tour face au mur. 24 juillet 1967, Detroit.

IL Y A MAINTENANT CINQUANTE ANS, LA FIN DU MOIS DE JUILLET 1967 ÉTAIT TOUCHÉE PAR LE SOULÈVEMENT DE LA POPULATION NOIRE, DANS PLUS D'UNE CENTAINE DE VILLES AUX ÉTATS-UNIS. APRÈS DES DÉCENNIES DE RACISME INSTITUTIONNEL, DE SÉGRÉGATION ET DE PROMESSES BRISÉES, LES CENTRES URBAINS FURENT PLONGÉS DANS LE CHAOS. C'EST À NEWARK ET SURTOUT À DETROIT, CAPITALE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE, QUE CES VÉRITABLES INSURRECTIONS FURENT LES PLUS PUISSANTES. LE POINT CULMINANT DES MANIFESTATIONS FUT L'AFFRONTEMENT ENTRE LES FORCES DE L'ORDRE ET LES AFRO-AMÉRICAINS QUI PROTESTAIENT CONTRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES NOIRS ET LES BLANCS.

À **Newark,** près de New York, tout a basculé le **12 juillet 1967** lorsque qu'un chauffeur de taxi Noir est sauvagement battu par des policiers Blancs, à cause d'une simple effraction du code de la route. Sa mésaventure déchaina les rancœurs accumulées dans le ghetto du centre-ville et la situation pris une telle ampleur que **les émeutes perdurèrent jusqu'au 17 juillet,** transformant une ville de 400 000 habitants en un champ de bataille. Les autorités firent appel à la Garde nationale en renfort. **Au total, il y eut 23 morts et 2 000 blessés. 1 500 Noirs furent jetés en prison** et des engins blindés durent patrouiller dans la ville pour y ramener le calme. L'émeute s'étendit à plusieurs villes proches. **Le 23 juillet 1967, elle gagnait Detroit,** une ville jugée prospère. Avec 1.6 millions d'habitants, dont 35% sont Noirs, Détroit était la cinquième ville des Etats-Unis. Les évènements ont débuté lors d'une intervention policière dans un **bar clandestin « speakeasy »** situé au coin de 12th Street et de Clairmount street. Pensant n'y trouver qu'une poignée d'habitués, les policiers sont surpris d'y découvrir 82 personnes en train de fêter le retour de soldats revenus indemnes du Vietnam. Les policiers décidèrent de tous les arrêter. Mais l'opération s'éternisa et attira l'attention des habitants. Voyant son père et sa sœur se faire malmener par les policiers, William Scott III fut pris d'un élan de colère. Il grimpa sur une voiture et harangua la foule devenu plus dense. Il lança la première bouteille sur un policier puit fut rapidement imité par ses pairs. **La rébellion commença ainsi.** Les affrontements entre la police et des clients ainsi que des passants dans la rue ont dégénéré en émeutes dépassant la capacité de gestion de la police locale. Pour ramener l'ordre, le gouverneur George W. Romney

La garde nationale, dans les rues de Detroit, stoppant leur véhicule à côté d'un camion de pompier. 24 Juillet 1967, Detroit.

mobilisa la Garde nationale du Michigan, qui sera ensuite, appuyée par l'armée fédérale envoyée par le président Lyndon B. Johnson. Walt McCall, qui couvrait les émeutes comme journaliste à l'époque, témoigne *« Il n'y avait pas seulement des commerces brûlés, mais aussi des rues entières où il ne restait que les fondations des immeubles […] C'était un camp armé, qui ressemblait littéralement à une guerre civile ».* De plus, les vols massifs d'arme à feu lors des pillages ont transformé la ville en une véritable zone de guerre. Les snipers entravaient les efforts des policiers et pompiers à rétablir l'ordre dans la ville. Les émeutes se calmèrent progressivement et prirent fin officiellement le 28 juillet 1967.

EN CINQ JOURS, LE BILAN EST DÉSASTREUX. ON DÉNOMBRAIT 43 MORTS ET PLUS DE 400 BLESSÉS SANS COMPTER LES 1700 INCENDIES, LES 2500 MAGASINS PILLÉS ET LES PLUS DE 7000 ARRESTATIONS. LE TOTAL DES DÉGÂTS S'ÉLEVAIT À ENVIRON 32 MILLIONS DE DOLLARS. DETROIT CONNU AINSI L'UNE DES ÉMEUTES LES PLUS MEURTRIÈRES DE L'HISTOIRE AMÉRICAINE.

Dégâts causés par l'un des nombreux incendies. Détroit, 24 juillet 1967.

Un homme interpellé par la police. 23 juillet 1967, Detroit.

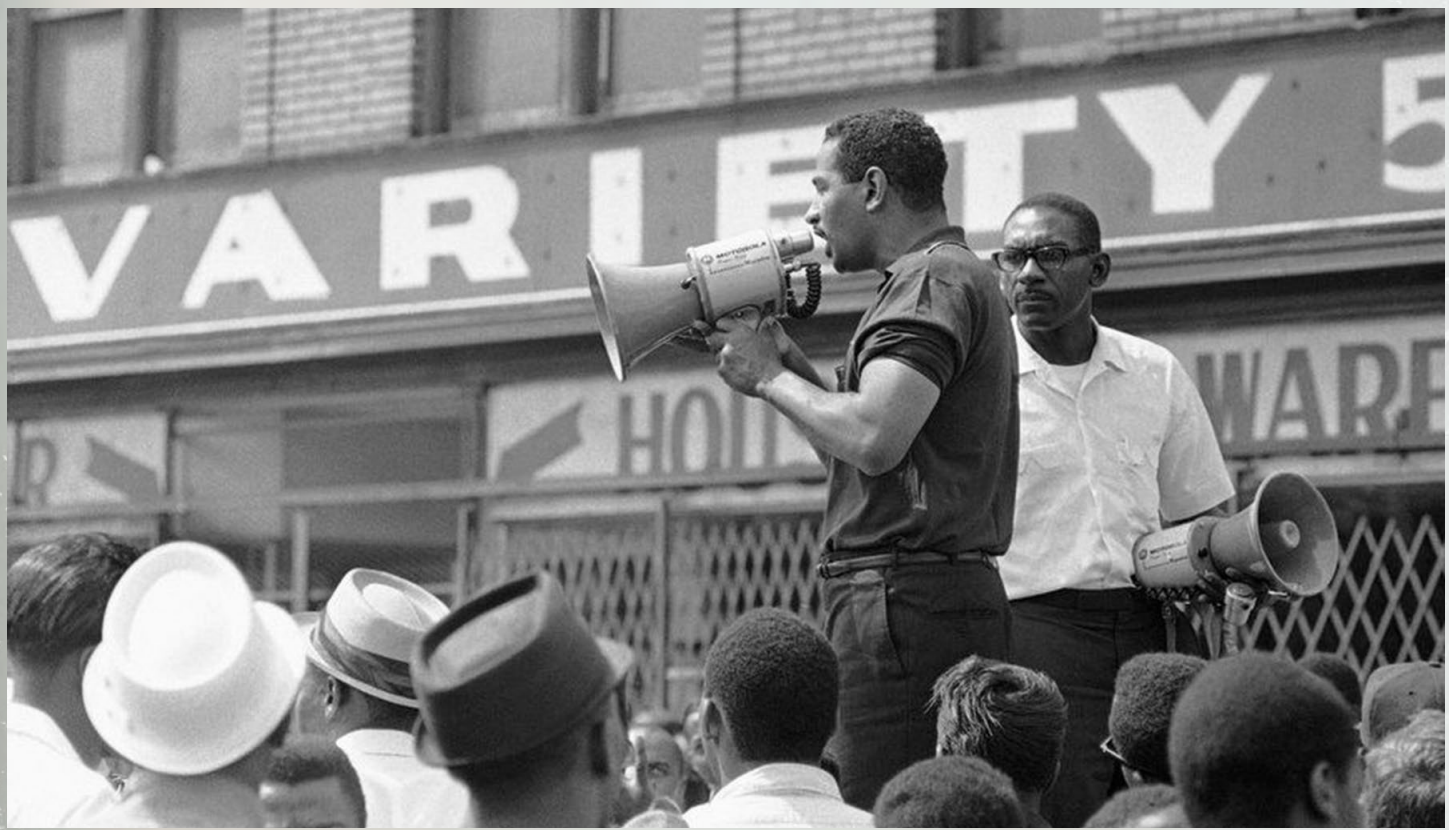

John Conyors, du parti démocrate, utilise un mégaphone et essaye de convaincre les afro-américains de rentrer chez eux et cesser le rébellion. 23 juillet 1967.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

L'ÉVÈNEMENT DE L'ALGIERS MOTEL

CE QUI EST DÉSORMAIS CONNU SOUS LE NOM DE « THE ALGIERS MOTEL INCIDENT » EST L'ÉPISODE LE PLUS ATROCE À AVOIR LIEU LORS DE L'INSURRECTION. CET ÉVÈNEMENT A ÉTÉ MARQUANT POUR LA POPULATION EN RAISON DE L'INCAPACITÉ D'ÉCLAIRCIR LA VÉRITÉ SUR CE QUI S'ÉTAIT RÉELLEMENT PASSÉ CE SOIR-LÀ. LE RASSEMBLEMENT DES RÉCITS ET TÉMOIGNAGES DES POLICIERS PRÉSENTS AU MOTEL AINSI QUE DES CIVILS FUT UN VÉRITABLE CASSE-TÊTE POUR LES ENQUÊTEURS. AUJOURD'HUI ENCORE, PERSONNE N'A JAMAIS ÉTÉ RECONNU OFFICIELLEMENT COUPABLE DES MEURTRES DE CES TROIS JEUNES AFRO-AMÉRICAINS, MALGRÉ LES PREUVES ACCABLANTES CONTRE TROIS POLICIERS.

Voici les faits : Peu de temps après minuit, **dans la nuit du 25 au 26 juillet,** un tir de sniper venant de la zone autour du motel d'Algiers fut signalé. Les patrouilleurs Senak, Paille et August, les gardes nationaux et Dimsukes, un agent de sécurité, se rendirent rapidement sur les lieux. L'hôtel était connu pour abriter notamment des trafics de drogue, la prostitution et d'autres activités criminelles. *(En réalité, le coup de feu provenait d'un pistolet de départ de courses, chargé avec des balles à blanc. Carl Cooper, 17 ans était sorti sur le porche arrière avec des amis et s'était amusé à tirer en l'air).*

Le motel fut alors pris d'assaut. Selon un témoin, la police et l'armée se seraient introduits dans le hall miteux de l'hôtel et aurait commencé à tout saccager sur leur passage, tiroirs, lits, placard, murs… Ils auraient tirés sur les murs et brutalisés les neufs personnes présentes dans l'hôtel à ce moment-là afin de neutraliser le possible sniper. Carl Cooper serait la première personne à être abattue par plusieurs tirs instantanés. Senak et Paille seraient ensuite tombés sur Fred Temple dans une pièce adjacente, et l'aurait sauvagement tué alors qu'il était au téléphone ou en train de regarder la télévision. Les policiers ont ensuite ordonné aux survivants, dont deux jeunes filles blanches, de s'aligner contre le mur avec les mains derrière la tête. Ce qui s'est passé ensuite reste flou et confus en raison de souvenirs pas toujours clairs et perturbés par la situation chaotique. Les jeunes, étant toujours face au mur, furent violentés par les policiers car ils déniaient le coup de feu ou même l'existence d'une arme au sein du motel. Les deux jeunes femmes ont affirmé que la Police les avait agressées sexuellement. C'est à partir de ce moment que le **« Death Game »** aurait commencé d'après John Hersey, auteur du livre **« The Algiers Motel Incident ».** Senak et Paille auraient emmenés les jeunes gens un par un dans une pièce à part, faisant semblant de les tuer pour pouvoir les effrayer et soutirer des informations aux suivants. Puis ce fut le tour d'Aubrey Pollard d'être abattu de sang-froid par August pour des raisons encore mystérieuses. August plaidera la légitime défense. Mais aucune arme ne fut finalement retrouvée dans le motel.

Après que les forces de l'ordre eurent quittées la scène de crime, les corps sans vie d'Aubrey Pollard, 19 ans, Fred Temple, 18 ans, et Carl Cooper, 17 ans furent découverts à l'aube du 26 juillet 1967.

Cinq jours plus tard, Detroit News révéla l'histoire au public.

LES TROIS POLICIERS, ACCUSÉS D'AVOIR COMMIS LES ACTES HORRIBLES DU MOTEL, FURENT DÉCLARÉS NON COUPABLES, PAR UN JURY COMPOSÉ EXCLUSIVEMENT DE PERSONNES BLANCHES.

Carl Cooper

Aubrey Pollard

Fred Temple

PUBLICATION D'UN LIVRE SUR LA TRAGÉDIE DU MOTEL

John Hersey a publié, en 1968, un livre sur ce sujet « **The Algiers Motel Incident** » où il y a révélé ce qui était devenu évident aux yeux de tous: **un crime raciste.**

« AUJOURD'HUI, LUNDI 31 JUILLET, IL MAINTENANT CLAIRE QUE CETTE TUERIE N'ÉTAIT PAS JUSTE L'EXÉCUTION DE SNIPERS, PILLEURS, PYROMANE PRIS EN FLAGRANT DÉLITS LORS D'UNE ÉMEUTE MAIS QU'IL S'AGIT EN RÉALITÉ DE TROIS MEURTRES AGRÉMENTÉ PAR LE RACISME, LA VENGEANCE, LE VOYEURISME, LA JALOUSIE, LE SADISME MORALE ET PHYSIQUE ET QUALIFIÉ COMME UN JEU PAR LES BOURREAUX. »
LIVRE THE ALGIERS MOTEL INCIDENT.

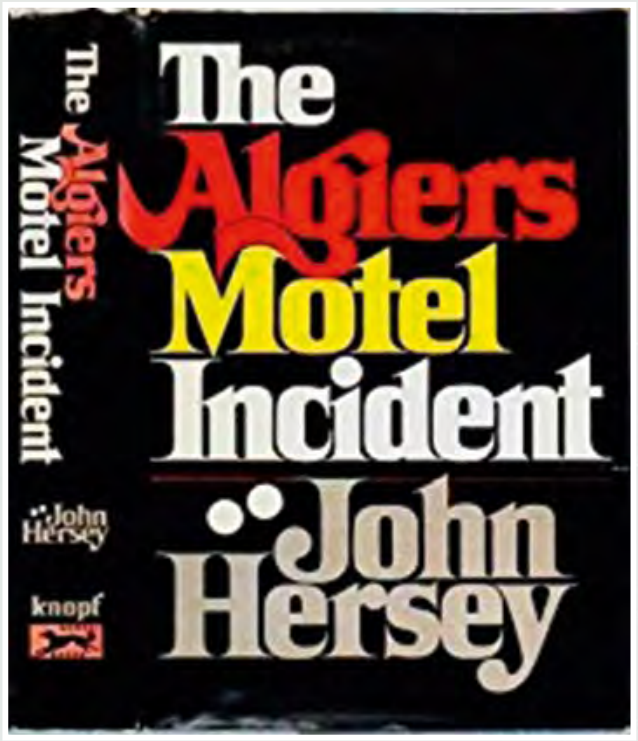

Le récit de Hersey est extrêmement prudent et pertinent et ne suggère en aucun cas que les policiers impliqués dans l'affaire aient comploté quoi que ce soit. Au contraire, il explique simplement qu'ils ont été amenés à révéler leur vraie nature et que leur haine a pris le dessus sur une situation devenue hors de contrôle. Ils ont jugés que ce qu'ils faisaient étaient juste et nécessaire, à l'origine.

Le livre est basé sur des mois d'enquête personnelle et contient des preuves jamais publiées. Il a exploité toutes les informations possibles. Il a interviewé autant de gens qu'il pouvait, y compris des témoins traumatisés, les familles désemparées et, incroyablement, le gardien de sécurité et trois policiers soupçonnés d'avoir commis des actes répréhensibles.

Avec l'aide de toutes ses recherches, il a élaboré un scénario au plus proche de la réalité et plus important encore : il a essayé de construire l'image la plus vraie possible du policier blanc dans les ghettos... Son assemblage d'entretiens, de faits ainsi que son intuition plonge le lecteur dans un dossier énergique contre le racisme dans le système judiciaire américain. Son œuvre est indéniablement hérissée et déchirante.

Le livre a été écrit rapidement et a fut controversé dès sa publication. Hersey a reçu beaucoup de critiques pour sa structure apparemment aléatoire.

UNE HISTOIRE VRAIE PORTÉE À L'ÉCRAN

Kathryn Bigelow, ainsi que son scénariste nous avaient déjà pertinemment démontré, avec DÉMINEURS et ZERO DARK THIRTY, qu'ils savaient maitriser les sujets à controverse. Avec DETROIT, elle nous plonge dans une approche cinématographique habile et au plus proche de la réalité, conditionné par une tension permanente. C'est comme si le spectateur vivait le récit en direct.Aidé par un brillant casting, dont John Boyega (STAR WARS : THE FORCE AWAKENS), Anthony Mackie (DÉMINEURS, CAPTAIN AMERICA), John Krasinski (13 HOURS), Will Poulter (THE REVENANT), Algee Smith (Army Wives), Jason Mitchell (Straight Outta Compton), Jacob Lattimore (Collateral Beauty), Hannah Murray (Game of Thrones) and Kaitlyn Dever (Justified), Bigelow nous ramène à **l'été 1967** lors des émeutes qui ont déchiré Détroit. Les incidents de cette nuit fatidique et ce qui a suivi ont été parfaitement reconstruits. Cette approche, en toute intimité, ressemble beaucoup à celle utilisé pour ses deux précédents films : « s'adresser au subconscient du téléspectateur, pour l'immerger totalement ».

Bigelow et son monteur, Billy Goldenberg, ont également décidé d'ajouter des images d'archives au film de manière à le rendre encore plus crédible et ancrer le spectateur dans l'histoire.

« AU COURS DES RECHERCHES, J'AI TROUVÉ DES IMAGES DE LA RÉBELLION ET ÇA COLLAIT TELLEMENT BIEN AVEC LE TRAVAIL DE BARRY (LE DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE) QUE ÇA POUVAIT ÊTRE INSÉRÉ DANS LE FILM ET FOURNIR UNE AUTHENTICITÉ PRESQUE PALPABLE. »
KATHRYN BIGELOW

En déterrant cet épisode largement oublié mais critiqué de l'histoire américaine, Bigelow et Boal ont cherché à honorer les survivants et ceux qui ont péri, d'une manière réfléchie et respectueuse.

UN ÉNORME TRAVAIL DE RECHERCHE

Le scénariste et son équipe ont commencé à faire des recherches plus approfondis dès 2014. Ils ont interrogé des dizaines de personnes qui avaient été impliquées dans les émeutes de Détroit, que ce soit des Afro américains, des policiers ou encore des militaires.

« SUR UN FILM, L'HISTOIRE PEUT ÊTRE LÉGÈREMENT ASEPTISÉE, SURTOUT SI CELA S'EST PASSÉ IL Y A 50 ANS [...] C'EST SEULEMENT LORSQUE VOUS RENCONTREZ LES GENS IMPLIQUÉS DANS LES ÉVÈNEMENTS QUE VOUS COMMENCEZ À APPRÉCIER ET COMPRENDRE QUE L'HISTOIRE EST VRAIMENT UNE CONSTRUCTION DE RÉCIT D'INDIVIDUS. ET C'EST DEVENU MON OBJECTIF POUR LE SCÉNARIO »
MARK BOAL

Son équipe de six personnes, dirigée par David Zeman, un célèbre journaliste de Detroit, ont pu mettre la main sur un grand nombre de documents : des articles de journaux, des reportages retransmis à l'époque à la radio et la télévision, des comptes rendus de justice, le matériel d'investigation du FBI et du département de la justice, des recherches sociologiques et même des documents provenant de la police de Détroit qui n'avaient jamais été rendus publics auparavant. Sur les dizaines de témoignages personnels et récits qu'ils ont recueillis, il y en avait un qui ressortait systématiquement : L'histoire de Larry Reed, le leader du groupe Dramatics, qui avait réservé une chambre pour la nuit à l'hôtel pour lui et son ami Fred Temple dans le but d'éviter les émeutes. Il se trouvait au mauvais endroit au mauvais moment et malheureusement, cela a changé le cours de sa vie. Et c'est sur ce destin tragique que Boal a décidé de construire son scénario. Il a réussi à retrouver et rencontrer Reed, qui n'avait pas parlé de l'incident publiquement depuis des décennies et qui était, au début, réticent à l'idée de ressasser le passé une nouvelle fois. Mais lorsque ce dernier a fait part de son témoignage déchirant, Boal était tellement touché qu'il a souhaité faire connaitre au grand public, cet évènement historique injustement négligé.

« RACONTER CETTE HISTOIRE, ÉTAIT UNE LOURDE RESPONSABILITÉ CAR IL FALLAIT RESTER LE PLUS NEUTRE ET LE PLUS JUSTE POSSIBLE »
BIGELOW

UN PROJET SOUTENU PAR LES VICTIMES DU MOTEL

La réalisatrice a pu compter sur le soutien de Melvin Dismukes, Larry Reed et Julie Hysell, qui ont tous les trois vécus la tragédie de l'Algiers Motel. Grâce à eux, elle avait une vision interne de l'évènement.

« JE CROIS QUE L'ASPECT LE PLUS IMPORTANT, POUR MOI, DANS LA PRÉPARATION DE CE FILM ÉTAIT DE PASSER DU TEMPS AVEC CES 3 PERSONNES QUI ONT, NON SEULEMENT, ÉTÉ TÉMOINS DE L'ÉVÈNEMENT, MAIS L'ONT VÉCU. »
KATHRYN BIGELOW

Ils ont, dans un premier temps, aidé à l'élaboration du scénario grâce à leur témoignage mais ils ont également joué un rôle important sur la préparation et le tournage du film. Ils intervenaient en tant que consultants et ont beaucoup participé à la mise en scène, de manière à reproduire quelque chose qui soit le plus précis et le plus représentatif possible. Après avoir décroché le rôle de Larry Reed,Algee Smith a passé énormément de temps avec le vrai Reed afin de s'imprégner de son personnage pour le reproduire à l'écran. Il en a été de même avec John Boyega qui a développé un lien très fort avec Melvin Dismukes. Ce dernier n'a pas hésité à partager avec lui son expérience et ses sentiments au moment des faits, comment il a réagi dans certaines situations et ce qui lui traversé l'esprit de manière à orienter John dans son travail d'acteur.

Melvin Dismukes fait partie des nombreux afro américains qui ont fui le racisme dans le sud pour s'installer dans le nord du pays, attiré par une vie meilleure et la possibilité de trouver un travail dans les usines. Malgré avoir été victime une nouvelle fois de racisme à Detroit, il affirme avoir pu exercer rapidement le métier de soudeur, plutôt réservé aux blancs à l'époque. Après la nuit de l'Algiers Motel, meurtri par les évènements et les menaces de mort, il quitta Detroit et continua de travailler en tant qu'agent de sécurité jusqu'à sa retraite. Il ne s'était auparavant jamais exprimé sur les évènements en dehors d'un tribunal, se sentant coupable de son impuissance face à la situation.

Larry Reed était, quant à lui, originaire de Detroit. Leader du groupe de R&B Dramatics, il aspirait à une carrière prometteuse avant le drame. Il n'était encore qu'un adolescent lorsque lui et son ami Fred sont allés se réfugier dans le Motel le soir des émeutes. Il a dédié le reste de sa vie à son métier de chef de chœur dans une église de la ville.Aujourd'hui encore, il est moralement et physiquement marqué par les évènements. Pour lui, DETROIT est plus qu'un film. C'est une trace d'un moment crucial de l'histoire américaine du vingtième siècle. Approché par l'équipe de production, il était d'abord réticent à l'idée de dévoiler cette partie de sa vie qu'il avait toujours souhaité oublier. Mais il a, par la suite, réalisé que son devoir était de témoigner, en mémoire de son ami Fred et des deux autres personnes qui ont été tuées ce soir-là.

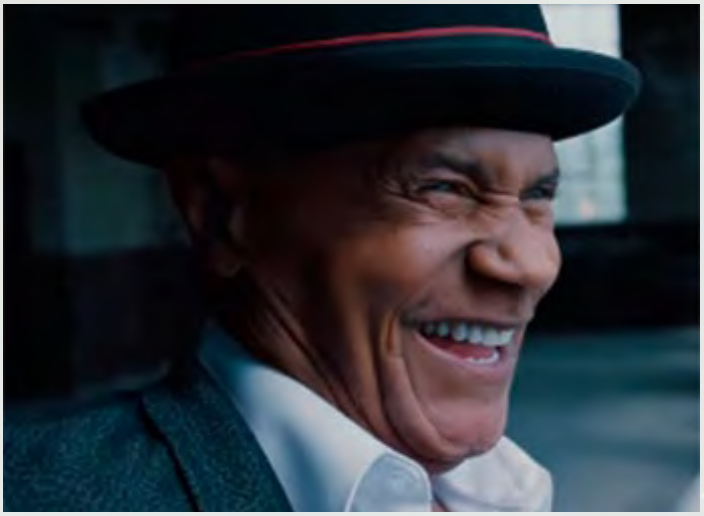

Julie Hysell, fille adoptive d'un pompier et d'une comptable, a Grandi à Columbus dans l'Ohio. De nature plutôt fêtarde, elle et son amie Karen se sont rendues à Detroit pour assister au concert du groupe The Precisions durant les émeutes. Rapidement à court d'argent, elles durent séjourner au motel d'Algiers. Accusées d'être des prostituées, elles ont subi le même sort que les personnes présentes lors de l'assaut. Après la tragédie, Julie a perdu contact avec Karen qui a préféré changé de nom suite au traumatisme. Elle est très satisfaite de l'œuvre de Kathryn Bigelow qui reste relativement fidèle à ce qui s'est réellement passé. Elle espère que le film marquera les esprits et provoquera une prise de conscience.

DÉCORS ET COSTUMES

Kathryn Bigelow souhaitait tourner son film intégralement dans le Michigan. Elle s'était d'ailleurs rendue sur place avec son équipe pour y faire des repérages. Mais en raison d'un non renouvèlement du crédit d'impôt dans l'état du Michigan, elle dû se résoudre à déplacer le tournage à Boston et ses environs. Pour la nécessité du film, quelques images en extérieur ont quand même été tournées à Detroit mais la grande majorité du long métrage s'est fait dans la Massachusetts.

Afin de recréer un décor semblable à Detroit en 1967, la réalisatrice a fait appel au chef-décorateur Jeremy Hindle avec qui elle avait déjà collaboré sur ZERO DARK THIRTY. La chose la plus importante était de créer un environnement transparent et authentique qui fasse écho à l'époque mais qui n'ait pas l'air artificiel ou mécanique. Jeremy Hindle s'est aidé de vraies références photographiques de l'époque publiées dans des revues comme Time Magazine ou Magnum. *« Il y a tellement d'images superbes et vous pouvez effectivement voir la tension dans les photographies - les rues, les gens, la police, les militaires ».*

Reproduire l'apparence de Detroit alors que le film était tourné à Boston était une tache minutieuse. Mais le plus gros travail du chef-décorateur fut de reconstituer le motel d'Algiers et son annexe, qui avaient été démolies depuis des décennies déjà. Les scènes du motel furent finalement tournées dans un presbytère de Dorchester, un de plus vastes quartier de boston, qui fut complètement redécoré pour l'occasion. Une piscine y a même été ajoutée.

Kathryn Bigelow a sollicité Francine-Jamison Tanchuck pour réaliser les costumes alors que celle-ci venait juste d'achever son travail sur les films ALL EYES ON ME et BIRTH OF A NATION. Francine a travaillé étroitement avec Jeremy Hindle pour créer cet univers riche et précis, dans les moindres détails. Tout comme Jeremy, Francine s'est énormément appuyée sur des recherches faites par l'équipe de production sur les émeutes de 1967. Elle a pris beaucoup de plaisir à créer des costumes baignés dans des tons rouge brique, jaune moutarde ou encore turquoise. Au total, elle et son équipe, ont habillé entre 600 et 800 acteurs et figurants : du casting principal en passant par les policiers, la garde national ou encore les pillards.

« THE MIGRATION SERIES » COMME INTRODUCTION

Avant de plonger le récit dans le soulèvement de Detroit et l'évènement de l'Algiers Motel, Bigelow voulait resituer le contexte et donner quelques éléments historiques afin de montrer les raisons qui ont poussé à la rébellion. Admiratrice du travail de Jacob Lawrence, artiste peintre afro-américain, elle était convaincu que son œuvre « THE MIGRATION SERIES » était le meilleur moyen de décrire les décennies qui avaient précédé les agitations des années 60 et faire comprendre au spectateur que la haine et les inégalités qui s'étaient accumulées au fil des années étaient à l'origine de ce conflit. La production a ainsi sollicité les ayants droit de Jacob Lawrence, décédé 15 ans auparavant, avec l'idée d'assembler tous les tableaux de la série pour en faire un mini film d'animation sur l'histoire des afro-américains aux Etats-Unis et ainsi l'utiliser pour la scène d'introduction du film. Ils ont ensuite fait appel à Louis Gates Jr, directeur du Centre Hutchins pour la recherche afro-américaine à Harvard, pour l'ajout des textes.

Migration series –Panel 1 de Jacob Lawrence en 1941

LES PRINCIPALES ÉMEUTES RACIALES AUX ÉTATS-UNIS

DU 11 AU 17 AOÛT 1965

34 MORTS À LOS ANGELES.

L'arrestation par des policiers blancs d'un jeune Noir lors d'un contrôle routier déclenche une révolte dans le ghetto de Watts, à Los Angeles. **Bilan :** 34 morts, de nombreux blessés, 4.000 arrestations, et des dégâts dépassant les 40 millions de dollars.

DU 12 AU 17 JUILLET 1967

26 MORTS À NEWARK.

Une altercation entre deux policiers blancs et un chauffeur de taxi noir donne le coup d'envoi de l'insurrection du ghetto de Newark. Cinq jours durant, les émeutiers mettent le quartier à sac sur fond de misère exacerbée par la chaleur. **Bilan :** 26 morts et 1 500 blessés.

DU 23 AU 28 JUILLET 1967

83 MORTS À DETROIT ET 127 AUTRES VILLES.

Des émeutes éclatent à Detroit à la suite d'une intervention policière dans la 12e rue, majoritairement noire. **Bilan :** 43 morts et plus de 2.000 blessés. Les troubles s'étendent dans plusieurs Etats dont l'Illinois, la Caroline du Nord, le Tennessee et le Maryland.

DU 4 AU 11 AVRIL 1968

46 MORTS APRÈS L'ASSASSINAT DE MARTIN LUTHER KING À MEMPHIS.

Après la mort du pasteur le 4 avril, la violence éclate dans 125 villes (dont Washington, Chicago, Boston, Newark,…) faisant au moins 46 morts et quelques 2.600 blessés. Le président Lyndon B. Johnson fait appel à la 82ème aéroportée, division d'élite de l'Armée américaine.

DU 17 AU 20 MAI 1980

18 MORTS À MIAMI.

Trois jours d'émeutes font 18 morts et plus de 400 blessés dans le quartier noir de Liberty City à Miami. Les violences ont éclaté après l'acquittement à Tampa de quatre policiers blancs poursuivis pour avoir battu à mort un motocycliste noir ayant brûlé un feu rouge.

DU 30 AVRIL AU 1ER MAI 1992

59 MORTS À LOS ANGELES ET DANS LE PAYS.

L'acquittement de quatre policiers blancs qui avaient abattu un automobiliste noir, Rodney King, le 3 mars 1991, enflamme la mégalopole. Les violences se propagent à San Francisco, Las Vegas, Atlanta et New York. **Bilan :** 59 morts et 2 328 blessés.

DU 9 AU 13 AVRIL 2001

70 BLESSÉS À CINCINNATI.

Un jeune Noir de 19 ans est tué à Cincinnati par un policier blanc au cours d'une poursuite. S'ensuivent quatre jours de violences au cours desquels 70 personnes sont blessées. Le calme revient après l'instauration de l'état d'urgence et d'un couvre-feu

DU 9 AU 19 AOÛT 2014

À FERGUSON.

La mort d'un jeune Noir de 18 ans tué par balles par un policier blanc, provoque dix jours de violentes émeutes entre la population noire et des forces de l'ordre usant de fusils d'assaut et de véhicules blindés. Deux enquêtes fédérales sont ouvertes.

L'ÉVOLUTION DU STATUT DES AFRO-AMÉRICAINS

L'ARRIVÉE DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE AUX USA

Entre le début du 17ème siècle et la fin du 18ème siècle, des millions d'africains, originaire de l'ouest pour la plupart, furent amenés de force sur le continent américain afin d'assurer une main-d'œuvre gratuite pour les colons. Les esclaves sont utilisés à la fois comme domestiques mais aussi dans le secteur agricole, en particulier dans les plantations de tabac puis de coton, principale culture d'exportation du pays au 19ème siècle. En 1790, 20% de la population des Etats-Unis était d'origine Africaine. Dès cette époque on pouvait observer des métissages avec les blancs. **L'importation d'esclaves fut proscrite à partir de 1808** mais continua néanmoins dans les grandes plantations des états du sud. **Le 1er Janvier 1863, Lincoln abolit l'esclavage dans les Etats sécessionnistes** (les états du sud). Mais c'est en **janvier 1865 que l'esclavage est définitivement supprimé sur l'ensemble du territoire américain** grâce au vote **du 13ème amendement de la constitution.**

« NI ESCLAVAGE, NI AUCUNE FORME DE SERVITUDE INVOLONTAIRE NE POURRONT EXISTER AUX ETATS-UNIS, NI EN AUCUN LIEU SOUMIS À LEUR JURIDICTION »

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE MAIS APPARITION DE LA SÉGRÉGATION

Malgré le vote du 13ème amendement, la ségrégation envers la population afro-américaine émerge dès 1865, favorisé par **les lois Jim Crow** qui sont promulguées par les états du sud. Ces lois interdisaient par exemple les mariages interraciaux et imposaient une séparation entre Noirs et Blancs dans les transports, les lieux publics, les établissements scolaires mais aussi chez les barbiers et lors des matchs de base-ball amateur (Géorgie), dans les spectacles de cirque (Louisiane), aux entrées des hôpitaux (Mississippi), dans les bibliothèques (Caroline du Nord) ou encore dans les cabines téléphoniques (Oklahoma), etc. Refusant l'abolition de l'esclavage, six officiers sudistes créèrent dès le lendemain de la guerre de sécession, une société secrète « **KU KLUX KLAN** » qui basait son action sur la violence envers les noirs. La terreur envers les Noirs et les Blancs soutenant l'égalité raciale fut l'objectif premier du KKK : intimidations, émasculations, pendaisons, fouettements, démonstrations de rues… Toute cette violence concourait à faire taire celles et ceux qui voulaient remettre en cause la suprématie blanche et protestante. Des milliers de Noirs américains migrèrent alors vers le nord pour fuir cette haine.

La décision de la Cour suprême lors de l'arrêt Plessy v. Ferguson, en 1896, légalise la ségrégation raciale dans les transports publics. Cette décision conduit à l'émergence de la doctrine « **Separate but equal** » (« séparés mais égaux ») pour néanmoins respecter le 14ème amendement de la Constitution.

La Cour Suprême légalise ensuite la ségrégation à l'école en 1908 en rendant l'arrêt Berea College v. Kentucky.

Du statut d'esclaves avant la Guerre de Sécession, les Noirs américains deviennent des citoyens de seconde zone, qui ne peuvent pas aller aux mêmes écoles que les Blancs, prendre le bus avec eux, ou entrer par la même porte dans un bâtiment public. La majorité de la population noire était regroupée dans des ghettos et vivait dans de très mauvaises conditions. Par exemple en 1910, on estime l'espérance de vie d'un homme noir à 35 ans contre 50 ans pour un homme blanc. La crise de 1929 ne fit qu'appuyer ces inégalités en précipitant la communauté noire dans le chômage et la précarité. Les démonstrations de protestation et de révoltes se multipliant, le Président Roosevelt mit en place en 1941, une commission spéciale garantissant des méthodes de recrutement plus justes.

LA LUTTE DU MOUVEMENT DES DROITS CIVIQUES

C'est dans les années 50, que débutent réellement le mouvement des droits civiques, qui vise à lutter pour la déségrégation et l'égalité des droits dans la loi et dans les faits entre les blancs et les Noirs américains. Cette période est marquée par la figure symbolique de **Martin Luther King,** un pasteur afro-américain qui a consacré sa vie à militer pour les droits civiques et la paix. Il est l'auteur du très célèbre discours **« I HAVE A DREAM »,** qu'il prononce le **28 août 1963** à **Washington** devant **250 000 personnes.**

« JE RÊVE QU'UN JOUR SUR LES COLLINES ROUSSES DE GEORGIE
LES FILS D'ANCIENS ESCLAVES ET CEUX D'ANCIENS PROPRIÉTAIRES
D'ESCLAVES POURRONT S'ASSEOIR ENSEMBLE À LA TABLE DE LA FRATERNITÉ.
JE RÊVE QU'UN JOUR, MÊME L'ETAT DU MISSISSIPPI, UN ETAT OÙ BRÛLENT
LES FEUX DE L'INJUSTICE ET DE L'OPPRESSION, SERA TRANSFORMÉ
EN UN OASIS DE LIBERTÉ ET DE JUSTICE [...] ». MARTIN LUTHER KING

Le mouvement est devenu, au-delà des frontières américaines, une période de référence dans l'éveil des consciences sur la question du racisme dans la société. Il faut attendre l'adoption de la loi sur les droits civiques **« Civils Rights Act »,** mise en place par le président **Lyndon Johnson, le 2 juillet 1964,** pour que toute forme de ségrégation soit interdite dans les lieux publics. Mais les mentalités sont plus lentes à évoluer que les lois dans certains endroits, nécessitant la poursuite du combat pour faire appliquer le Civils Rights Act.

FRISE CHRONOLOGIQUE DES DROITS CIVIQUES

1861-1865
GUERRE DE SÉCESSION
conduisant à l'abolition de l'esclavage.

18 MAI 1896
L'ARRÊT DE LA COUR SUPRÊME PLESSY V. FERGUSON
légitime la législation raciste par la doctrine Separate but equal « séparés mais égaux »

1ER DÉCEMBRE 1955
ARRESTATION DE ROSA PARKS
une noire américaine, qui refusa de céder sa place à un homme blanc à Montgomery (Alabama). Quelques jours plus tard, les bus de Montgomery sont boycottés par opposition aux lois de ségrégation dans les transports publics.

1957 – 1959
À LITTLE ROCK,
une violente crise conduit à l'abolition de la ségrégation dans les écoles.

MARS 1961
DÉCRET
du président JF Kennedy instaurant la discrimination positive dans les recrutements.

2 JUILLET 1964
LE PRÉSIDENT LYNDON JOHNSON
ratifie le « Civil Rights Act » rendant illégale la discrimination reposant sur la race, la couleur, la religion, le sexe, ou l'origine nationale.

4 AVRIL 1968
ASSASSINAT DE MARTIN LUTHER KING
le 4 avril, suivi d'émeutes à Chicago, Baltimore et Washington.

24 DÉCEMBRE 1865
CRÉATION DU KU KLUX KLAN
organisation clandestine prônant la suprématie blanche.

17 MAI 1954
LA COUR SUPRÊME
déclare inconstitutionnelle les lois de ségrégation dans les écoles publiques suite à l'affaire « Brown vs Board of education »

13 NOVEMBRE 1956
LA COUR SUPRÊME
déclare anticonstitutionnelles les lois de l'Etat d'Alabama imposant la ségrégation raciale dans les bus.

1ER FÉVRIER 1960
PREMIERS « SIT-IN »
en Caroline du Nord (action de protestation non violente, qui s'étendra à travers tous les États-Unis) et premiers Freedom rides (voyages dans des bus inter-états pour la déségrégation dans les transports).

28 AOÛT 1963
MARCHE DE WASHINGTON
pour les droits civiques (entre 200 000 et 300 000 personnes). Discours de **Martin Luther King I HAVE A DREAM.**

12 JUIN 1967
L'ARRÊT
de la Cour Suprême « Loving vs Virginia » déclare anticonstitutionnelle l'interdiction des mariages mixtes

ÊTRE NOIR AUX ÉTATS-UNIS AUJOURD'HUI

Les conditions de vie des afro américains se sont largement améliorées depuis les années 60, mais hélas de nombreuses inégalités perdurent et le racisme reste encore ancré dans la société américaine. Une classe moyenne noire est apparue et est de plus en plus importante, active et présente dans les entreprises, les universités, et l'administration fédérale. On a vu de très belles réussites comme Condoleezza Rice, secrétaire d'état sous le gouvernement de George W Bush ou Barack Obama, élu 44ème président des Etats unis en 2008. Mais ces exemples ne doivent pas faire oublier qu'il y a encore une grande partie de la population qui vit toujours sous le seuil de pauvreté. Le revenu moyen d'un Noir reste inférieur à celui d'un Blanc et le problème des ghettos reste d'actualité. Les derniers chiffres sur la crise économique ont d'ailleurs montré que les Afro-Américains étaient les plus touchés.

Les blancs et les noirs n'ont pas le même point de vue. Les blancs estiment que la question de race est derrière eux sous prétexte que l'Amérique a eu un président noir et des ministres noirs. Ils dénient la question raciale. Mais de nombreux exemples peuvent démontrer le contraire. Il y a 10 ans l'ouragan Katrina s'abattait sur la Louisiane, tuant plus de 1800 personnes sur son passage. Il a été constaté qu'au même niveau social, les noirs n'ont pas pu quitter la ville autant que les blancs, non pas parce que les noirs ont moins d'automobiles que les blancs. Ce n'était donc pas qu'une question sociale, mais une question raciale. Les blancs pauvres ont pu quitter la ville tandis que les noirs pauvres n'ont pas pu.

Pour les Américains blancs, la tempête et ses conséquences sont un exemple de malchance et d'incompétences inédites qui propageront leur malheur à travers toute la Côte du Golfe, sans distinction de race. Pour les Américains noirs, par contre, il n'y a pas eu d'égalité des chances dans le désastre. Pour eux, la catastrophe aura confirmé l'indifférence de l'Amérique face à la vie noire. «Notre seuil de tolérance est incroyablement élevé quand il s'agit de souffrance noire», déclarera le révérend Jesse Jackson dans une interview quelques jours après la catastrophe.

«J'AI L'IMPRESSION QUE, SI LES CHOSES S'ÉTAIENT DÉROULÉES DANS UN AUTRE ENDROIT, DANS UNE AUTRE STRATE ÉCONOMIQUE ET DANS UN AUTRE ENVIRONNEMENT RACIAL, LE PRÉSIDENT BUSH AURAIT DÉBOULÉ DE SON RANCH DE CRAWFORD BIEN PLUS VITE ET LA FEMA AURAIT RAPPLIQUÉ BIEN PLUS TÔT.» LE RÉVEREND AL SHARTPON.

Les afro-américains tombent en bien plus grand nombre sous les balles de la police que le reste de la population. 16% des citoyens noirs qui meurent tués par des agents de police blancs ne sont pas armés. Ils se font tirés dans le dos ou succombent à des coups et blessures. Il y a 9 fois plus de risque d'être tué par la police quand on est un homme noir non armé que lorsqu'on est un homme blanc non armé. Le plus souvent, les policiers à l'origine de ces meurtres ne rendent pas compte de leurs actes à la justice. L'invocation de la légitime défense les protège, même lorsqu'il est démontré par des vidéos qu'ils commettent des crimes racistes. Plus de 150 ans après la fin de la guerre de cessation, la discrimination des noirs est encore bien présente aux Etats-Unis. Difficile de palier le problème, quand une société comme celle de l'Amérique s'est construite sur l'esclavage, l'inégalité et la ségrégation.

Le 1er janvier 2009, dans la cadre d'une arrestation sur le quai d'une station de métro à Oakland, Oscar Grant un jeune afro américain de 22 ans est abattu d'une balle dans le dos par un policier, sous les yeux de nombreux témoins. Plusieurs d'entre eux postèrent en ligne des vidéos amateurs montrant que la victime n'était pas armée. Le policier qui a abattu Oscar Grant écopa de deux ans de prison pour «homicide involontaire». Il a soutenu avoir confondu son arme et son taser. Il a pu sortir au bout de 11 mois d'emprisonnement.

Le soir du 26 Février 2012, Treyvor Martin était sur le point de rentrer chez son père à Sanford lorsque qu'il est interpellé par un garde bénévole, Zimmerman, le prenant pour un cambrioleur. Il tira sur le jeune homme alors que celui-ci n'était pas armé et jura avoir agi en légitime défense. Zimmerman fut acquitté en 2013, ce qui qui fit naitre le mouvement afro américain « Black Lives Matter » en réponse aux discriminations exercé par les forces policières.

Le 9 août 2014, Michael Brown, un adolescent noir marchait non armé dans la rue en compagnie d'un ami. Ils croisèrent la route d'un officier en patrouille qui leur demanda de monter sur le trottoir. Michael est abattu de sang-froid par le policier qui plaide la légitime défense. Des témoins affirment que Michael avait les mains en l'air lorsqu'il a reçu la première balle. Cet évènement déchaina les foules et déclencha des émeutes pendant plusieurs jours à Ferguson. Le policier échappa à toute poursuite judiciaire.

L'INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM

À l'heure où Barack Obama, un Afro américain vient d'achever deux mandats en tant que Président des États-Unis, cela peut sembler difficile pour certaines élèves de comprendre comment et pourquoi des lois de ségrégation existaient il y a encore peu. Il peut paraitre impensable d'imaginer les discours de haine tenus à l'époque envers la communauté noire, y compris par les instances officielles. Pourtant, il y a seulement quelques décennies, des individus se battaient pour défendre la cause des noirs et vaincre les inégalités raciales. L'histoire américaine est bien différente de celle de notre pays.

Mais il n'en est pas moins qu'aujourd'hui encore en France, le racisme et les discriminations sont toujours des problèmes qui persistent et alimentent un climat déjà tendu. On a pu constater les mêmes phénomènes qu'aux États-Unis, à une échelle inferieur certes, notamment avec les émeutes de 2005 provoquées par la mort de deux adolescents poursuivis par les forces de l'ordre, puis plus récemment l'affaire Théo et l'affaire Traoré.

ACTIVITÉS

ACTIVITÉ 1
DE LA GUERRE DE SÉCESSION À AUJOURD'HUI

Veuillez remettre dans l'ordre les évènements suivants et écrire une phrase d'explication pour chacun.

- Émeutes de Détroit
- Obligation de discrimination positive dans les recrutements
- Abolition de l'esclavage
- Assassinat de Martin Luther King
- « Brown vs Board of education »
- Émeutes de Los Angeles
- Création du Ku Klux Klan
- « I Have a Dream »
- Premiers Sit-in en caroline du Nord
- Adoption du Civil rights act
- Incident de Little Rock
- Guerre de sécession
- Arrestation de Rosa Parks
- Incident de l'Algiers motel
- L'arrêt de la Cour Suprême « Loving vs Virginia »
- Fin de la ségrégation raciale dans les bus

ACTIVITÉ 2 :
ENGLISH/ TRANSLATION

Voici plusieurs articles parus à différentes étapes de l'enquête sur l'incident du motel d'Algiers.
Vous pouvez proposer à vos élèves de traduire une partie de ces articles.

Probe Continues

Motel Killing Witness Charged with Assault

Sketch on Back Page

BY KURT LUEDTKE
Free Press Staff Writer

A key witness in the apparent execution of three Negro youths during the Detroit riot was charged with felonious assault Monday as an around-the-clock investigation of the mysterious Algiers Motel slayings produced its first arrest.

Melvin Dismukes, 24, a Negro employed as a guard by a private company known as the State Police Agency, is accused of the clubbing of 19-year-old James Sortor, one of 11 persons in the motel the night the slayings occurred.

* * *

DISMUKES IS one of more than a half-dozen men in uniform who entered the motel's annex, a house at the rear of the motel, about 1 a.m. Wednesday. Three Negro youths originally believed to be snipers were shot to death in the incident and eight witnesses, including Sortor, were beaten with rifle butts and clubs.

Detectives refused to say whether Dismukes identified other officers involved in the incident. The Wayne County prosecutor's office steadfastly refused to comment on developments in the case, fearful that any statement might jeopardize a trial.

* * *

AS HOMICIDE detectives, aided by Michigan State Police, began piecing together the confused chain of events that led to the deaths, there were these developments:

● An independent witness located by the Free Press, Charles Moore, identified the officers involved as Detroit policemen, aided by National Guardsmen. The witness said Detroit police scout cars were parked in front of the motel annex and said he recognized the policemen's uniforms.

● Testimony from two white girls who were among the 11 persons in the motel the night of the killings confirmed stories of other witnesses who said the Negro youths were unarmed and under police control when they were shot.

● Homicide detectives prepared to fly another witness, a 26-year-old ex-paratrooper, to Detroit to identify officers allegedly involved. Located by

Charles Moore

Detroit News reporter Joseph Strickland, the witness says he is able to recognize a National Guard warrant officer who was at the scene that night.

* * *

AS YET, none of the eight witnesses has been able to say that they actually saw one individual shoot another. The witnesses were lined up, facing the wall in an annex corridor, when the shootings occurred in other rooms. It is not known whether Dismukes witnessed any of the slayings.

Working from witnesses' statements, physical evidence and opinions from experts retained by the Free Press, reporters Monday pieced together this account of the slayings:

There were 11 persons in the motel annex when the incident began at approximately 1 a.m. Wednesday. Ironically, it may have been triggered by one youth firing a blanks from a starter's pistol on the third floor of the three-story house.

According to testimony taken from the two white girls involved, the girls were with three Negro youths in Room A-14 immediately before police entered the building.

There had been isolated sniper fire in the area through the night, the girls said, but none from the motel annex. One of the slain youths, 17-year-old Carl Cooper, had a starter's pistol loaded with blank cartridges and fired it several times in the room in which the girls were visiting.

From the third-floor window, the girls said, Cooper could see police cars parked in a nearby parking lot. The sound of Cooper's firing may have drawn fire from police, investigators believe; in any case, the girls claim at least one shot was fired through the

Turn to Page 11A, Column 1

City Normal Again ---Except for Scars

Except for the scars of last week's riot, Detroit was back to normal Monday.

Businesses not burned or looted were operating, bars and stores were dispensing beer, wine and liquor for the first time sincea curfew was clamped on the city more than a week ago, and the curfew itself was eased—starting at midnight and running to 5:30 a.m.

The massive cleanup job was under way and despite pleas by the police to stay away, sightseers jammed the worst-hit area, along Twelfth St. north of Grand River.

Crime reports were edging back to the level of pre-riot days. The death toll held at 40, the figure reached Saturday.

All federal troops were withdrawn from street duty, and Michigan National Guard patrols were cut back.

Army spokesmen in Detroit said that 1,500 men of the 82d Airborne Division were being held at Selfridge Air Force

Index

Amusements	5C
Ann Landers	3B
Astrology	11C
Billy Graham	14C
Bridge	11C
Business News	4-7B
Comics	11-13C

Article 1 : Motel killing witness charged with assault (1er aout 1967)

- What is this article about? What stage of the story are we in?
- Who is Charles Moore?
- What is Melvin Dismukes accused of ?
- What happened to the eleven people who were at the motel? Who are they?
- When this article was published, what did the journalists not yet know?
- What do the two white girls reveal about the incident and how it started?

12-C Sunday, Dec. 8, '68 DETROIT FREE PRESS

Four Cases Still Pending

Algiers Motel Incident Drags in Courts

BY LADD NEUMAN
Free Press Staff Writer

Four of the five cases which grew out of three slayings at the Algiers Motel during the Detroit riot are now into the 16th month in court with no trial in sight before the first of the year.

The incident, subject of a book by Pulitzer prize-winning author John Hersey, took place in the early morning hours of July 26, 1967, when three young black men were shot to death in the Algiers Motel.

* * *

THREE policemen and a private guard were indicted by a federal grand jury for conspiring to violate the civil rights of two of the victims and other motel occupants.

U.S. District Judge Stephen Roth has heard a motion by defense attorney Norman Lippitt to suppress evidence in the case. The evidence involves statements made by defendants which Lippitt argued would be self-incrimination; therefore, unconstitutional. Roth has not ruled upon the motion.

In addition to the motion to suppress, a change of venue has been asked for by Lippitt but not ruled upon. Trial date has not been set.

The four cases still pending are:

- The federal conspiracy case against Melvin Dismukes, the private guard, and Detroit policemen David Senak, Robert Paille and Ronald August.
- The Wayne County prosecutor's conspiracy case against the same four men which was thrown out at the preliminary examination level and upon lower court appeals, but which the Michigan Supreme Court has now agreed to hear, to decide if there is sufficient evidence for a trial.
- The murder case against Paille, which is once again set for preliminary examination. It was thrown out once when an oral statement made by Paille was ruled inadmissible. Two subsequent rulings, the latest by the Court of Appeals, holds that the statement must be admitted.
- The murder case against August, who has been bound over for trial, based upon a written statement he made concerning his part in the death of one of the three men. It is set for trial in Recorder's Court Jan. 6, 1969.

Judge Roth, fearful of prejudicial publicity, did not admit the press or public in his courtroom during the hearing. He was the second judge to be concerned about the publicity in the case.

The first, Recorder's Judge Robert J. Colombo, postponed the murder trial of Patrolman August from July to January because, he said, the release of the Hersey book in late June was "designed deliberately to be released at a time that would prevent a fair and impartial trial."

Judge Colombo's decision drew a line between two sharply divided points of view.

The first, held by himself and Judge Roth, considers the defendant's right to a trial, uninfluenced by press reports, to be of greatest importance.

The second, expressed by the Rev. Paul Harbrecht, former dean of the University of Detroit law school, considers the public's "right to know" and the need for a speedy trial to be of paramount importance.

* * *

FATHER Harbrecht disagreed with Colombo's decision in July, warning that it would be viewed by the black community as an unjust and unnecessary delay.

"I don't think the book has wide enough distribution in Detroit to warrant this action," said Father Harbrecht. "I also don't think it will be so widely read that the court cannot find 12 men and women who have not seen the book or read about it."

The Algiers cases grew out of this basic set of facts as brought out in court and in independent investigations:

At about 12:15 a.m. July 26, 1967, National Guard Warrant Officer Theodore Thomas reported that shots had been fired from the direction of the Algiers Motel Annex, near the corner of Woodward and Virginia Park.

City and state policemen, national guardsmen, and U.S. Army troops answered the report and approached and entered the annex.

* * *

OCCUPANTS of the annex were lined up against a wall and searched. Others, according to Warrant Officer Thomas, were taken by officers into rooms where shots were fired in a pretense of killing the persons being questioned. He explained it was only a game.

The individuals lined up against the wall complained they were repeatedly beaten. Two white girls from Columbus, O., Karen Malloy and Juli Hysell, said their clothes were stripped from them.

An hour later, when officers left, three men were dead — Aubrey Pollard Jr., 19; Carl Cooper, 17, and Fred Temple, 18. Police did not report finding any evidence of weapons used for sniping in the annex.

The Detroit Free Press and the Detroit News began investigating the case and found witnesses who later testified in court that Detroit policemen August, Senak and Paille and private guard Dismukes were involved in the alleged beatings.

The men were arrested and charged. Before the arrests were made, Paille and August made vocal statements to Lt. Gerald Hallmark which concerned their roles in the deaths.

Ronald August

David Senak

Judge Roth refused to say if these vocal statements were the ones involved in the suppression motion before him. In lower courts, the defense has argued they are inadmissible, on the grounds that the statements would violate constitutional rights against self-incrimination.

Earlier, in a Recorder's Court examination, Judge Robert E. DeMascio refused to admit the vocal statements because the men had not been advised first of their rights.

DeMascio was overruled on appeal by Recorder's Judge Geraldine Ford, who decided DeMascio must reopen the hearing and admit Hallmark's testimony.

She set aside the order while defense attorneys appealed to the Court of Appeals, arguing that one Recorder's Judge should not be permitted to be the appeals judge for another — challenging a long-standing and unique practice of the Recorder's Court.

The Court of Appeals backed up Judge Ford and the examination will be reopened soon unless the defense appeals to the Supreme Court.

Defense attorney Lippitt sought to have the appeals court reconsider its decision. His request was denied.

The conspiracy case was dismissed by Recorder's Judge Frank Schemanske for lack of evidence. His decision was upheld, on appeal, by Recorder's Judge Gerald Groat.

The Court of Appeals then refused to review the decision, but the Michigan Supreme Court has agreed to hear the prosecution's case for overturning the Schemanske decision.

Only one of the five cases has ever gone to trial. It was the case against Dismukes, a Negro private guard, charging him with the felonious assault of James Sortor and others in the line.

Dismukes was tried and acquitted in May before Judge Colombo. The all-white jury returned its verdict in 11 minutes.

While the judicial mill has ground slowly in the Algiers cases, the witnesses in the cases, all persons whom police lined up against the motel wall that night, have been speedily tried and convicted on a variety of charges resulting from scattered events after the riot. Their fates:

Lee Charles Forsythe was sentenced by Judge Groat to 7½ to 20 years on May 7, 1968, on a conviction of armed robbery.

Forsythe was convicted of stealing $140 from the Kaufman Furniture Store, 9800 Grand River. He is now serving his sentence in Jackson Prison.

* * *

KAREN MALLOY, on Sept. 7, 1967, was arrested on an accosting and soliciting charge. She received six months probation. She was later picked up for violation of probation and ordered to serve her time.

After she had fulfilled her sentence, she was held under $25,000 bond as a material witness to the August murder case. Judge Colombo arranged for her release when he decided upon his July postponement.

Juli Hysell also was arrested for accosting and soliciting on Sept. 15, 1967, and served six months probation and paid $75 in costs.

Michael Clark was sentenced in Wayne Circuit Court on March 13, 1968, on a charge of simple larceny. He served a 90-day sentence.

James Sortor was convicted of a pistol assault on Willie E. Young of 2020 Maplewood and sentenced to two years probation on July 9, 1968, by Recorder's Judge Vincent Brennan.

He was ordered to pay $300 to Young and $150 to his court-appointed attorney, J. Ronald Kaplansky.

The three policemen were suspended from the Detroit police force and released on bond. One of them, Senak, was arrested on Oct. 13, 1967, on charges of felonious assault against Diane Taylor, 22, and Pat Stafford, 21.

They complained Senak had cut them on the hands and wrist with a knife. Both women later refused to press charges.

* * *

HERSEY, whose "Algiers Motel Incident" was printed simultaneously in hardcover and paperback (more than 300,000 in print) has refused to reply to his critics, insisting he would let the book stand for itself.

The book publisher reported that Hersey's royalty money has been turned over to a Negro college scholarship fund.

Although he has refused to comment beyond the confines of his book as to why he chose to publish before trials were complete, Hersey said in the book:

"I was keenly aware that [illegible] fortunes, reputations, and perhaps even lives were at stake in the trials that were pending from this case. But I was also aware that lives had already been lost in it, that trials and appeals might drag on for several years (one constitutional issue at the first murder hearing might well be destined to go to the Supreme Court of the United States), that time does not stand still in the areas of black and white in our country . . . I do believe that every scrap of understanding, every door crack of illumination, every thread that might lead not just to survival of the races but to health . . . all should be shared as soon as possible."

Article 2 : Algiers motel incident drags in courts (8 décembre 1968)

- What is this article about? What stage of the story are we in?
- Can you write a quick summary about what happened in the motel?
- Who is blamed for this incident?
- Why was the trial postponed at first?

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

Suspended Officer Freed In Algiers Motel Killing

● Continued from Page 1A ●

for a few moments out in the hallway.

"She said she was satisfied this trial was a fair trial."

THE VERDICT was read at 5:50 p.m. The jury sent word it had reached a verdict at 5:15 p.m., but Beer delayed announcement of it to establish security precautions in the courtroom.

The jury left the courtroom and began its deliberations at 2:35 p.m.

Security in the courtroom when the verdict was read, was heavy.

Several plainclothes Ingham County sheriff's deputies and state police were scattered through the audience.

There were no incidents.

Earlier Beer told the all-white jury it must either find August guilty of first degree murder — and send him to prison for life — or acquit him of the shotgun slaying of 19-year-old Pollard.

"This case should not be a difficult case for you to decide after you have condidered all of the evidence," Beer told the jury.

August was accused of murdering Pollard in the Algiers Motel annex during the early morning hours of July 26, 1967, during the Detriot riot. Pollard was one of three black teen-agers found dead in the motel that morning.

During his five-week trial, August admitted killing Pollard,with a shotgun, but pleaded self-defense.

Beer, from Oakland County, gave the jury members a 23-minute formal charge before they retired to deliberate.

THE JUDGE said the jury could not find August guilty of second degree murder or manslaughter. He said he had ruled out the lesser offenses "as a matter of law . . ."

Beer said that to find August guilty of first-degree murder, the jurors would have to decide that he killed Pollard with malice and premeditation."

The burden of proof, the judge said, rested with the state.

In Michigan, first-degree murder draws a mandatory life term.

Both defense attorney Lippitt and Prosecutor Weiswasser said they formally asked Beer to include the options of manslaughter and second degree murder in his charge to the jury. The requests were made Monday morning during a closed-door session in the judge's chambers, the attorneys said.

A legal source said if the defense was refused such a request, the refusal would be grounds for an appeal had August been convicted. Beer apparently believed otherwise.

Lippitt said, however, that had August been convicted, he would have immediately filed a motion for a new trial based partly on Beer's charge to the jury.

THE JUDGE told jury members: "This is not a race trial. This case was not brought here for the purpose of having an all-white jury. The case came here because of the publicity problems.

"Justice wears a blindfold," Beer said. "The courts of law are color blind."

Among the "publicity problems" that brought August's trial from Detroit to Mason, Beer said, was a book—the "Algiers Motel Incident" by Pulitzer-prize winning author John Hersey.

August's attorneys had contended that he could not get a fair hearing in Detroit because of pre-trial publicity.

Beer told the jurors that self-defense was a legal defense for killing: "Everyone, including a police officer, has a right to self-defense," he said.

Before beginning deliberations, the 14-member jury was reduced to 12 by a drawing by the court clerk. The two extra members—declared alternates—were dismissed from the court.

After the jury retired from the courtroom, Beer announced that he had instructed Ingham County sheriff's deputies here to bar three Grand Rapids blacks from the courtroom. The judge said they had tried to enter Tuesday but were refused.

The reason, Beer said, was that the trio had repeatedly refused to stand when he entered and left the courtroom at every session they attended since very early in the trial.

"I saw them sitting there in a defiant, belligerent manner, refusing to stand," he said.

The judge said he ignored them until now because "what was occuring in this courtroom (the trial) was far more important than their efforts to get attention."

He indentified two of the blacks as Chester L. Poindexter and Charles R. Young and said the third was an unidentified woman. The three were reportedly staff members of a militant black newspaper.

While the jury was out, August and his family remained in a room on the third floor of the courthouse. They were guarded by three private detectives hired by the defense and a number of uniformed Ingham County Sheriff's deputies.

STEREOLAND'S EXCLUSIVE
5 Year Warranty
FISHER 175-T
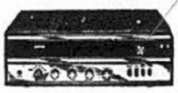
All Transistor 45-Watt AM-FM STEREO RECEIVER
$249.95
Everything needed for enjoyment of AM-FM Stereo broadcasts is incorporated in this Fisher receiver. Featuring integrated circuits and Field-Effect Transistors, with inputs for phono, tape recorder, and auxiliary 4-way speaker selection for remote speakers. The 175-T makes recorded music a reality.
STEREOLAND
17131 W. McNichols, Det. BR 3-8921 | 33111 Plymouth, Livonia 261-8170 | 20746 Mack, Grosse Pte. TU 4-3800
OPEN EVES. 'TIL 9

Article 3 : Suspended Officer Freed In Algiers Motel killing (11 juin 1969)

- What is this article about? What stage of the story are we in?
- What is August accused of? What did he plead?
- What would his sentence be?
- What characteristic of the jury is unfavorable for the defendents?
- According to the article, does August go to jail? Do you think it is fair? Explain why.

ACTIVITÉ 3 :
DISSERTATION

Sujet de dissertation 1 :

Quel rôle jouent les droits civiques dans l'émancipation de la population afro américaine ?

Sujet de dissertation 2 :

Comment expliquez-vous le grand nombre d'émeutes ayant eu lieu dans les années 1960.
Est-ce qu'il y en a encore aujourd'hui ? Pourquoi ?

Sujet de dissertation 3 :

Pensez-vous que les citoyens noirs sont considérés comme égaux aux citoyens blancs, aujourd'hui aux Etats-Unis?
Le combat de la population noire est-il fini ? Veuillez appuyer vos propos avec des exemples.

ACTIVITÉ 4 :
ANALYSE DU FILM

- Quels sont les choix d'adaptation de la réalisatrice concernant les personnages ? Le point de vue ?

- Quelles sont les différences entre le film et ce qui s'est passé réellement, notamment au niveau des personnages, de la chronologie de l'histoire mais aussi du récit en général ?

- D'après vous qu'apportent les images d'archives, présentes dans le film, au récit ?

- Comment est découpé le film ? Est-ce judicieux d'après vous ?

ACTIVITÉ 5 :
ANALYSE DE L'AFFICHE - SÉMIOTIQUE

Ci-dessous les deux affiches du film DETROIT. Vous pouvez, de façon ludique, faire analyser les deux éléments par vos élèves. L'idéal serait de faire cet exercice avant d'avoir vu le film pour être le plus objectif possible. L'intérêt de l'exercice est d'apprendre à déchiffrer un visuel pour décrypter les systèmes de signes pour produire du sens et véhiculer des valeurs. L'affiche est le premier biais publicitaire du film dont elle fait la promotion.

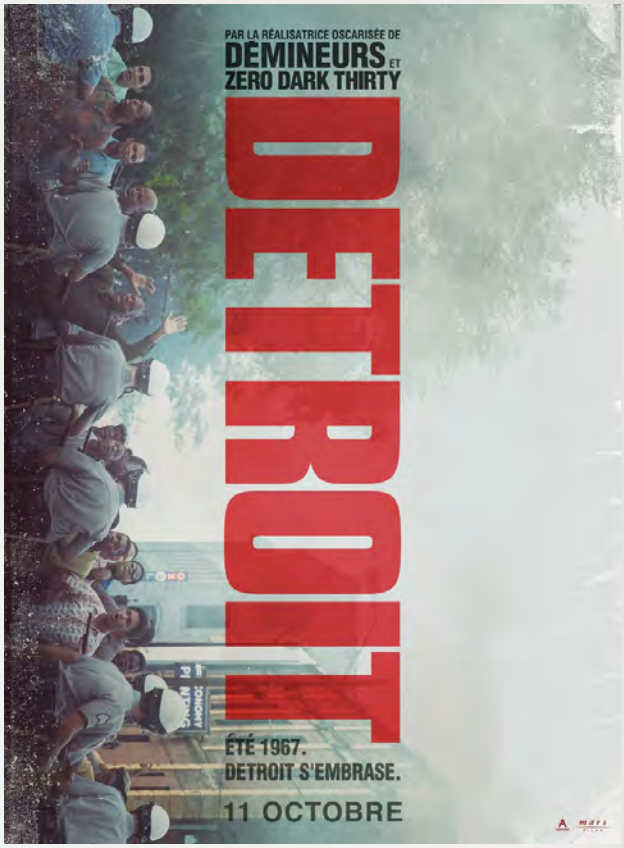

DESCRIPTION

Décrivez objectivement le contenu de l'affiche.

- Qu'est ce qui saute aux yeux en premier ?
- Qu'y a-t-il au premier plan ? Au second plan ? A l'arrière-plan ?
- Le ou les personnage(s) (Combien sont-ils ? Que font-ils ? Que regardent-ils ?

  Qui sont-ils? Comment sont-ils habillés ? Quels sentiments semblent-ils éprouver ou exprimer ? etc.)
- Distinguez les différents types d'images et les différents types de textes
  (Où se trouvent-ils dans la publicité ? Quelle taille ont-ils ? Etc.
- Étudiez le rapport entre le(s) texte(s) et l'(les) image(s) : que voit-on en premier ?
  En quoi l'un fait-il comprendre l'autre ? Etc.
- Quelles sont les couleurs dominantes ?
- Y'a-t-il un slogan ou une phrase d'accroche ?

QU'IMAGINONS-NOUS ?

•Que s'est-il passé ? Ecrivez un récit de 5 à 10 lignes dans lequel vous imaginerez ce qui s'est passé pour aboutir à ce que l'on voit sur l'image de la publicité. ?

ANALYSE

- Grâce à la description que vous avez faite de l'affiche, analysez à présent les différents signes.
  Quelle est la signification des couleurs, la police d'écriture, la taille des éléments, le cadrage, la lumière…. ?
- Quel est le rôle du slogan dans l'affiche ?
- Quel sentiment les auteurs de l'affiche ont voulu susciter auprès du spectateur ?

CONCLUSION

- Est-ce que cette affiche vous donne envie d'aller voir le film ?
- Laquelle des deux affiches vous semble la plus pertinente et pourquoi ?

INVITATION AUX AVANT-PREMIÈRES RÉSERVÉES AUX ENSEIGNANTS

LE FILM SERA PROJETÉ EN AVANT-PREMIÈRE DANS LES VILLES SUIVANTES LE DIMANCHE 1ER OCTOBRE

AIX-EN-PROVENCE	LYON	POITIERS
BESANÇON	MONTPELLIER	REIMS
BORDEAUX	NANCY	RENNES
CAEN	ANGERS	ROUEN
CRÉTEIL	NICE	STRASBOURG
DIJON	ORLÉANS	TOULOUSE
GRENOBLE	PARIS	VERSAILLES
LILLE		

Si vous souhaitez assister gratuitement à l'une de ces projections, merci de bien vouloir vous inscrire sur http://detroit-lefilm.com

PROJECTIONS SCOLAIRES

LE FILM SERA À L'AFFICHE DANS UN CINÉMA PROCHE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT DÈS SA SORTIE, LE 11 OCTOBRE.
SI TEL N'EST PAS LE CAS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR QUE NOUS ORGANISIONS DES PROJECTIONS.
MARS FILMS : 01 56 43 69 57 – PROGRAMMATION@MARSFILMS.COM

Rendez-vous dès maintenant sur http://detroit-lefilm.com
Vous pourrez y télécharger ce dossier d'accompagnement pédagogique.

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

L'HISTOIRE

Mildred et Richard Loving s'aiment et décident de se marier. Rien de plus naturel – sauf qu'il est blanc et qu'elle est noire dans l'Amérique ségrégationniste de 1958. L'État de Virginie où les Loving ont décidé de s'installer les poursuit en justice : le couple est condamné à une peine de prison, avec suspension de la sentence à condition qu'ils quittent l'État. Considérant qu'il s'agit d'une violation de leurs droits civiques, Richard et Mildred portent leur affaire devant les tribunaux. Ils iront jusqu'à la Cour Suprême qui, en 1967, casse la décision de la Virginie.
Désormais, l'arrêt *Loving v. Virginia* symbolise le droit de s'aimer pour tous, sans aucune distinction d'origine.

JEFF NICHOLS
Le réalisateur

Né à Little Rock, dans l'Arkansas, Nichols est diplômé de la North Carolina School of the Arts, où il s'est spécialisé en cinéma, et vit à Austin au Texas. Jeff Nichols a écrit et réalisé SHOTGUN STORIES, TAKE SHELTER, MUD – SUR LES RIVES DU MISSISSIPPI et MIDNIGHT SPECIAL. SHOTGUN STORIES a notamment remporté une citation à l'Independent Spirit Award, le grand prix du jury des festivals de Seattle et d'Austin, et le prix international du jury du Festival du Film de Vienne. Après sa présentation au festival de Sundance en 2011, TAKE SHELTER a remporté le grand prix de la Semaine de la Critique à Cannes et cinq nominations

à l'Independent Spirit Award. En 2013, Nichols décroche une nouvelle nomination à l'Independent Spirit Award pour MUD, qui se hisse parmi les films indépendants les plus lucratifs de l'année. L'ensemble des interprètes du film ont obtenu le prix Robert Altman. En février 2016, MIDNIGHT SPECIAL a été présenté au festival du film de Berlin.

LES PERSONNAGES

RICHARD LOVING

Richard Perry Loving est né le 29 octobre 1933 à Central Point dans l'État de Virginie. Richard est un maçon qui tombe amoureux de Mildred alors qu'il est très jeune. Cette dernière tombe enceinte rapidement et il décide de l'épouser. Mais dans la Virginie de la fin des années 50, des lois anti-métissage sont en vigueur.

Après un long combat judiciaire qui finira par lui donner raison, Richard meurt tragiquement dans un accident de la route, en 1975 alors que sa voiture se fera emboutir par un conducteur en état d'ébriété.

MILDRED LOVING

Mildred Delores Jeter est née à Central Point dans l'état de Virginie en 1939. Née de parents afro-américains, en ayant épousé Richard Loving, un Blanc, elle a violé les lois contre les mariages interraciaux en vigueur en Virgnie à cette époque. Son histoire et l'affaire qui l'a opposée à l'État de Virginie ont fait d'elle une pionnière du mouvement des droits civiques dans les années 60.

En 1975, Mildred, passagère dans l'accident de la route qui tuera son mari perd la vue de l'œil droit.
Dans les années qui suivirent le procès, Mildred Loving fit de son possible pour mettre son passé derrière elle, refusant toutes les demandes d'interviews qui voulaient évoquer l'affaire.
En 1996, un téléfilm américain, *Mr. and Mrs. Loving*, expose de nouveau l'histoire au grand public. Est ensuite publié le seul ouvrage à ce jour sur l'affaire, en 2004, *Virginia Hasn't Always Been for Lovers,* mais Mildred continua à rester à distance de cette exposition médiatique.

Mildred Loving mourut d'une pneumonie le 2 mai 2008 à l'âge de 68 ans, laissant derrière elle deux de ses enfants, huit petits-enfants et onze arrière-petits-enfants.

UNE HISTOIRE D'AMOUR

Richard et Mildred commencèrent à se fréquenter alors que cette dernière était dans une école pour adolescents noirs et Richard dans un lycée pour Blancs. En 1958, lorsque Mildred tombe enceinte à 18 ans et Richard, ouvrier en bâtiment en a 23, le couple décide de se marier.

Le *Virginia's Racial Integrity Act* de 1924, ensemble de lois visant à interdire les relations entre personnes de «races» différentes empechait le couple Loving de se marier dans leur État d'origine. Fin des années 50, le jeune couple vit à Central Point en Virginie, en zone rurale. Ils se rendent alors à 150km au nord, à Washington où il n'y avait pas d'interdiction légale à leur union, avant de rentrer chez eux.
Mariés depuis quelques semaines à peine, les Loving voient débarquer dans leur chambre à coucher, le 12 juillet 1958 à 2 heures du matin, le sheriff Garnett Brooks agissant suite à des dénonciations anonymes les accusant de violer la loi. Quand le shérif demande à Mildred qui elle est pour Richard, elle répond simplement «Je suis sa femme». Richard pointe alors le certificat de mariage encadré au mur et se voit rétorquer par le shérif que ce document n'a aucune validité dans l'État. La loi virginienne interdit en effet aux citoyens noirs et blancs de s'unir en dehors de l'État et d'y revenir mariés.

Le shérif les arrête tous les deux pour «cohabitation illégale». Richard passe une nuit en prison puis est libéré après paiement d'une caution de 1000 dollars tandis que son épouse, enceinte y passe 5 nuits. Le couple plaide finalement coupable de violation de la loi locale devant le juge Bazile.

La peine d'un an de prison est suspendue, mais cette levée de condamnation est assortie d'une condition : le couple a l'obligation de quitter immédiatement l'État et l'interdiction d'y revenir ensemble pendant 25 ans. Ce que les Loving firent. Ils payèrent leur caution, déménagèrent à Washington et eurent trois enfants. Pendant les cinq années qui suivirent, les Loving vécurent à Washington, faisant des visites séparément à leurs amis et famille en Virginie. Mais ils se sont également rendus clandestinement, ensemble dans leur Virginie d'origine malgré le risque d'emprisonnement.

1963 marque un tournant dans les épreuves subies par le couple. Quatre ans après leur déménagement contraint à Washington, les Loving et leurs trois enfants se sentent à l'étroit en ville, doivent vivre avec très peu d'argent, et souffrent de l'éloignement avec leurs proches, restés à Central Point.
En 1964, ils rendent ensemble visite à la mère

de Mildred et sont à nouveau arrêtés. Alors que le mouvement pour les Droits Civiques est en train d'émerger aux États-Unis et sur conseil de son cousin, Mildred décide de prendre les choses en main : elle écrit une lettre au Procureur Général des États-Unis Robert F. Kennedy pour solliciter son aide. Kennedy l'oriente vers l'ACLU, American Civil Liberties Union, l'Union des Libertés Civiques. L'ACLU se saisit alors de l'affaire et dépose une plainte en son nom.
Mais les Loving ne sont pas des militants : ils espèrent simplement que leur mariage, conclu dans un cadre parfaitement légal à Washington, leur permette de vivre en toute sérénité dans leur ville natale de Central Point. Lorsque le couple sollicite un recours en justice en 1963, il n'est animé que du seul désir d'être autorisé à retourner vivre dans sa région d'origine. Ce n'est qu'en 1965, à la demande insistante de leurs avocats, que les Loving acceptent de rencontrer des journalistes pour que leur histoire soit connue du grand public.
C'est alors que le journaliste et photographe Grey Villet est reçu par la famille Loving. Il publiera toute une série de clichés et un long portrait des Loving dans le LIFE MAGAZINE du 18 mars 1966 sous le titre « The Crime of Being Married « , Le Crime d'être mariés. Cet article participera largement à la sensibilisation de l'opinion publique à cette affaire qui devient alors médiatique. Cet article est reproduit à la fin de ce dossier pédagogique.

Les avocats de l'ACLU, Bernard S. Cohen et Philip J. Hirschkop commencent par demander au juge Bazile de revenir sur sa décision. Ils échouent dans un premier temps à renverser la décision de justice qui condamnait les Loving. Le juge Bazile déclare en janvier 1965 :

« Le Tout-Puissant a créé les races blanches, noires, jaunes, malaises et rouges, et les a réparties par continent. Et si l'on ne vient pas perturber Son ordonnancement, il n'y a aucune raison pour que ce type de mariage existe. Car s'Il a ainsi séparé les races, c'est parce qu'Il n'avait pas l'intention qu'elles se mélangent »

« Almighty God created the races white, black, yellow, malay and red, and he placed them on separate continents. And but for the interference with his arrangement there would be no cause for such marriages. The fact that he separated the races shows that he did not intend for the races to mix. »

Les avocats Cohen et Hirschkop portent alors l'affaire devant la Cour d'Appel. Le rejet de l'Appel à la Cour de Virginie permet à l'affaire *Loving contre l'État de Virginie* d'être portée devant la Cour Suprême pour une audience le 10 avril 1967.

L'État de Virginie affirme que l'interdiciton de mariages interraciaux était mise en place pour éviter une multitude de problèmes sociaux qui en découleraient et que cette loi ne violait en rien le 14e amendement à la Constitution des États-Unis d'Amérique affirmant la nécessité de garantir l'égale protection de tous ceux qui se trouvent sur son territoire.

La défense des Loving réplique que la loi de l'État est contraire à cette clause garantissant l'égale protection à tous en interdisant aux couples mixtes de se marier sur la seule base de leur origine. L'argument de Richard Loving est simple :

« Dites au juge que j'aime ma femme et qu'il est injuste que je ne puisse pas vivre avec elle en Virginie »

«Tell the court I love my wife, and it is just unfair that I can't live with her in Virginia.»

Quant à son avocat, Bernard Cohen, il se livre au plaidoyer suivant :
« Les Loving ont le droit de se coucher le soir en sachant que s'ils devaient ne pas se réveiller le lendemain matin, leurs enfants pourraient légitimement hériter de leurs parents. Ils ont le droit d'être rassurés en sachant que, s'ils devaient ne pas se réveiller le lendemain matin, leurs héritiers pourraient bénéficier de la Sécurité Sociale ».

Le 12 juin 1967, la Cour Suprême statue unanimement en faveur du couple Loving, abrogeant la loi de Virginie en la déclarant anticonstitutionnelle, autorisant par conséquent le couple à retourner chez lui et invalidant par la même occasion toute loi qui apporterait des restrictions au droit au mariage en se fondant sur la race des époux.

La Cour retient que la loi anti mariage mixte en vigueur en Virginie viole à la fois la clause d'égale protection mais aussi la clause de procédure régulière du 14e amendement de la Constitution.

Le Président de la Cour Suprême Earl Warren déclare le mariage comme un droit civique fondamental qui appartient à chacun et que l'interdire sur des critères raciaux est une atteinte directe au principe d'égalité, cœur-même du 14e amendement : « En vertu de notre Constitution, la liberté d'épouser ou de ne pas épouser une personne d'une autre race relève du choix individuel et ne peut donc être limitée par l'État ».

Richard et Mildred purent alors retourner vivre librement dans le comté de Caroline, construire leur maison et élever leurs enfants.

Notons que le nom de famille des époux, Loving, signifie « qui aime », ce qui donne un double sens particulièrement fort au nom de l'arrêt *Loving VS Virginia* qui peut en effet être traduit littéralement par « L'amour contre l'État de Virginie ».

© Grey Villet pour LIFE MAGAZINE

CONTEXTE HISTORIQUE

LA SÉGRÉGATION

La ségrégation raciale aux États-Unis fut mise en place à la suite de la guerre de Sécession en 1877. Les États du Sud mettent localement en place les lois Jim Crow distinguant les citoyens selon leur appartenance raciale et imposant une ségrégation de droit dans tous les lieux et services publics, notamment les écoles et les transports.

La décision de la Cour suprême lors de l'arrêt *Plessy v. Ferguson*, en 1896, légalise la ségrégation raciale dans les transports publics. Cette décision conduit à l'emergence de la doctrine « Separate but equal » (« séparés mais égaux ») pour néanmoins respecter le 14e amendement de la Constitution. La Cour Suprême légalise ensuite la ségrégation à l'école en 1908 en rendant l'arrêt *Berea College v. Kentucky*.

Du statut d'esclaves avant la Guerre de Sécession, les Noirs américains deviennent des citoyens de seconde zone, qui ne pouvent pas aller aux mêmes écoles que les Blancs, prendre le bus avec eux, ou entrer par la même porte dans un batiment public.

LE MOUVEMENT DES DROITS CIVIQUES

Le mouvement des droits civiques est le mouvement américain de défense de l'égalité de droits civiques entre tous les citoyens américains en militant pour l'abolition des lois mettant en place la ségrégation raciale, notamment dans les États du Sud des États-Unis. Le Pasteur protestant Martin Luther King, en a été l'une des figures les plus célèbres.

Événements principaux marquants la lutte pour les droits civiques

17 mai 1954

La Cour Suprême déclare inconstitutionnelle les lois de ségrégation dans les écoles publiques suite à l'affaire *Brown contre Bureau de l'Education*

11 juillet 1954

Un Conseil de citoyens blancs se forme pour résister à la « déségrégation »

28 août 1955

L'adolescent noir Emmett Louis Till est sauvagement assassiné pour avoir parlé à une femme blanche dans l'État du Mississipi

1er décembre 1955

Rosa Parks, une Noire américaine est arrêtée pour avoir refusé de céder sa place dans le bus à un homme blanc à Montgomery dans l'Alabama

5 décembre 1955

Début du boycott des bus de Montgomery pour s'opposer aux lois de ségrégation dans les transports publics

13 novembre 1956

La Cour Suprême déclare anticonstitutionnelles les lois de l'État d'Alabama imposant la ségrégation raciale dans les bus

24 septembre 1957

Le Président Eisenhower ordonne aux troupes fédérales d'imposer la déségrégation à l'école de Little Rock, dans l'Arkansas

1er février 1960

Des étudiants noirs organisent des sit-ins aux comptoirs « réservés aux Blancs » des restaurants de Greensboro en Caroline du Nord

16 avril 1960

Le Comité de Coordination Non-violent des Etudiants (Student Nonviolent Coordinating Committee – SNCC) est crée en vue de promouvoir l'engagement des jeunes dans le mouvement

5 décembre 1960

La Cour Suprême abroge les lois de ségrégation dans les stations de bus

6 janvier 1961

L'Université de Géorgie est « déségréguée » après qu'un juge fédéral a donné l'ordre que deux étudiants afro-américains soient admis. Des étudiants blancs scandent « Two, four, six, eight, we don't want to integrate » / « Deux, quatre, six, huit, on ne veut pas les intégrer »

14 mai 1961

Des militants pour la liberté (Freedom Riders) sont attaqués alors qu'ils essaient d'appliquer les lois de déségrégation dans les bus en Alabama

21 mai 1961

La police fédérale envoyée pour protéger les activistes défendant les droits civiques est menacée par la foule à Montgomery, Alabama

1er avril 1962

Des groupes de défense des droits civiques s'associent à la campagne d'inscription sur liste éléctorale

30 septembre 1962

Des émeutes éclatent alors que James Meredith, un étudiant noir, s'inscrit à Ole Miss, l'Université du Mississippi

3 mai 1963

La police de Birmingham s'attaque à des enfants défilant avec des chiens et des lances à incendie

11 juin 1963

Le gouverneur d'Alabama, partisan de la ségrégation raciale, se dresse devant la porte de l'université pour s'opposer à l'intégration d'étudiants noirs

12 juin 1963

Le défenseur des droits civiques Medgar Evers est assassiné à Jackson, Mississipi

28 août 1963

25 000 Américains défilent à Washington pour défendre les droits civiques

15 septembre 1963

Les étudiantes Addie Mae Collins, Denise Mcnair, Carole Robertson et Cynthia Wesley sont assassinées lors de l'explosion d'une bombe dans l'église Baptiste de la 16e Rue à Birmingham, Alabama, église fréquentées par des Afro-Américains

20 juin 1964

Le Freedom Summer, campagne menée par le SNCC réunit 1000 jeunes bénévoles défenseurs des droits civiques dans l'État du Mississipi afin d'inciter les Afro-Américains à s'inscrire sur les listes éléctorales

21 juin 1964

James Chaney, Andrew Goodman et Michael Schwerner, trois militants des droits civiques sont enlevés puis abattus par des membres du Ku Kux Klan à Philadelphie, Mississipi

2 juillet 1964

Le Président Lyndon Johnson ratifie le *Civil Rights Act* rendant illégale la discrimination reposant sur la race, la couleur, la religion, le sexe, ou l'origine nationale

26 février 1965

Jimmie Lee Jackson, un militant des droits civiques est abattu par un policier à Marion, Alabama

7 mars 1965

C'est le *Bloody Sunday,*(Dimanche sanglant), au cours duquel des policiers repoussent des manifestants pacifiques pour les droits civiques à coup de matraques et gaz lacrymogènes sur le Pont Edmund Pettus à Selma, Alabama. Les images montrant la violence de l'intervention policière sont reprises par de nombreux médias et sensibilisent l'opinion publique

25 mars 1965

25 000 manifestants noirs et blancs arrivent finalement à terme au cours de la 3e Marche entre Selma et Montgomery. A leur arrivée, Martin Luther King prononcera le discours « How Long, Not Long » (Combien de Temps, Peu de Temps). Ce jour là, alors qu'elle ramène dans sa voiture des marcheurs à Selma, la militante blanche Viola Liuzzo est assassinée par le Ku Klux Klan. Martin Luther assiste à ses funérailles

9 juillet 1965

La Congrès valide le *Voting Rights Act* interdisant les discriminations raciales dans le vote

1966

Création du mouvement Black Power, mouvance radicalisée de la lutte pour les droits civiques

L'ACTIVISME POLITIQUE

L'activisme politique correspond à un engagement politique à travers des « actions » pour défendre ses idées. Ces actions peuvent être pacifistes mais peuvent parfois être plus violentes. Il y a diverses manières de manifester son soutien dans un cadre légal, comme les marches, les boycotts, la désobéissance civique.

Les Loving n'étaient pas des activistes. Ils étaient un simple couple marié, il était blanc, elle était noire, nés aux États-Unis et ils vivaient dans la campagne de Virginie. Ils n'ont pas été engagés dans les mouvements des droits civiques et n'ont jamais eu l'intention de devenir des symboles de leur combat.
Avec comme motivation première leur bonheur, les Loving sont devenus, au fil de la procédure judiciaire, un symbole de mouvement des droits civiques. La médiatisation de l'affaire et le contexte social des années 60 ont fait des Loving des défenseurs de l'égalité des droits entre les citoyens. Les Loving n'étaient pas des militants mais leur désir de retourner chez eux, auprès de leurs familles, les a placés, malgré eux, au cœur d'un mouvement historique plus ample.

« Je n'ai jamais été engagée dans le mouvement des droits civiques... la seule chose que je savais c'est ce qu'on voyait tous aux informations.... Je n'étais en aucun cas engagée dans quoi que ce soit en lien avec les droits civiques. Nous essayions de rentrer en Virginie. C'était notre seul objectif, rentrer chez nous »

« I wasn't involved with the civil rights movement ... only thing I know was what everybody saw on the news. ... I wasn't in anything concerning civil rights. We were trying to get back to Virginia. That was our goal—to get back home. »

Mildred Loving

L'AFFAIRE LOVING DANS LE MOUVEMENT DES DROITS CIVIQUES

Les années pendant lesquelles l'affaire Loving était jugée par les différentes instances juridiques étaient les plus agitées de la période des droits civiques, avec des meurtres d'activistes, des violences contre les manifestants pacifiques, et la mobilisation de millions de travailleurs et de jeunes, noirs et blancs, contre la ségrégation en place dans le Sud du pays. C'est ce mouvement de masse qui créa les conditions nécessaires pour la dernière décision judiciaire dans l'affaire *Loving contre l'État de Virginie,* qui advint seulement dix mois avant l'assassinat de Martin Luther King Jr.
Les Loving n'étaient pas des activistes politiques et ils n'étaient pas présents à l'audience de leur affaire par la Cour suprême.
Les lois de ségrégation étaient, comme l'un des avocats des Loving l'explique devant la Cour suprême, probablement le dernier vestige des « lois sur l'esclavage » aux États-Unis. La loi interdisant les mariages mixtes en Virginie avait été adoptée en 1662, elle s'était maintenue pendant plus de 300 ans.

En 1967, quand la décision *Loving contre l'État de Virginie* est rendue, des lois équivalentes étaient encore en vigueur dans 16 états. L'État de l'Alabama a été le dernier à lever une telle interdiction de sa constitution en 2000, même si la loi n'était plus appliquée depuis des années.

En tant que plaignants dans l'affaire *Loving v. Virginia,* Richard et Mildred ont provoqué la décision de la Cour Suprême visant à abolir les lois anti mariages mixtes dans l'ensemble du pays. Définissant le mariage comme un droit fondamental de l'être humain, l'arrêt *Loving contre l'État de Virginie* est encore fréquemment cité au cours de procès, et notamment lors d'affaires contestant l'interdiction du mariage homosexuel.

Depuis le jugement, le District de Columbia a proclamé une date célèbrant le triomphe

du multi-culturalisme, le Loving Day, chaque 12 juin, jour anniversaire du jugement abrogant les lois anti-métissages. Le Loving Day n'est pas un jour férié officiel reconnu par le gouvernement américain mais demeure la plus grande célébration annuelle du multiculturalisme aux États-Unis.

De nos jours, il y a plus de quatre millions de couples mixtes aux États-Unis, selon le Bureau du recensement. La jeune génération d'Américains considère qu'il est naturel que les gens soient libres d'épouser qui ils veulent, sans tenir compte de préjugés réactionnaires. Mais ce ne fut pas le cas jusqu'à une période récente.

Barack Obama, fils d'un père africain et d'une mère blanche américaine, a été pendant 8 ans Président de la plus grande puissance économique mondiale. À sa naissance, en 1962, le mariage de ses parents aurait été illégal, non seulement en Virginie, mais dans tous les États situés entre le District de Columbia et le Nouveau-Mexique, soit près d'un tiers des États-Unis.

L'AFFAIRE LOVING CONTRE L'ÉTAT DE VIRGINIE

CHRONOLOGIE DE L'AFFAIRE « LOVING CONTRE L'ÉTAT DE VIRGINIE »

29 octobre 1933

Naissance de Richard Perry Loving.

22 juillet 1939

Naissance de Mildred Delores Jeter.

2 juin 1958

Mariage de Richard et Mildred Loving à Washington.

11 juillet 1958

Mandat d'arrêt contre Richard et Mildred Loving.

12 juillet 1958

Arrestation des Loving chez eux.

Octobre 1958

Inculpation des Loving pour violation de « l'intégrité des races ».

Janvier 1959

Condamnation des Loving à quitter l'État de Virginie et à ne plus y revenir ensemble pendant 25 ans.

1963

Mildred écrit à Robert F. Kennedy pour solliciter son aide.

Juin 1963

L'affaire est confiée à l'ACLU qui demande l'annulation de la condamnation.

1964

La famille Loving revient en Virginie dans le secret.

22 janvier 1965

Le juge Bazile rejette la requête de suspension de peine.

7 mars 1966

La Cour Suprême de Virginie maintient la condamnation des Loving, mais considère que l'obligation de ne pas revenir dans l'État pendant 25 ans est excessive et renvoie l'affaire devant les tribunaux pour établir une nouvelle sentence.

18 mars 1966

Le magazine Life publie l'article « The Crime of Being Married », illustré par les photos montrant la famille Loving dans son quotidien.

Mars 1966

Les Loving font appel devant la Cour Suprême des États-Unis.

9 avril 1967

La Cour Suprême accepte d'entendre les arguments de la défense.

12 juin 1967

La Cour Suprême, à l'unanimité, déclare inconstitutionnelle l'arret de la Cour de Virginie.

LE 14E AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION AMERICAINE

Le 14e Amendement de la Constitution comprenant la Claude d'Egale Protection, a été ratifié après l'abolition de l'esclavage mais au moment où plusieurs États avaient adopté ce qu'on appelle le Code Noir.

Ces lois codifiaient de nombreuses inégalités à l'égard des Noirs, y compris la limitation de leurs droits d'accession à la propriété ou leur participation à des jurys citoyens.

La Clause d'Egale Protection fut une réponse à ces lois. Elle limitait le pouvoir de chaque État à limiter les libertés individuelles et renforça l'idée selon laquelle tous les citoyens étaient égaux face à la loi.

Toute personne née ou naturalisée aux États-Unis, et soumise à sa juridiction, est citoyenne des États-Unis et de l'État dans lequel elle réside. Aucun État ne fera ou n'appliquera de lois qui restreindraient les privilèges ou les immunités des citoyens des États-Unis ; ne privera une personne de sa vie, de sa liberté ou de ses biens sans procédure légale régulière ; ni ne refusera à quiconque relevant de sa juridiction, l'égale protection des lois.

No State shall make or enforce any law which shall abridge the privileges or immunities of citizens of the United States; nor shall any State deprive any person of life, liberty, or property, without due process of law; nor deny to any person within its jurisdiction the equal protection of the laws.

14e Amendement
de la Constitution Américaine

UNE HISTOIRE VRAIE PORTÉE À L'ÉCRAN

LA GENÈSE DU PROJET

En 2008, apprenant la disparition de Mildred, la documentariste Nancy Buirski est touchée par l'amour inébranlable des époux Loving l'un pour l'autre et par le caractère actuel de leur affaire. Elle décide de leur consacrer un documentaire. Au cours de ses recherches, elle rencontre la productrice et journaliste d'*ABC News,* Hope Ryden qui avait passé plusieurs heures à filmer les Loving chez eux en 1965 et qui les avait rencontrés à nouveau en 1967 à la veille de la décision de la Cour Suprême.

Pour son film, THE LOVING STORY, dont elle est scénariste, productrice et réalisatrice, Nancy Buirski a utilisé ces images d'archives – et d'autres encore – ainsi que les magnifiques photos de Grey Villet, publiées dans Life Magazine. Le documentaire a été sélectionné dans plusieurs festivals en 2011, avant sa diffusion sur HBO le jour de la Saint-Valentin en 2012.

Lauréat du Peabody Award et de l'Emmy, son portrait d'un couple courageux, soudé et, surtout, très amoureux, a bouleversé le public et la critique. Parmi ces spectateurs captivés, Colin Firth, comédien oscarisé, qui connaissait l'existence du projet puisque Nancy Buirski l'avait contacté pour une adaptation de son documentaire sous forme de fiction. En effet, la réalisatrice avait appris par l'épouse de l'acteur que celui-ci s'intéressait à l'histoire sociale et politique américaine. En 2009, Nancy Buirski et Colin Firth réfléchissent ensemble à une narration et s'attèlent à l'écriture d'un scénario. En janvier 2011, Firth contacte la documentariste pour l'informer qu'il monte une société de production et qu'il souhaite développer l'adaptation fictionnalisée de THE LOVING STORY. Le britannique Colin Firth venait de remporter un Golden Globe pour LE DISCOURS D'UN ROI et a été séduit par la simplicité de l'histoire et par ce couple banal qui a contribué à bouleverser le destin de très nombreux autres couples.

Convaincu que le parcours des Loving mérite d'être connu du public du monde entier, il décide d'en tirer un long métrage partiellement inspiré du documentaire de Nancy Buirski.

LE CHOIX DU RÉALISATEUR

Lorsque les producteurs ont vu MUD de Jeff Nichols en 2012, ils ont eu le sentiment que la mise en scène du réalisateur et sa description sensible des hommes et des femmes du Sud des États-Unis correspondaient parfaitement à leurs attentes. Ils ont été touchés par les films de Jeff Nichols, notamment dans TAKE SHELTER, la tension et la dramaturgie fortes qui se manifestent. Ce style correspondait à Richard et Mildred Loving, et au type de personnes qu'ils étaient.

Après trois longs métrages, Nichols n'envisageait pas d'écrire ou de réaliser un film dont il n'était pas à l'origine. Malgré tout, intrigué par l'histoire du couple, il accepte d'étudier le projet. Le cinéaste visionne le documentaire et constate l'importance de l'arrêt *Loving v. Virginia* et de ses retombées positives, encore aujourd'hui. Mais il a surtout été sensible à la tranquille détermination de Richard et Mildred de vivre comme ils voulaient et d'aimer qui ils voulaient.

Le cinéaste envisage alors un long métrage qui s'attache à Richard et Mildred Loving entre 1958 et 1967, années pendant lesquelles ils vivent dans la peur du lendemain, plutôt qu'aux événements de leur vie connus des livres d'histoire. Il était évident que l'affaire judiciaire aurait pu donner lieu à un film à part entière mais Jeff Nichols ne voulait pas qu'elle prenne le pas sur l'histoire d'amour, car il tenait à

privilégier leur idylle – d'autant plus que c'était nouveau dans sa carrière de cinéaste.
Cherchant avant tout à mettre en avant les personnages, il rencontre les producteurs qui accueillent avec enthousiasme la manière dont il souhaite raconter cette histoire.

Jeff Nichols se montre prudent et ne s'engage au départ qu'à écrire le script. La productrice nomée à l'Oscar Sarah Green, fidèle collaboratrice du cinéaste, explique qu'il n'avait jamais travaillé à partir d'une intrigue dont il n'était pas l'auteur, et que c'était un réel défi pour lui.

Après deux mois de réflexion, Nichols s'est approprié les personnages de son film, tout en respectant leur singularité. Il choisit d'opter pour la forme du récit intimiste.
Il voulait que la tension soit palpable, mais sous-jacente. Il fallait que les bombes n'explosent pas et que les incendies ne se déclenchent pas. Le couple est pris dans un tourbillon qui le dépasse, mais il vaque aussi à ses occupations quotidiennes dans cette région rurale.

© Grey Villet pour LIFE MAGAZINE

CENTRAL POINT, VIRGINIE

Le mode de vie de la petite ville rurale des Loving, Central Point, a fait forte impression sur le réalisateur. Commune d'agriculteurs enclavée et nichée entre les collines du comté de Caroline, en Virginie, Central Point était un village où cohabitaient des métayers et des ouvriers agricoles d'origines différentes : la pauvreté était leur dénominateur commun.

Mais les Noirs, les Blancs et les Indiens se côtoyaient et se mêlaient les uns aux autres sans difficulté depuis plusieurs générations. Les habitants s'épaulaient volontiers. Lorsque Jeff Nichols a découvert le genre d'éducation qui a nourri le tempérament et les valeurs de Richard et Mildred, il s'est souvenu de ce que son père lui avait raconté sur sa propre enfance. L'éclairage apporté par le documentaire de Nancy sur l'environnement quotidien des Loving a touché Nichols car il faisait écho à ce que lui avait raconté son père, qui a grandi à Altheimer dans l'Arkansas. Son père lui racontait que là-bas, les habitants avaient tous besoin les uns des autres pour s'en sortir.

Le tournage a commencé à l'automne 2015. Pour coller encore davantage à la réalité, le film a été tourné en Virginie. Pour Nichols, les paysages de Virginie étaient à même de susciter l'émotion, bien mieux que les dialogues. La relation qu'entretient Mildred avec sa terre natale est au coeur du film, souligne le réalisateur. La jeune femme fait partie intégrante de ce petit coin de Virginie.

Lorsque les Loving sont contraints d'emménager à Washington, Mildred vit douloureusement ce changement de vie. Ils s'éloignent de leurs amis et de leurs proches, qui les soutiennent, et ils se retrouvent dans un environnement urbain, pollué et bruyant, alors qu'ils n'ont pas du tout l'habitude de la ville. En découvrant la beauté de la Virginie, Jeff Nichols comprend pourquoi Mildred n'avait jamais eu envie de quitter sa terre natale. Bowling Green et Central Point sont des points d'ancrage essentiels dans la vie de Richard et Mildred qui permettent de comprendre leur évolution et les événements qui ont ponctué leurs parcours.

Le tournage sur les lieux mêmes où se sont déroulés les faits a contribué au réalisme du film, et comédiens et techniciens ont eu d'excellentes surprises. Le chef-décorateur a été soulagé de constater que la plupart des bâtiments publics de Bowling Green étaient intacts et pouvaient donc être filmés tels quels : le tribunal était toujours en fonctionnement, la prison dans laquelle Mildred et Richard ont été incarcérés était toujours là. L'équipe a donc tourné dans les rues mêmes que l'on voit sur les photos et les images d'archives des Loving.

La seule fille encore en vie des Loving, Peggy, a été consultante sur le plateau. Elle s'est rendue sur le tournage et a été frappée par la proximité entre les comédiens et ses parents, à la fois sur le plan du caractère que de l'apparence physique.

L'INTÉRÊT PEDAGOGIQUE DU FILM

A l'heure où Barack Obama, un Américain métisse vient d'achever deux mandats en tant que Président des États-Unis, cela peut sembler difficile pour certaines élèves de comprendre comment et pourquoi des lois de ségrégation existaient il y a encore peu.
Il peut paraitre compliqué d'imaginer les discours de haine tenus à l'époque, y compris par les instances officielles. Pourtant, il y a seulement quelques décennies, des individus se battaient pour faire avancer les idées telles qu'elles sont aujourd'hui.

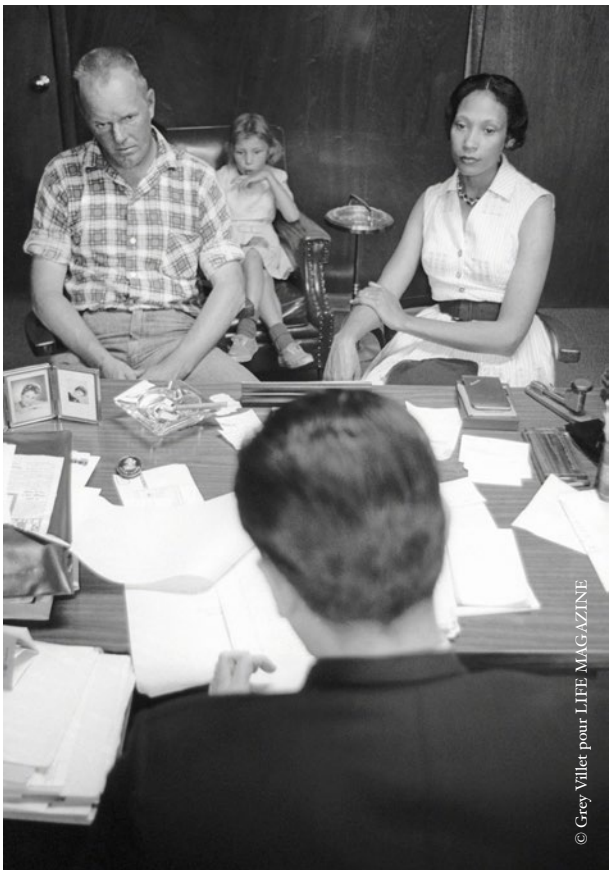

LA PLACE DES LOVING DANS L'HISTOIRE

En se mariant en dehors de leur État et en revenant y vivre en tant qu'époux, les Loving ont enfreint la loi. Voici quelques éléments de discussion qui pourraient être proposés en classe :

- En quoi, les événements sociaux des années 60 ont pu affecter le jugement de la Cour Suprême ?
- Quelles ont été les répercussions du verdict sur les autres États ?

Vous pourrez pour cela étudier le contexte social et politique de la période pendant laquelle les Loving ont été condamnés la première fois.

L'AMÉRIQUE DES ANNÉES 60

Date d'abrogation des lois de ségrégation

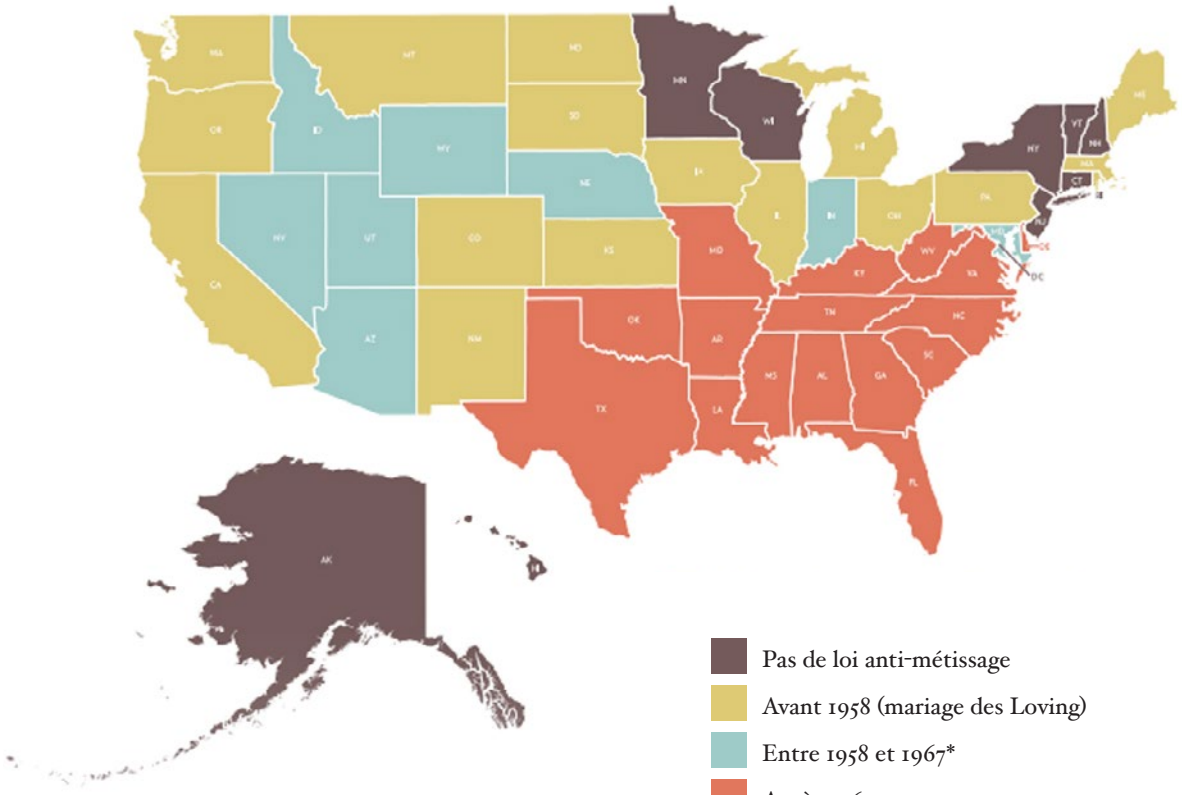

*jugement de la Cour Suprême dans l'affaire Loving

Cette carte des États-Unis montre dans quels états des lois de ségrégation étaient en vigueur quand les Loving se sont mariés en juin 1958. Certains de ces états ont abrogé ces lois avant que la Cour Suprême rende son arrêt dans l'affaire Loving. D'autres ont attendu que la décision de justice les contraigne et plusieurs états ont même maintenu ces lois écrites pendant plus de 30 ans bien qu'elles soient inapplicables.

Avec vos élèves, vous pourrez étudier la carte et répondre à ces questions :

- Quelle région du pays comprend le plus d'États interdisant les mariages mixtes au moment du jugement ? Historiquement, quelle est la chose qu'ont en commun la plupart de ces États ?
- En groupe d'élèves, choisir un de ces États et étudier la loi de ségrégation en vigueur en étudiant en particulier les points suivants :
  - En plus des Afro-Américains, est-ce que d'autres minorités étaient mentionnées dans la loi ?
  - Est-ce que la loi s'appliquait aux couples mariés en dehors de l'État ?
  - Quand la loi a-t-elle été écrite ? Quand a-t-elle été abrogée ?
  - Quelles étaient les peines encourues en cas d'infraction à la loi ?

La classe pourra ainsi partager et discuter de ces informations.

LE MOUVEMENT DES DROITS CIVIQUES

Les lois anti mariages mixtes étaient une des injustices raciales remises en questions par le mouvement des droits civiques qui se battait contre la ségrégation à l'école, les transports... Des milliers d'Américains noirs ou blancs se réunissaient dans les capitales de chaque État pour appeler au changement. Parmi eux ont émergé des leaders qui ont permis que ce mouvement porte ses fruits. Pour comprendre le contexte social et historique du combat des Loving, étudier la chronologie du mouvement des droits civiques (cf pages 8 et 9).

En binômes ou petits groupes, vos élèves pourront étudier la frise et réunir des images représentant les différents événements mentionnés en faisant bien apparaitre la source de chaque image. Les faire ensuite correspondre sur la frise puis y faire figurer l'affaire Loving.
Vous pourrez alors discuter en classe des points suivants en observant les frises chronologiques alors constituées :

- Qu'indiquent-elles sur la période durant laquelle les Loving remettaient en question la loi en vigueur en Virginie ?
- Pensez-vous que ces événements ont eu un impact positif ou négatif sur l'affaire Loving ?
- Leurs avocats auraient-ils obtenu le même verdict à un autre moment, par exemple avant le mouvement des droits civiques ?

LA QUESTION DES DROITS

Richard et Mildred Loving croyaient avoir le droit, comme les autres citoyens de Virginie, de se marier et de vivre ensemble. Mais leur État leur répondit que les lois de discrimination supplantaient ce droit.

Relire le 14e amendement de la Constitution proposé page 13. Cette section correspond à la Clause d'Egale Protection. Vous pourrez la commenter avec vos élèves et discuter des interprétations de chacun.
Cette clause se réfère à la protection de la vie et de la liberté, vous pourrez donc soulever les points suivants :

- Quelles sont les libertés inhérentes à chacune de ses valeurs ?
- Qu'est-ce qu'un privilège ?
- Qu'est-ce qu'un droit ? En quoi ces notions sont-elles différentes ?

Proposition d'activité

Vous pourrez aussi discuter des tensions générées entre l'État de Virginie et ses lois contre les mariages mixtes et les Loving.

- Que considéraient les Loving comme leurs droits ?
- Que considérait l'État de Virginie comme une application de sa loi ?

Vous pourrez diviser la classe en deux groupes, l'un se concentrant sur les arguments de l'État de Virginie, et l'autre groupe étudiant la défense des avocats des Loving.

1. Pour le groupe représentant l'État de Virginie

- Que défend l'État et qui devrait être préservé pour ses citoyens ?
- À qui dit-il que la loi s'applique ?
- Qui, selon l'État, nécessite d'être protégé du mariage mixte ?

2. Pour la défense des Loving

- Quelle liberté a été violée d'après leurs avocats ?
- Quelle affaire précédente avait créé un précédent pour invalider la loi de l'État ?

Avec vos groupes, échanger les arguments respectifs que chaque partie a défendus devant la Cour Suprême. Vous pourrez aussi vous demander si le combat des Loving est toujours d'actualité.

LE PROCESSUS LÉGAL

Richard et Mildred ont été inculpés pour violation de la loi qui interdisait les mariages mixtes. Parce qu'ils voulaient vivre ensemble légalement en tant que mari et femme en Virginie, leur État de résidence, ils ont porté leur combat devant les tribunaux jusqu'à la Cour Suprême des États-Unis.

Voici une série de questions que vous pourrez étudier avec vos élèves :

- L'ACLU a joué un rôle déterminant dans l'affaire Loving. Qu'est-ce que l'ACLU, American Civil Liberties Union (l'Union des Libertés Civiques) ?
- Quel a été son rôle dans l'affaire Loving ?
- Quelles sont les libertés civiques ?
- Quelle trajectoire l'affaire Loving a-t-elle suivi à travers les différentes juridictions ? En quoi cette trajectoire est-elle importante ?
- Comment la Cour a-t-elle statué ? Quelles ont été les conséquences du jugement ?

« Richard Loving voulait seulement que j'aille voir le Juge Bazile pour le convaincre de les autoriser à revenir en Virginie. Quand je lui ai dit que je ne pensais pas que cela fonctionnerait ainsi et que je pensais qu'il était probable que l'affaire soit portée devant la Cour Suprême des États-Unis, il est resté bouche bée. »

« Richard Loving just wanted me to go see Judge Bazile and convince Judge Bazile to let them come back in Virginia. When I told him I didn't think it was gonna work that way, and that I thought this case was likely to go to the Supreme Court of the United States, his jaw about dropped. »

L'avocat des Loving, Bernard Cohen

Proposition d'activité

Replacer les différentes étapes du procès ci-dessous dans la chronologie et écrire une phrase d'explication pour chacune de ces étapes afin de comprendre pourquoi l'affaire Loving a été jugée au niveau fédéral et pas au niveau de l'État.

1958
•
•
•

1963
•
•
•

1965
•
•

1966
•

1967
•
•

1. Les Loving demandent de l'aide à l'ACLU.

2. Les Loving sont accusés d'avoir enfreint la loi anti-métissage et sont bannis de leur État.

3. Les Loving, avec l'aide de l'ACLU, font appel à la Cour fédérale.

4. Le Juge Bazile rejette la demande des Loving de lever leur sentence et statue en affirmant que les « races » doivent être séparées.

5. La Cour Suprême Américaine déclare que les lois anti-métissages sont inconstitutionnelles.

6. La Cour fédérale renvoie les Loving vers la Cour de Virginie, arguant que c'est la loi de l'État qui s'applique.

7. Les Loving se marient

8. Les Loving font appel à un juge local pour suspendre leur peine.

9. La Cour Suprême de Virginie confirme la constitutionnalité des lois anti-métissage.

10. Les Loving sont arrêtés.

11. Les avocats de l'ACLU défendent l'affaire Loving devant la Cour Suprême Américaine

LE POUVOIR DES MILITANTS

« Ce n'est pas tant pour Richard et moi, parce qu'on avait la possibilité de partir. C'était pour le principe, la loi. Je ne pense pas qu'elle soit juste. Et si on gagne, on aidera beaucoup de gens. »

Mildred Loving

Ce sont des raisons très personnelles qui ont poussé les Loving dans leur combat. Comme Mildred le disait, « je veux juste rentrer à la maison ». Mais la lettre de Mildred au Procureur Général Kennedy les a menés à l'ACLU. Puis leur volonté de rentrer chez eux a conduit à la décision de la Cour Suprême qui a changé la loi dans tout le pays.

Questions pour la discussion

- Comment des gens « ordinaires » peuvent-ils devenir des activistes ?
- Qu'est ce qui pourrait vous motiver à vous engager dans une cause politique ?
- Si vous ne vous êtes jamais engagé dans une cause, réfléchissez à une situation que vous trouvez injuste. Seriez-vous plus enclin à vous engager dans une cause, si l'injustice vous affectait vous ou un de vos proches ? Pour quelles raisons ?
- Au fil du temps, comment le point de vue de Mildred et Richard sur leur combat évolue-t-il ?

Proposition d'activité

Voici l'article de Grey Villet publié dans LIFE MAGAZINE en 1966.

Vous pourrez proposer à vos élèves de traduire tout ou partie de cet article mais également aborder les points suivants :
• Comprenez-vous que cet article ait provoqué une onde de choc dans l'opinion publique ?
• La médiatisation de l'affaire a-t-elle influé sur le jugement de la Cour Suprême ?
• Êtes-vous, vous-même, à titre personnel, touché par l'article et les photographies de Grey Villet ?

The Crime of Being Married

A Virginia couple fights to overturn an old law against miscegenation

She is Negro, he is white and they are married. This puts them in a kind of legal purgatory in their home state of Virginia, which specifically forbids interracial marriage.
Last week Mildred and Richard Loving lost one more round in a seven-year legal battle, when the Virginia Supreme Court upheld the constitutionality of the state's antimiscegenation law. Once again and they and their three children were faced with the loss of home and life hood. Both Lovings were born and raised in the isolated hill country around Caroline County, north of Richmond, where there has always been an easy-going tolerance on the race question. It stirred little fuss when the couple culminated a long and agonized courtship by traveling to Washington, D.C. to get married in 1958. But five weeks later the county sheriff routed them out of bed at 2 a.m. and took them off to jail. A local judge handed down a year's sentence but suspended it if they agreed to leave the state immediately and stay away for 25 years. Badly frightened and unaware of their right of appeal, the Lovings lived five years of hand-to-mouth exile in Washington. Even so, they were re-arrested when they returned for a visit to Mildred's family. Released on bail, they wrote a letter to then-Attorney General Robert Kennedy, asking for help. This led the American Civil Liberties Union to take an interest in their case. The Lovings decided to take up permanence residence in Virginia and fight. Now their case will return to federal court – where Loving vs. Virginia may well become the next big landmark in civil rights. The children manage to take it all in stride

The Crime of Being Married

A Virginia couple fights to overturn an old law against miscegenation

She is Negro, he is white, and they are married. This puts them in a kind of legal purgatory in their home state of Virginia, which specifically forbids interracial marriage.

Last week Mildred and Richard Loving lost one more round in a seven-year legal battle, when the Virginia Supreme Court upheld the constitutionality of the state's antimiscegenation law. Once again they and their three children were faced with the loss of home and livelihood.

Both Lovings were born and raised in the isolated hill country around Caroline County, north of Richmond, where there has always been an easy-going tolerance on the race question. It stirred little fuss when the couple culminated a long and agonized courtship by traveling to Washington, D.C. to get married in 1958. But five weeks later the county sheriff routed them out of bed at 2 a.m. and took them off to jail. A local judge handed down a year's sentence but suspended it if they agreed to leave the state immediately and stay away for 25 years. Badly frightened and unaware of their right of appeal, the Lovings lived five years of hand-to-mouth exile in Washington.

Even so, they were re-arrested when they returned for a visit to Mildred's family. Released on bail, they wrote a letter to then-Attorney General Robert Kennedy, asking for help. This led the American Civil Liberties Union to take an interest in their case. The Lovings decided to take up permanent residence in Virginia and fight. Now their case will return to federal court—where *Loving vs. Virginia* may well become the next big landmark in civil rights.

Mildred Loving, 26, and husband Richard, 32, consider latest setback in their battle to win the right to live in Virginia.

CONTINUED 85

Portraits de Mildred et Richard : Mildred Loving, 26, and husband Richard, 32, consider latest setback in their battle to win the right to live in Virginia

« Folks here just want to live and be left alone »

Richard and Mildred's families have lived in Caroline County for generations. They were friends and neighbors when they were two children, and they still are. In fact, Richard's mother, a licensed midwife, delivered all three of Mildred's children.
« It never was like a lot of other places » Richard explains. « It doesn't matter to folks around here. They just want to live and be left alone. That's the way I feel. » A family of simple wants and needs, the Lovings keep largely to themselves. Richard keeps busy as a $5-per-hour construction worker. On weekends, he likes to go drag-racing in a souped-up car, which he owns with two boyhood friends, both Negroes. The Lovings' white neighbors have grown accustomated to the marriage and they encounter hostile stares only when they venture away. « It makes me want to ask them what the hell they are staring at. » he says. « I haven't yet, but once we are allowed to live here legally, I will. »

The children manage to take it all in stride

The Lovings' three children, Peggy, 6, Donald, 7, and Sidney, 8, frolic in the meadow behind their rented home. Although Peggy's features are pure white and Sidney's are heavily Negroid, all three children are accepted unquestioningly by other children as well as the adults of both races throughout the community.

Donald laughs with his father in their home, while Peggy goes for a walk with her mother.

Of the girl's future, Mildred says, "Anybody she loves, that's what I want her to have."

Les trois enfants : The Lovings' three children, Peggy, 6, Donald, 7, and Sidney, 8, frolic in the meadow behind their rented home. Although Peggy's features are pure white and Sidney's are heavily Negroid, all three children are accepted unquestioningly by other children as well as the adults for both races throughout the community.

Richard et Donald // Mildred et Peggy : Donald laughs with his father in their home while Peggy goes for a walk with her mother. Of the girl's future, Mildred says, « Anybody she loves, that's what I want her to have. »

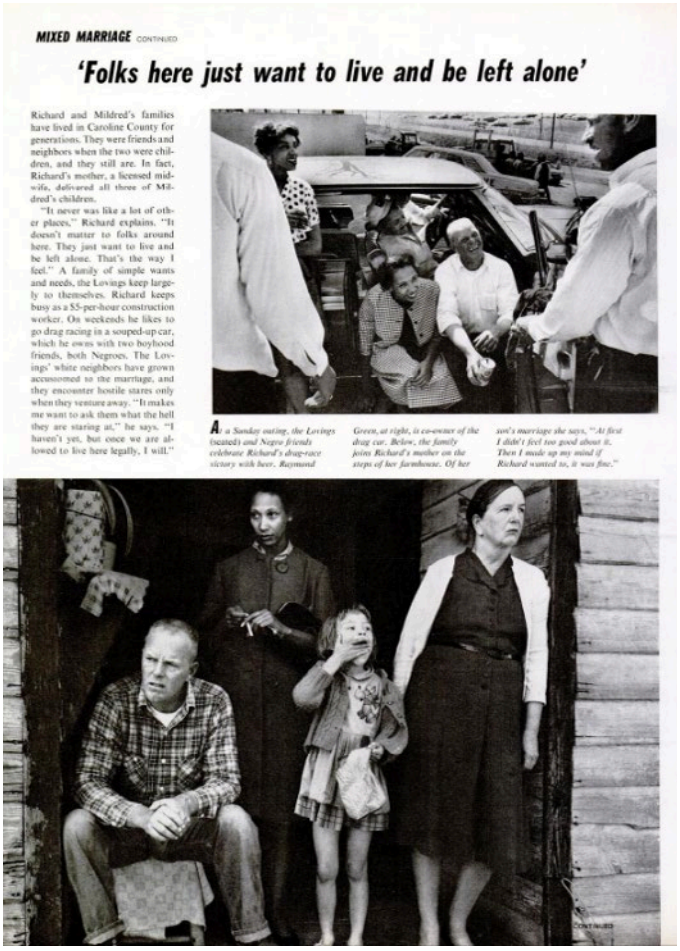

MIXED MARRIAGE CONTINUED

'Folks here just want to live and be left alone'

Richard and Mildred's families have lived in Caroline County for generations. They were friends and neighbors when the two were children, and they still are. In fact, Richard's mother, a licensed midwife, delivered all three of Mildred's children.

"It never was like a lot of other places," Richard explains. "It doesn't matter to folks around here. They just want to live and be left alone. That's the way I feel." A family of simple wants and needs, the Lovings keep largely to themselves. Richard keeps busy as a $5-per-hour construction worker. On weekends he likes to go drag racing in a souped-up car, which he owns with two boyhood friends, both Negroes. The Lovings' white neighbors have grown accustomed to the marriage, and they encounter hostile stares only when they venture away. "It makes me want to ask them what the hell they are staring at," he says. "I haven't yet, but once we are allowed to live here legally, I will."

At a Sunday outing, the Lovings (seated) and Negro friends celebrate Richard's drag-race victory with beer. Raymond Green, at right, is co-owner of the drag car. Below, the family joins Richard's mother on the steps of her farmhouse. Of her son's marriage she says, "At first I didn't feel too good about it. Then I made up my mind if Richard wanted to, it was fine."

Les Loving assis dans leur voiture : At a Sunday outing, the Lovings (seated) and Negro friends celebrate Richard's drag-race victory with beer. Raymond Green, at right, is co-owner of the drag car.

La famille Loving sur le perron de la ferme : The family joins Richard's mother on the step of her farmhouse. Of her son's marriage, she says: « At first, I didn't feel too good about it. Then I made up my mind if Richard wanted to, it was fine. »

To the Lovings, the big issue is purely personal

Virginia is one of 18 states where marriages between Negroes and white persons are forbidden by law. Judge Leon M. Bazile, who originally sentenced the Lovings, later wrote : « Almighty God created races white, black, yellow, Malay and red, and He placed them on separate continents, and but for the interference with His arrangement there would be no cause for such marriages. »
The Lovings' lawyers, Philip Hirschkop and Bernard S. Cohen, will base their appeal on the claim that Virginia's antimiscegenation statutes violate the due process and equal protection clauses of the 14th Amendment. The State insists that the 14th Amendment exempts antimiscegenation statutes from its coverage, and that there is no constitutionally protected right of a free choice of a spouse in marriage. Thus, the first issue the Supreme Court will face, if it takes the case, is whether the constitutional rights of the individual override the state's right to control marriages under the state's police powers.
Richard and Mildred Loving realize that their fight will undoubtedly affect the lives of many other people if they win : there are probably half million mixed marriage in the US at present. But the Lovings do not look upon themselves as champions of civil rights. «We have thought about other people, but we are not doing it just because somebody had to do it and we wanted to be the ones », says Richard, « we are doing it for us – because we want to live here. »

Juge Bazile : Judge Leon M. Bazile issued original decision which barred the Lovings from living in the state.

Les Loving face à leur avocat : They review their next appeal with one of the lawyers handling the case for Civil Liberties Union.

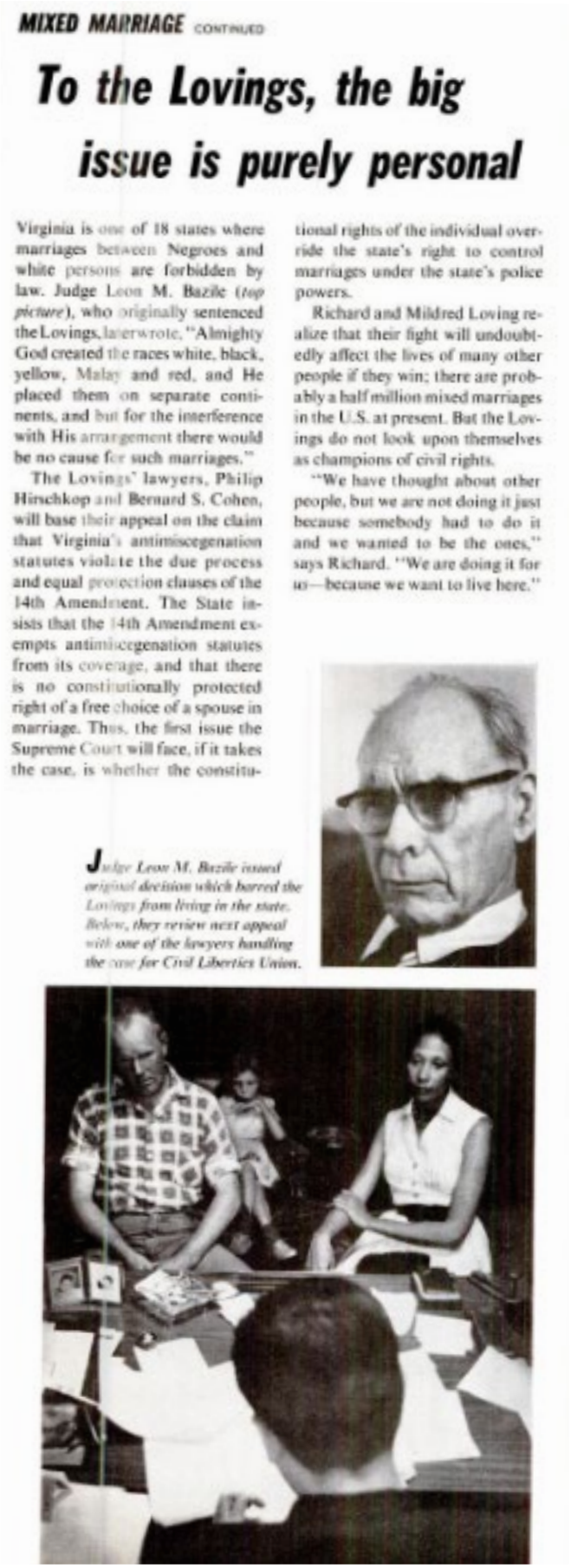

MIXED MARRIAGE CONTINUED

To the Lovings, the big issue is purely personal

Virginia is one of 18 states where marriages between Negroes and white persons are forbidden by law. Judge Leon M. Bazile (*top picture*), who originally sentenced the Lovings, later wrote, "Almighty God created the races white, black, yellow, Malay and red, and He placed them on separate continents, and but for the interference with His arrangement there would be no cause for such marriages."

The Lovings' lawyers, Philip Hirschkop and Bernard S. Cohen, will base their appeal on the claim that Virginia's antimiscegenation statutes violate the due process and equal protection clauses of the 14th Amendment. The State insists that the 14th Amendment exempts antimiscegenation statutes from its coverage, and that there is no constitutionally protected right of a free choice of a spouse in marriage. Thus, the first issue the Supreme Court will face, if it takes the case, is whether the constitutional rights of the individual override the state's right to control marriages under the state's police powers.

Richard and Mildred Loving realize that their fight will undoubtedly affect the lives of many other people if they win; there are probably a half million mixed marriages in the U.S. at present. But the Lovings do not look upon themselves as champions of civil rights.

"We have thought about other people, but we are not doing it just because somebody had to do it and we wanted to be the ones," says Richard. "We are doing it for us—because we want to live here."

Judge Leon M. Bazile issued original decision which barred the Lovings from living in the state. Below, they review next appeal with one of the lawyers handling the case for Civil Liberties Union.

Crédit photos originales : © Grey Villet pour LIFE MAGAZINE

INVITATION AUX AVANT-PREMIÈRES RÉSERVÉES AUX ENSEIGNANTS

Le film sera projeté en avant-première dans les villes suivantes le DIMANCHE 29 JANVIER 2017

AIX EN PROVENCE
BELFORT
BORDEAUX
CAEN
CLERMONT FERRAND
CRÉTEIL
DIJON
GRENOBLE
LILLE
LYON
MONTPELLIER
NANCY
NANTES
NICE
ORLÉANS
PARIS
POITIERS
REIMS
RENNES
ROUEN
STRASBOURG
TOULOUSE
VERSAILLES

Si vous souhaitez assister gratuitement à l'une de ces projections,
merci de bien vouloir vous inscrire sur : **www.loving-lefilm.com/enseignants**

PROJECTIONS SCOLAIRES

Le film sera à l'affiche dans un cinéma proche de votre établissement dès sa sortie, le 15 février.
Si tel n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous organisions des projections.

MARS FILMS : 01 56 43 69 57 – programmation@marsfilms.com

Rendez-vous dès maintenant sur **www.loving-lefilm.com/enseignants**.
Vous pourrez y télécharger ce dossier d'accompagnement pédagogique.

SORTIE NATIONALE LE 20 DÉCEMBRE 2017

Dossier à destination des enseignants

« Cette année, la gentillesse est contagieuse »

wonder

D'APRÈS LE ROMAN À SUCCÈS

" UNE PETITE MERVEILLE "
FRANCE BLEU

" UNE VÉRITABLE PÉPITE ! "
AUFEMININ

" SIMPLEMENT MERVEILLEUX "
MADMOIZELLE

Rendez-vous sur www.wonder-scolaire.fr
pour télécharger gratuitement ce dossier

Un dossier écrit en partenariat avec **ANNA**, association d'aide aux personnes atteintes d'un handicap esthétique congénital
www.anna-asso.fr

Une des missions fondamentales de l'école est de mener **tous les élèves à accepter l'autre avec ses différences**, et le système éducatif se doit de **contribuer à faire évoluer les regards sur les différences et les handicaps quels qu'ils soient.** Aussi, l'Education Nationale a désigné le harcèlement scolaire comme **une de ses grandes causes et veut travailler à l'éradiquer**.

Dans ce contexte et pour sensibiliser les élèves aux difficultés d'intégration que peuvent rencontrer certains de leurs camarades, ils doivent **apprendre à repérer et à analyser les mécanismes du harcèlement.** Ils verront alors qu'aucun geste n'est anodin et que chacun y participe parfois sans même en être conscient.

Ces notions essentielles pour l'éducation de nos enfants sont présentes dans le film **WONDER** que le **Dr. Béatrice de Reviers**, présidente de l'association ANNA, juge *« courageux, lucide et juste »*.

À voir dès le CE2, ce film est **un merveilleux outil pédagogique** qui porte en lui les **messages fondamentaux de la tolérance, de l'acceptation et du respect de l'autre**. Il s'inscrit par ailleurs parfaitement dans **les programmes de cycle 3**.

Nous vous proposons ici une présentation du film ainsi que des pistes de travail pour accompagner vos classes avant ou après la projection.

PARTIE 1 : PRÉSENTATION DU FILM & DES PERSONNAGES *p.3*

PARTIE 2 : TÉMOIGNAGES *p.6*

PARTIE 3 : EXERCICES ET ACTIVITÉS EN CLASSE *p.8*

PRÉSENTATION DU FILM & DES PERSONNAGES

« Quand on veut voir le vrai visage des gens, il suffit de les regarder. »

Synopsis

August Pullman est un petit garçon né avec une malformation du visage qui l'a empêché jusqu'à présent d'aller normalement à l'école. Aujourd'hui, il rentre en CM2 à l'école de son quartier. C'est le début d'une aventure humaine hors du commun. Chacun, dans sa famille, parmi ses nouveaux camarades de classe, et dans la ville toute entière, va être confronté à ses propres limites, à sa générosité de cœur ou à son étroitesse d'esprit. L'aventure extraordinaire d'Auggie finira par unir les gens autour de lui.

SORTIE NATIONALE LE 20 DÉCEMBRE 2017

DURÉE DU FILM : 1H53
DISPONIBLE EN VF, VOST ET VERSION SOURDS ET MALENTENDANTS

Si vous souhaitez organiser une projection du film WONDER pour les élèves de votre école, contactez le cinéma le plus proche en leur indiquant la date souhaitée et le nombre de participants.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, MERCI DE CONTACTER LA DISTRIBUTION METROPOLITAN FILMS :

Tél : 01 56 59 23 25 ou Distrib@metropolitan-films.com

August Pullman,
dit Auggie

August, 10 ans, est un petit garçon comme les autres, à un détail près : il souffre d'une dysplasie oto-mandibulaire, une grave malformation du visage. Intelligent, curieux, courageux, il est doté d'un humour décapant et n'hésite pas à pratiquer l'auto-dérision. Il a profondément envie d'aller à la rencontre de ses nouveaux camarades de classe et de se faire accepter tel qu'il est.

« Rencontrer des enfants c'est plus dur que rencontrer des adultes. Au début ils font tous la même tête. Mais les enfants sont pas aussi doués pour cacher ce qu'ils ressentent. Alors en général je regarde par terre. »

« Moi, ce que je redoute le plus à l'école c'est la cour de récré. Parce que tout le monde s'y retrouve. Personne fait des trucs méchants, ou dit des trucs pas cool ou rigole. Y font juste que regarder. Et puis ils s'en vont et tournent la tête pour regarder encore un peu. Comme tous les enfants quoi. Des fois j'ai envie de leur dire : « Oui je sais j'ai une tête bizarre. Mais ça fait rien. »

Isabel et Nate Pullman,
les parents d'August

Ils ont élevé August dans un cocon d'amour et de tendresse et l'ont instruit à la maison jusqu'alors. La rentrée d'Auggie à l'école est une épreuve qu'ils redoutent car même s'ils sont conscients que ce passage est primordial pour leur fils, ils savent aussi que les enfants de son âge peuvent être très cruels.

Isabel et August :
- Pourquoi y faut que je sois si laid?
- Tu n'es pas laid, Auggie.
- Tu dis ça juste parce que tu es ma maman.
- Et parce que je suis ta mère ça ne compte pas ?
- Oui
- C'est parce que je suis ta mère que ça compte le plus parce que je suis celle qui te connait le mieux ! Tu n'as rien de laid et tous ceux qui...qui s'intéresseront à toi... s'en rendront compte.

Nate et August :
- Au début de l'année, tu gardais ton casque d'astronaute tout le temps en public.
- C'est parce que je l'aime bien. J'voudrais savoir où il est.
- Dans mon bureau.
- Quoi ? Papa, c'était un cadeau tu avais pas le droit de le cacher.
- Mm je sais ça va, arrête le prends pas comme ça. Faut que tu comprennes tu le portais tout l'temps, c'est pour ça. C'est simple je ne te voyais plus. Ton visage me manquait. Je sais que tu l'aimes pas toujours mais moi je l'adore. C'est le visage de mon fils. J'ai envie de le voir. Est-ce que tu me pardonnes ?
- Non. Oui.

Olivia Pullman,
dite Via, la sœur d'August

Via a 16 ans, c'est une grande sœur aimante, courageuse et protectrice. Elle passe toujours après son frère et a appris plus vite que les autres à gérer sa vie et ses problèmes.

« August est le soleil. Papa, maman et moi on est des planètes en orbite autour de ce soleil. Mais j'adore mon frère et je me suis habituée à la manière dont cet univers fonctionne. […] J'ai jamais demandé à ma mère de m'aider pour mes devoirs. J'ai jamais eu besoin que mon père me rappelle que j'avais des évaluations. J'ai révisé tranquillement dans des salles d'attente et des hôpitaux. Pour mes parents je suis la fille la plus compréhensive du monde. »

Mr. Browne,
le professeur principal

Professeur passionné, il enseigne non seulement l'anglais mais surtout la tolérance, le respect, l'empathie. Il présente chaque mois un nouveau précepte à ses élèves, afin de leur ouvrir l'esprit et le cœur.

« Quelle est la personne que je veux devenir? C'est cette question que nous ferions bien de nous poser à longueur de temps. Quel genre de personne.... je suis ? On va tous se poser cette question. Euhm....alors nous allons tous dire deux choses...qu'à notre avis les gens devraient savoir sur nous. Bon allez je commence. La première : avant je travaillais à Wall Street. Pendant un sacré bout d'temps et la deuxième : j'ai quitté Wall Street pour réaliser mon rêve et enseigner. »

Mr. Tushman,
le proviseur

Il dirige l'école Beecher avec fermeté et bienveillance, s'efforçant de transmettre à tous les élèves sous sa responsabilité les valeurs qui lui sont chères.

« Auggie ne peut rien changer à son allure. Alors c'est peut-être à nous de changer de regard sur lui. »

Jack Will,
le meilleur ami

Jack, 11 ans, est dans la même classe qu'August. Il a été chargé par le proviseur de guider August dans sa nouvelle école. Il prend son rôle très à cœur mais malgré sa volonté, il peut aussi être victime de l'effet de groupe.

« J'ai appris 4 trucs sur Auggie Pullman : La première: on s'habitue à sa tête. La seconde : il est hyper intelligent. Il est meilleur que moi dans toutes les matières. En sciences c'est le meilleur de l'école. La troisième : il est carrément super marrant. La quatrième, maintenant que je le connais, je voudrais sincèrement devenir ami avec lui. Au début, je reconnais que j'étais seulement copain avec lui parce qu'on m'avait demandé d'être gentil. Mais aujourd'hui ça m'plairait de trainer avec lui. Comme des supers amis ! Si on alignait tous les garçons de 6ème devant un mur et que je devais choisir celui avec qui je voulais passer mon temps...je choisirais Auggie! »

TÉMOIGNAGES

WONDER célèbre **l'acceptation de la différence** et **la bienveillance entre les élèves.** Le film permet de **discuter** et de **travailler autour de ces valeurs positives** au sein de la classe.

Afin de nourrir votre réflexion voici des **paroles d'autres enseignants, de parents, d'élèves, de médecins,** explicitant **leur regard sur le film Wonder, leur expérience de l'acceptation de l'autre** quand il est différent, et **l'importance de l'école dans l'éducation à la différence.**

« *Je n'ai pas du tout la même maladie qu'Auggie mais pourtant à l'école quand j'étais au CE2 j'ai eu des problèmes avec des enfants qui se moquaient de mon physique (parce que j'ai les yeux bridés) et ça m'a beaucoup fait souffrir. Je n'osais en parler à personne. Je pense que ce film c'est bien de le voir parce que ça va faire comprendre aux enfants qu'il ne faut pas se moquer des autres et que l'apparence ça n'est pas le plus important. Et aussi ça aidera les enfants qui souffrent à parler de leurs problèmes.* »

A. 12 ans

« *Trop gros ou trop maigre, trop petit ou trop grand, oreilles décollées, dents en avant ou tâches de rousseur... même sans être August, il suffit d'un rien différent, d'un détail « hors-norme » et les moqueries fusent... les enfants ne sont pas tendres entre eux ! Et nous manquons de références parlantes pour aborder le sujet que ce soit en classe ou en famille. « Wonder » est le film idéal, sans sensiblerie ni exagération, à la portée de tous, qui parlera aux enfants moqués mais aussi aux enfants moqueurs... gageons que ces derniers en ressortiront grandis et que ce film leur ouvrira un peu les yeux. Parce que c'est ce que fait August dans le film, et c'est le message qu'il nous faut retenir : il nous ouvre les yeux, et pour paraphraser M. Tushman, "sa force fait s'élever la plupart des cœurs..."* »

Anne, enseignante et mère de trois enfants

« *Mon grand frère n'est pas comme August dans le film mais comme il a une grave maladie génétique il a aussi un physique disons euh, très très différent. Moi ça ne me fait rien parce que je l'ai toujours connu comme ça. Il était déjà là quand je suis née donc forcément je suis habituée ! Mes copines aussi elles sont habituées. Elles le trouvent même mignon et rigolo avec sa tête toute ronde. Ce qui m'embête c'est les gens qui le dévisagent quand on marche dans la rue ou qu'on va dans les magasins. J'aimerais bien pouvoir leur dire à tous en même temps : « Mais arrêtez de le regarder, il est comme ça c'est tout, c'est pas de sa faute ! » Alors ce film ça me plait bien, parce que c'est comme si c'était un micro géant qui dirait à tous les gens en même temps : « Ne regardez pas bizarrement les gens handicapés, ceux qui ont un défaut physique ou un truc du genre, ne les jugez pas sur leur physique, c'est des gens comme nous, et ça peut faire de la peine si on les dévisage trop.* »

Victoria, 11 ans

« *Pour intégrer il ne suffit pas de comprendre. Les mots ne suffisent pas à faire vivre les émotions et développer l'empathie. En cela, un film de cinéma n'est pas seulement le support d'une réflexion mais permet à travers ses personnages de vivre une expérience. Le film Wonder ouvre alors aux petits comme aux grands la possibilité de partager et de vivre la différence.* »

Stéphane Szuminski, psychologue clinicien, psychothérapeute

« *Mon fils subit quotidiennement des moqueries parce que les autres le voient comme handicapé. Le livre « Wonder » m'avait bouleversée tellement il décrivait une réalité proche de notre quotidien… Le film me semble être tout à fait dans la même veine, et je me réjouis d'avance de l'impact positif qu'il aura certainement sur toute une génération d'enfants.* »

Lupe, maman d'un enfant « différent »

« *Vous avez envie de rire, de pleurer, de rêver, de réfléchir, d'espérer… Alors courez voir* ***Wonder*** *!* »

Cosima, 12 ans

« *Tous les enfants devraient voir « Wonder » avant d'entrer au collège. Parce que c'est une véritable étape dans la vie d'un jeune élève, et que les films traitant d'une première rentrée sont rarissimes ! Et que ce film ci en montre tous les aspects… A travers August, ce sont des centaines de milliers de collégiens qui pourront s'identifier.* »

Sophie, mère de deux futurs collégiens

« *Il me semble absolument primordial aujourd'hui d'aborder à l'école les problématiques de tolérance, de bienveillance, de respect de ses camarades… Ce film aborde tous ces sujets avec tendresse et justesse, le voir avec sa classe permettra sans aucun doute d'ouvrir le dialogue et d'enrichir la réflexion autour de ces thèmes, non seulement pour les élèves mais aussi pour nous autres enseignants.* »

Aurélie, directrice d'école et enseignante

« *Le harcèlement à l'école, souvent lié à l'apparence physique, lié à un handicap ou non, est une de nos préoccupations constantes. Ce genre de film est à mes yeux un excellent support pour amorcer la discussion et désamorcer des conflits naissants.* »

Dominique, enseignante en CE2

EXERCICES ET ACTIVITÉS EN CLASSE

Activité n°1

S'inspirer de WONDER pour des travaux de production d'écrits autour du thème du regard de l'autre

Domaine 1
Les langages pour penser et communiquer

- *Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit*
- *Produire des écrits variés en s'appropriant les différentes dimensions de l'activité d'écriture*
- *Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte*

Domaine 3
La formation de la personne et du citoyen

Enseignement moral et civique

La sensibilité : soi et les autres
1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.

1/a *• Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.*
- *Maîtrise des règles de la communication.*
- *Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des sentiments et des émotions.*
- *Les mécanismes du harcèlement et leurs conséquences.*
- *Discussion à visée philosophique sur le thème de la tolérance ou sur le thème de la moquerie.*

1/b *• Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.*
- *Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.*

Exercice n°1 :

Travail de rédaction autour du film :

Introduction : **débuter par un échange autour des mots clés**
RESPECT, TOLÉRANCE, DIFFÉRENCE, BIENVEILLANCE, EMPATHIE, ÉGALITÉ, REGARD, CURIOSITÉ
Définitions : **recherche dans le dictionnaire, analyse des nuances entre ces termes, rédaction de définitions libres**

Rédaction avant / après avoir vu le film... :
« Si demain August arrivait comme nouvel élève dans notre école... »

Commencer par afficher une photo d'August, la faire circuler parmi les élèves. Quelles sont les premières réactions ? Pourquoi cela nous fait-il rire / cela nous surprend-il qu'il soit tellement différent de nous physiquement ? Laisser les élèves décrire le visage d'August et s'exprimer sur ce qu'ils ressentent quand ils le voient.
Poser la question de savoir comment les élèves pensent qu'un enfant comme August serait accueilli dans leur école ? Est-ce que cela serait facile pour cet enfant d'être accepté ? Pourquoi ?
Exprimer les émotions ressenties, décrire ses sentiments...

Reprendre le même travail après la projection et voir en quoi les émotions ont ou non évolué. Est-ce qu'ils pensaient que cela était aussi difficile de s'intégrer quand on est différent ? Identifier les éléments auxquels les élèves n'avaient pas pensé - ce qui les a surpris.
Poursuivre la rédaction une fois le film vu par les élèves en leur demandant de décrire le moment qui les a le plus touchés dans le film.

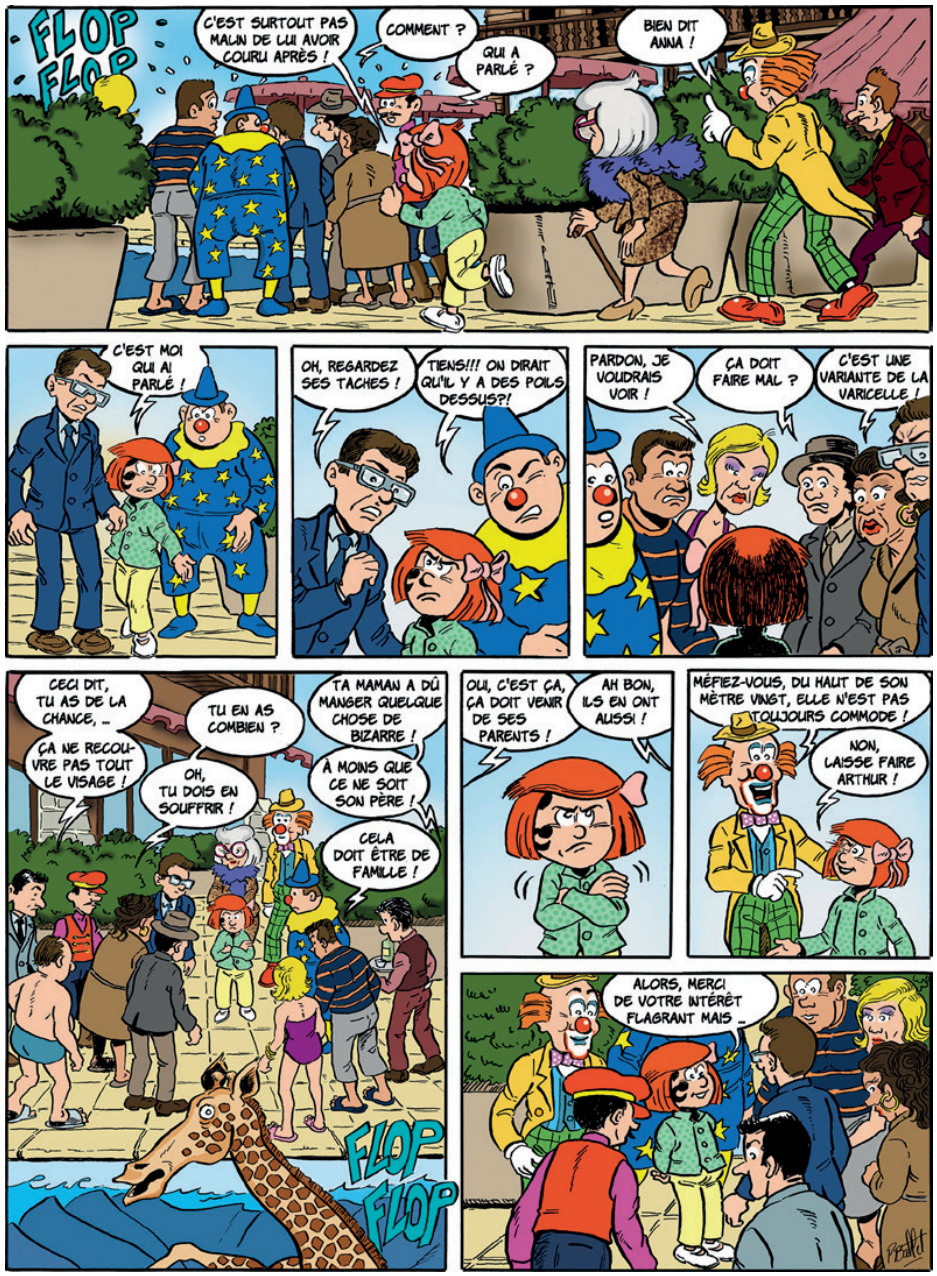

Illustration Patrick Ballet, Bande dessinée «Tous en Piste» Association ANNA

Exercice n°2 :

Travail d'écriture autour de divers éléments symboliques présents dans le film :

CHAUSSURES / CASQUE ET MASQUE / CHEWBACCA

Que symbolisent ces éléments ?

Eléments de réponse :

CHAUSSURES : le fait de regarder les chaussures et d'analyser les gens au travers de leurs chaussures est lié au désir de fuite du regard d'autrui mais c'est surtout un exemple typique de la capacité d'adaptation de l'enfant et donc un exemple de ce que l'association ANNA appelle la pensée positive. Il détourne cet effet négatif en en faisant une source d'informations que les autres ne pensent pas à utiliser. Cet élément met bien en lumière la force du personnage d'August.

CASQUE ET MASQUE : contrairement à ce que l'on pourrait penser, le masque ne fait pas référence au fait que nous portons tous un masque et qu'il faut passer au-delà pour connaitre réellement la personne. Dans le film Wonder l'idée soutenue est que la fête d'Halloween est le seul jour où l'apparence physique ne parasite pas la relation sociale et c'est pour cette raison que c'est la fête préférée d'Auggie.

Le casque n'est pas seulement un moyen pour August de se soustraire au regard de l'autre car sinon il resterait enfermé dans son cocon familial mais plutôt une armure sous la forme valorisante du cosmonaute, lui permettant de partir dans l'exploration d'un nouveau monde.

CHEWBACCA : il permet de bien introduire la notion de curiosité naturelle face à un physique hors norme et de montrer que chacun peut se laisser surprendre par ses réactions. Cela permet de retrouver une attitude naturelle et bienveillante.
Développer l'opposition entre la curiosité naturelle et acceptable et la curiosité invasive et malveillante.

Exercice n°3 :

Identifier les peurs de chacun et apprendre à les contourner (les principes développés par l'association ANNA peuvent être de bons appuis)

Pistes de réponses :

La peur de la contagion est une réaction très classique face à ces enfants, elle se combat par la stratégie comportementale de Expliquer- Rassurer-Distraire.
Expliquer de façon simple, claire et concise son handicap.
Rassurer sur la non contagiosité de la malformation.
Distraire en rebondissant sur un autre sujet plus léger et anodin afin de détourner la conversation.
Si possible relever un détail positif sur la personne curieuse afin de la mettre de façon valorisante au centre de la conversation et éloigner le sujet de conversation du handicap de façon naturelle et légère.
La peur de rencontrer de nouvelles personnes. Elle se combat par la stratégie EN PISTE.

Les membres de l'association **Anna** se tiennent à votre disposition pour vous aider à monter des ateliers.

N'hésitez pas à les contacter via leur site : **www.anna-asso.fr**

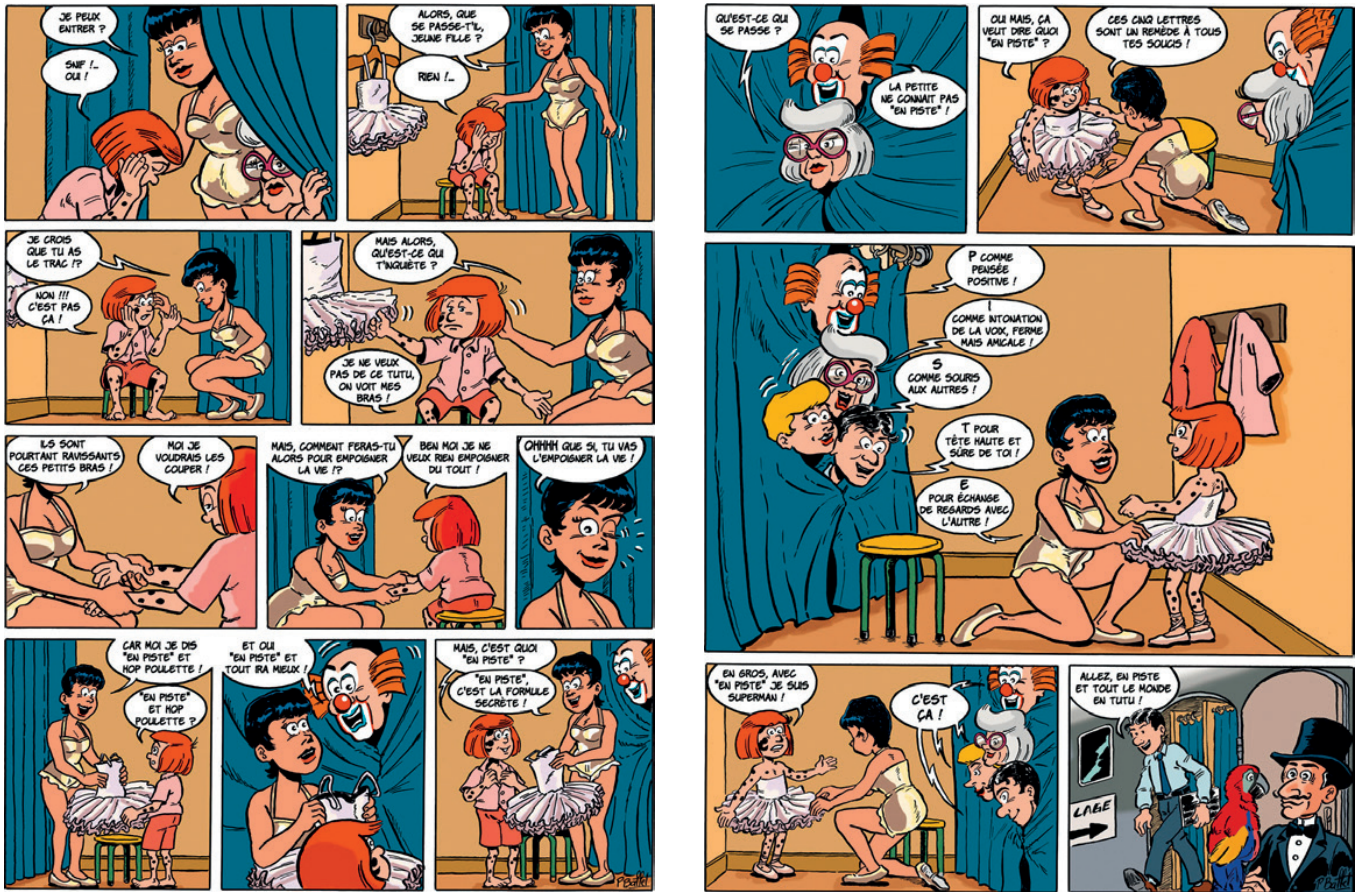

Illustration Patrick Ballet,
Bande dessinée «Tous en Piste»
Association ANNA

Activité n°2

S'inspirer de WONDER pour parler du harcèlement scolaire

Domaine 3
La formation de la personne et du citoyen

Enseignement moral et civique

La sensibilité : soi et les autres
1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.

Respecter autrui et accepter les différences.
- *Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement…).*
- *Respect des différences, tolérance.*
- *Les mécanismes du harcèlement et leurs conséquences.*
- *Discussion à visée philosophique sur le thème de la tolérance ou sur le thème de la moquerie.*

Introduction

Demander aux élèves d'en donner une définition précise. Où commence et où s'arrête le harcèlement ? Qu'est ce que le harcèlement et quels sont ses mécanismes ?
Discuter de l'importance de l'effet de groupe et de l'effet du meneur de groupe.
Discuter de l'importance d'en parler, de témoigner, de rapporter les faits à un adulte référent.

Exercice :

Retrouver dans le film les signes de ce harcèlement et les analyser : le fait de fixer, se pousser du coude, chuchoter sur le passage de quelqu'un, refuser de donner une place à table, refuser de travailler en groupe, etc.
Tous ces petits gestes anodins participent au harcèlement.

Faire remarquer également qu'August n'est pas dupe et analyse très bien ce qui se passe.

Face à ces petits gestes qui semblent anodins, l'élève en les relevant puis les analysant comprendra que chacun peut participer involontairement au harcèlement. Le film regorge d'exemples concrets.

Analyser l'exemple de la natte coupée pour faire comprendre qu'il ne s'agit pas d'un passage initiatique mais au contraire bien d'une des premières manifestations de la difficulté d' intégration et du harcèlement dont August est victime. On peut même y voir une automutilation.
Analyser le personnage du meneur (Julian) : quelles sont ses motivations ? Comment change-t-il son comportement ?
En profiter pour parler de l'effet de groupe et discuter de la scène avec le proviseur pour comprendre l'importance de faire intervenir un adulte.
Rappeler ici que certains personnages comme Summer ont à l'inverse eu le courage d'aller vers Auggie.

Activité n°3

Ateliers inspirés du film WONDER autour de l'acceptation de la différence

Se sentir membre d'une collectivité.
Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

- *L'égalité des droits et la notion de discrimination.*
- *Discussion à visée philosophique sur les valeurs et les normes.*

Les langages pour penser et communiquer

- *Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit*

Objectifs :
- S'exprimer à l'oral, participer à un débat

Compétences :
- Connaissances : vocabulaire lié au thème développé
- Capacités : réfléchir, s'exprimer correctement, argumenter
- Attitudes : participer à un débat, écouter l'autre

Objectifs

- *Structuration de la pensée, construction collective d'une pensée*
- *Maîtrise du langage*
- *Écoute de l'autre, respect dans le débat, prise en compte des idées d'autrui*

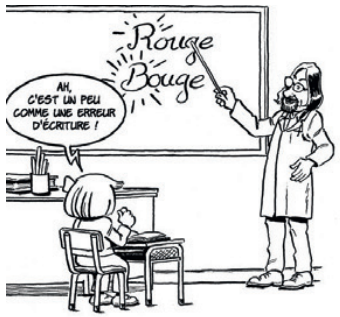

Illustration Patrick Ballet,
Bande dessinée «Tous en Piste»
Association ANNA

Nous nous proposons de faire participer vos élèves, en classe entière ou en petits groupes, à des ateliers philo autour des différents thèmes et valeurs développés dans WONDER.
A travers ces séances qui peuvent être menées librement avant ou après la projection, les élèves vont explorer le vivre ensemble, le respect, l'acceptation des différences et ce qu'elles peuvent apporter à chacun.
Il s'agit non seulement d'amener les élèves à exprimer leurs opinions sur ces thèmes, mais également à prendre conscience que leur parole a de la valeur.

- Mettre en place dans votre classe une « boîte à questions secrètes », pour les élèves qui n'osent pas encore s'exprimer devant leurs camarades.
- Garder une trace de ces séances dans un cahier philo collectif et/ou une trace écrite individuelle

Amorcer la discussion avec des échanges libres autour des pistes de questionnement suivantes :
Comment définir la différence ? Qu'est-ce qui fait qu'on est différent ? Pourquoi faut-il accepter les différences et respecter l'autre ? Peut-on se mettre à la place de quelqu'un d'autre ? Pourquoi a-t-on parfois envie de se moquer ?

Exercice :

Comprendre l'origine du handicap d'origine génétique avec la notion d'erreur d'écriture. Lorsque je recopie un texte de ma maîtresse sur le tableau, tout le monde fait des erreurs de copie mais elles n'ont pas les mêmes conséquences. Ex : « Rouge » en « Bouge » change le sens et donc la signification de la phrase en revanche l'oubli du « S » au pluriel ne modifie pas le sens. Nous avons tous des erreurs de copie dans notre génome mais elles n'ont pas toutes les mêmes implications et lorsque je fais une faute de copie, elle ne saute pas sur le cahier du voisin donc je ne dois pas en avoir peur car j'ai compris son mécanisme.

Activité n°4

Travail collectif autour de la bonté et réalisation d'un mur de la gentillesse

Domaine 1
Les langages pour penser et communiquer
Culture littéraire et artistique

*Chaque année, dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, **une œuvre cinématographique au moins est vue et étudiée par la classe.***

Domaine 1
Les langages pour penser et communiquer
Culture littéraire et artistique

Identifier des valeurs, notamment lorsqu'elles sont portées par des personnages, et en discuter à partir de son expérience ou du rapprochement avec d'autres textes ou œuvres.

Se découvrir, s'affirmer dans le rapport aux autres
- *Découvrir des récits d'apprentissage mettant en scène l'enfant dans la vie familiale, les relations entre enfants, l'école ou d'autres groupes sociaux ;*
- *S'interroger sur la nature et les difficultés des apprentissages humains.*

On étudie :
- *Un roman d'apprentissage de la littérature jeunesse ou patrimonial*
- *Des extraits de films ou un film autant que possible adapté de l'une des œuvres étudiées*

« Lorsqu'on a le choix entre avoir raison et être bon, il faut choisir la bonté. »

Précepte de Mr. Browne

En se basant sur la vision du film, identifier quels sont les préceptes de Mr. Browne, le professeur qui accueille August. Les discuter en classe et analyser en quoi la gentillesse et la bonté sont des valeurs cardinales au sein d'un groupe.

Exercice :

Créer au sein de la classe le mur interactif de la gentillesse.
Chaque élève, chaque professeur peut librement y écrire un mot gentil à l'attention d'un camarade, d'un membre du personnel éducatif, ou encore donner sa définition de la gentillesse, faire un dessin, etc.
Chaque semaine, un moment sera consacré en classe à la lecture de ces mots afin d'encourager les élèves à participer.
L'ensemble des contributions sera conservée au sein d'un journal de bord collectif qui retracera « une année de gentillesse »

Activité n°5
Analyse et réalisation d'une affiche

Domaine 1
Les langages pour penser et communiquer
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Arts plastiques
Expérimenter, produire, créer
Mettre en œuvre un projet artistique
· Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique.
· Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles.
· Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création.
· Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur.

L'engagement : agir individuellement et collectivement

• S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national…).

Exercice n°1 : Anglais

Quelle est la signification du mot WONDER ?
Pourquoi pensez vous que ce titre correspond à l'histoire d'August ?
Chercher d'autres mots de la même famille en anglais et en français.

Exercice n°2 : Analyse visuelle

Qui sont les personnages présents sur cette affiche ? Comment sont-il représentés ? Pourquoi ? Quel est l'élément clé d'August présent sur l'affiche ?
En quoi cette affiche parle-t-elle de la différence et de l'acceptation de l'autre ?

Exercice n°3 : Réalisation d'une affiche

«Nous sommes tous riches de nos différences ! »
Nous vous proposons de travailler en classe à la réalisation d'une affiche autour de l'acceptation de la différence – comment transcrire en image les thèmes et concepts évoqués dans les activités précédentes. Dessins, collages, photos, slogan… soyez créatifs !